

LA RENAISSANCE

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Directeur: OLIVAR ASSELIN

M. BOURASSA

Le NATIONALISTE venait de se fonder. Il s'était établi dans un ancien magasin de la rue Notre-Dame froid comme une glacière, et qui reposait sur une cave ouverte à l'arrière, où la neige pénétrait par banes. La presse, mue par un moteur à gaz à action intermittente, menaçait à tout moment de dégringoler dans la cave, et le journal, par suite de ces circonstances, ne paraissait jamais avant quatre heures le dimanche matin, bien qu'il fût censé paraître le samedi après-midi. Après quatre mois de cette existence, le rédacteur (c'était moi) était forcé de prendre des vacances. Comme je devais passer quelques semaines en Gaspésie (chez un frère curé), la question de mon remplacement ne laissait pas d'être embarrassante, car les journalistes nationalistes étaient rares, à cette époque, et ceux d'entre eux qui voulaient bien se contenter d'un salaire de \$20 par semaine, virtuellement introuvables. Me rappelant certains articles bien tournés que j'avais trouvés dans un éphémère hebdomadaire, la GAZETTE DE QUÉBEC, sous la signature de Ferdinand Paradis, je proposai à celui-ci, que je ne connaissais pas et qui débutait dans l'industrie du bois au Lac-au-Saumon, sur la Matapédia, de venir faire du journalisme à Montréal, la rémunération devant consister en un billet de chemin de fer et \$15 par semaine. Paradis accepta tout de suite... pour la cause. Il posa seulement comme condition d'être présenté à Henri Bourassa, pour qui il avait une véritable vénération. Je l'installai à mon minable domicile, qui à ce moment-là se trouvait rue Drolet, entre l'avenue des Pins et la rue Roy, mais j'eus à peine le temps d'échanger avec lui quelques mots. Je pris le train à 7 h. du soir à la gare Bonaventure et, en route, je griffonnai au crayon, entre Montréal et Saint-Hyacinthe, un mot où je mettais M. Bourassa au courant des circonstances de la venue de Paradis. Par la même occasion je faisais part au député de Labelle du désir instant de ce néophyte. M. Bourassa était alors secrétaire de la Sauvegarde et tous les soirs il passait devant le journal pour prendre à la gare Viger le train de Sainte-Rose, où il était en villégiature. Pendant tout un mois Paradis, par la glace de l'ancien magasin, le vit défilier, frignant, sautillant; mais pas une seule fois M. Bourassa ne pensa à entrer saluer ce père de famille (Paradis était père de famille) venu du fond de la Matapédia pour servir nos idées. Paradis n'est pas loquace, mais j'imagine qu'à voir passer devant sa porte, tous les soirs, le député de Labelle, il perdit quelque peu de son enthousiasme. Moi-même, mon dévouement devait durer longtemps, mais l'affaire me fit quand même quelque chose.

En 1908, M. Bourassa était candidat à l'Assemblée législative dans Saint-Jacques et dans Saint-Hyacinthe. Sa candidature dans Saint-Jacques fut décidée 12 jours avant le scrutin. Comme on n'avait pas le sou, il fallut se mettre en quête d'une modeste caisse électorale. En moins de 10 jours, j'avais recueilli \$2,800 en sommes de \$5 à \$50, avec deux souscriptions de \$200 chacune. La plupart des gens à qui je m'adressais ne m'avaient jamais vu et je ne les connaissais pas davantage. L'élection terminée et les délais réglementaires écoulés, je suggérai à M. Bourassa d'envoyer sa carte aux souscripteurs, dont aucun ne lui devait rien et dont aucun non plus n'était un aspirant fournisseur de l'Etat ou un entrepreneur de travaux publics. « Ces procédés, dit M. Bourassa, c'est bon pour les charlatans: je ne m'abaisse pas à cette démagogie. » M. Bourassa a continué, et sa défaite dans le comté de Labelle est la chose du monde qui s'explique le mieux, et par cette horreur de la démagogie qui lui faisait de l'ingratitude un point d'honneur, et par ses discours sur la question de savoir si le nationalisme est un péché.

Il y a des journaux qui suggèrent maintenant que l'ancien député de Labelle soit nommé sénateur. Ils ne courent pas risque de se tromper. M. Bourassa est bien du bois dont on fait les sénateurs. S'il avait eu un adversaire aux élections de 1930, il aurait été fort convenablement battu.

L'aveuglement volontaire d'un Britisher

D'après le DAILY EXPRESS de Londres, édité, on le sait, par notre ancien compatriote Max Aitken, devenu par la grâce de ses millions et de la politique lord Beaverbrook, le verdict électoral du Canada est une preuve du bon sens de la population, surtout en ce qu'il élimine les brouillons et les toqués. « Il y a vingt-cinq ans », dit l'EXRESS, « le Canada a fermé ses portes à l'immigration étrangère; depuis, il n'a admis que des Anglo-Saxons et, malgré la misère des temps, les boniments des charlatans n'ont plus pris sur le corps électoral. »

Les partis dissidents, notamment la C. C. F. et la Restauration n'avaient pas de caisse électorale et c'était pour eux un grand désavantage dans un pays où l'argent joue un si grand rôle et où celui de Mrs. Eddy peut engendrer des premiers ministres; mais lord Beaverbrook aurait bien pu réfléchir que la C. C. F. aussi bien que la Restauration était commandée par des Britishers authentiques, et que c'est surtout dans les provinces anglo-saxonnes qu'elles ont subi les échecs les moins sensibles. Avec quelques millions, M. Stevens eût fait élire plusieurs partisans et M. Woodsworth eût

KING LE GLORIEUX



LA PALME
No. 12 10. 35

recruté un bataillon plus nombreux que celui qui l'a suivi.

Au surplus, Beaverbrook aurait pu s'apercevoir que tous les élus du Crédit Social, au nombre de 15 (sur 17) dans la seule province où Aberhart a fait un effort sérieux, l'Alberta, étaient des Anglo-Saxons authentiques. C'est avec d'autres arguments qu'il devra soutenir sa campagne en faveur de l'émigration britannique.

M. Godbout

Il y a déjà quelques jours que M. Edouard Hains, directeur de la conservatrice REVUE DE GRANBY, a rendu ce témoignage au ministre de l'Agriculture de la Province de Québec, M. Godbout :

On parle encore, et avec enthousiasme, des leçons fortes et justes faites à tous les agriculteurs, vieux comme jeunes, par l'honorable ministre de l'Agriculture de Québec au cours de son discours du banquet du premier octobre, à Granby. Les moins politiques des ministres de M. Taschereau. M. Godbout est un technicien doublé d'un honnête homme. Les mains moins attachées, cet homme actif qui a une belle intelligence des problèmes de l'agriculture québécoise imprimerait une impulsion autrement vigoureuse au relèvement agricole, dans notre province où les obstacles à cette reprise sont déjà assez ardues sans que la politique électorale vienne s'en mêler... Il est vrai que M. Godbout lui-même, ce soir-là, a déploré l'incursion de la politique partisane, toutes choses qui font voir que M. Godbout mérite mieux que de faire partie de ce cabinet...

On a remarqué, entre autres, le tact très souple avec lequel M. Godbout, en parlant de la coopération si nécessaire, a évité d'aller à des précisions qui eussent tiré la ligne si controversée entre la Coopération et l'U. C. C. M. le ministre a parlé une heure et quart durant et le temps a paru décidément trop court à toute l'assistance impressionnée moins par l'accent de conviction, souvent chaleureux, de l'orateur, que par la profondeur et la netteté des vues qu'il exprimait sur les questions de culture et de cheptel.

M. Godbout souffre heureusement la comparaison avec ses prédécesseurs. De feu M. Caron, l'homme aux fiches, il ne peut être question. Il ne voyait partout que le joint où distiller de la controverse. De feu M. Perron, M. Godbout n'a pas toute l'autorité rude auprès des autres membres du Cabinet, mais il est plus intelligent et surtout infiniment mieux calé sur la question agricole.

Le jour où on lui lâchera un peu les cordons, comme disent les gens, ce ministre montera à des hauteurs nouvelles dans l'organisation terrienne, secondé puissamment comme il l'est par des agronomes dont MM. Therrien, Desrochers, McClintock, etc., sont des prototypes si marquants. Eux aussi, dont nos fermiers ont appris à mesurer la science et le dévouement, ont droit à une belle part des honneurs de la journée, honneurs qu'ils voudront sûrement partager avec le Cercle local des Fermières. Tous ensemble, ils ont donné, pour ce banquet, un exemple de cette coopération chère au cœur de M. Godbout.

On le voit, l'éloge fait du ministre embrasse également les agronomes, et voici tout de suite un nombreux groupe de fonctionnaires, liés au sort de la plus grande industrie de la province de Québec, qui échappent au reproche d'action électorale ou de partisanerie formulé contre la plupart de leurs confrères. Si M. Godbout avait les mains libres... Mais précisément, s'il parle si bien et agit si bien, c'est que M. Taschereau le laisse entièrement libre.

C'était d'ailleurs le cas de son prédécesseur M. Perron, comme celui de M. Caron, un homme dont on n'a dit tant de mal que parce qu'il insistait pour que ses subalternes les agronomes fissent de l'agronomie avant de faire de la politique... d'opposition.

Les contrats de l'Ontario pour la fourniture du courant électrique

La résiliation, ou plutôt la répudiation, des contrats passés par la Commission Hydro-Electrique d'Ontario avec quatre compagnies québécoises pour la fourniture de courant électrique, avait été votée à la dernière session de l'Assemblée législative, mais avec un dispositif portant que la répudiation ne deviendrait effective qu'une fois proclamée par le gouvernement de la province, c'est-à-dire par le cabinet. En vertu de ces contrats la Commission Hydro-Electrique aurait été tenue de prendre de quatre compagnies différentes — Beauharnois, MacLaren, Vallée de l'Ottawa et Gatineau — 525,000 c.v., au prix total de quelque six millions de dollars par année. Le vendredi 18 octobre la Commission Hydro-Electrique déclarait qu'elle pourrait fort bien se dispenser de la fourniture de courant envisagée dans les quatre contrats à résilier, et il est probable qu'à l'heure actuelle la répudiation est prononcée. Jusqu'ici on avait cru entendre que M. Hepburn motivait son décret de répudiation par l'irrégularité des contrats, et que cette irrégularité tenait à la corruption de certains des agents chargés de signer au nom de la province. Mais il paraît que M. Hepburn invoque l'intérêt public seulement, et que la raison de moralité ne doit pas entrer en ligne de compte. Or, nous l'avons dit à l'époque du vote de la Chambre, nous ne comprenons pas qu'un gouvernement se fonde uniquement sur les désavantages d'un contrat pour le répudier. Nous n'avons pas changé d'opinion depuis.

M. Hepburn, interrogé à ce sujet, a déclaré pouvoir compter éventuellement sur les concours d'Ottawa, où le gouvernement d'Ontario « compte maintenant des amis ». La question se pose donc maintenant sur un tout autre terrain, et l'on sera curieux de voir si la répudiation d'un acte librement posé par les prédécesseurs de M. Hepburn sera approuvée par le cabinet King.

Ce qui se passe à Genève

L'Agence Havas, dont les sympathies genevoises sont connues, écrit de Genève au TEMPS de Paris, évidemment sous l'inspiration des fonctionnaires de la Société des Nations :

On s'est étonné, dans certains milieux internationaux, que l'article 16 ait été reconnu applicable à l'Italie dans le conflit actuel, alors qu'il n'a été appliqué ni dans l'affaire sino-japonaise, ni dans l'affaire du Chaco, ni plus récemment, à l'Allemagne.

La réponse à cette objection est bien simple : 1° L'affaire sino-japonaise est, de toutes celles que l'on a citées, la seule qui, à quelque égard, pourrait être comparée à l'affaire actuelle. Mais on remarquera : a) Que la Chine, à aucun moment, n'a demandé, soit au conseil ou à l'Assemblée, soit individuellement aux membres de la Société, l'application de l'article 16; b) Que, tandis que les opérations militaires se poursuivaient en Mandchourie ou à Shanghai, la Chine continuait d'entretenir avec le Japon des relations diplomatiques qui, à aucun moment, ne furent interrompues. Non seulement donc, la guerre n'avait pas été déclarée, mais l'état de guerre, au sens juridique du terme, n'a jamais complètement existé ;

SOMMAIRE

En page deux :	
Chez nous et ailleurs	OLIVAR ASSELIN
En page trois :	
Le blocus continental	ANDRÉ BOWMAN
En page quatre :	
Valcartier, morne plaine !	JEAN-LOUIS GAGNON
En page cinq :	
Un nouveau poète	M. A. LAMARCHE, o.p.
La critique des livres	ARMAND RIO
En page six :	
Simple pensée de femme	JULES BAZIN
La conférence interprovinciale	GEORGES LANGLOIS
En page sept :	
N'enseignons pas la lumière	HÉLÈNE ROLLIN
La mode à Paris	HÉLÈNE ROULANS
En page huit :	
Chronique du sport	JEAN-ROBERT BONNIER
En page neuf :	
« Marie-Claire »	LOUIS PELLAND
Dans nos cinémas	LOUIS PELLAND
En page dix :	
Le réveil du nationalisme écossais	THOMAS GREENWOOD
Impressions de province	PHILIPPE BERTAULT
La sécurité juridique, condition de la prospérité économique	ALBERT BUISSON
En page onze :	
Le développement de l'assurance	JEAN-MARIE NADEAU
Chronique financière	AUGUR
En page douze :	
La psychanalyse	Dr G. A. SÉGUIN
Le congrès est fini	LÉON LORTIE
Le « Pou du ciel »	HENRI MIGNET

c) Enfin, le fait qu'aux termes des traités en vigueur, le Japon avait un droit étendu de garnison en territoire chinois enlevait, à l'origine, à son action militaire, le caractère de netteté qui résulte d'un franchissement de frontière.

2° Les conditions dans lesquelles la guerre du Chaco s'est engagée sont si obscures que ceux mêmes qui s'étonnent de ce que l'article 16 n'ait pas été appliqué seraient en peine de dire auquel des deux belligérants il eût dû l'être.

La Bolivie, il est vrai, demanda le 10 mai 1933 l'application de l'article 16 contre le Paraguay, lorsqu'elle eut reçu une déclaration de guerre formelle. Mais, à cette date, les hostilités se poursuivaient déjà depuis longtemps et il eût été bien arbitraire de faire découler l'application de l'article 16 d'une déclaration de guerre qui ne faisait que consacrer un état de fait.

Dans le rapport exposant les circonstances du différend qu'adopta l'Assemblée extraordinaire d'octobre 1934, il est dit : « Pendant plusieurs mois les hostilités se sont poursuivies sans qu'aucune des parties ait fait appel à la Société des Nations, soit en vertu de l'article 11, soit en vertu de l'article 15. L'Assemblée doit donc constater qu'aucune des parties n'a rempli ses engagements aux termes de l'article 12 du pacte. » Cette situation complexe explique que les puissances aient appliqué l'embargo des armes aux deux parties et que l'Assemblée ait approuvé cette mesure. Après l'acceptation des recommandations de l'Assemblée par la Bolivie et leur rejet par le Paraguay, le comité consultatif constitué par l'Assemblée recommanda aux membres de la Société de ne maintenir l'embargo qu'à l'égard du Paraguay.

3° Quant au fait que l'article 16 n'a pas été appliqué à l'Allemagne lorsqu'elle a répudié ses obligations concernant la limitation des armements, il résulte très simplement de ce que l'Allemagne n'a pas recouru à la guerre et que c'est le cas de recours à la guerre que vise expressément et uniquement l'article 16 du pacte.

Et voilà pourquoi votre fille est muette. Quant à vouloir faire intervenir la Société dans un litige où l'Angleterre elle-même est partie à une violation des traités internationaux — et c'était son cas quand elle signa avec l'Allemagne, sans prévenir la France ni l'Italie, sa convention navale, — ce serait bien un comble. Ce n'est pas pour rien que les Britanniques se sont ménagés dans la Société de Genève une demi-douzaine de sièges dont le Statut de Westminster est censé garantir l'indépendance mais ne garantit que la servilité.

Sans défense ?

« Si nos pauvres petits délégués à Genève ont le courage de proclamer cette vérité que le Canada ne veut pas participer à des mesures de représailles militaires contre l'Italie, nous les approuverons. Mais nous profitons une fois de plus de ces circonstances instructives pour répéter fermement que notre pays n'a rien à faire à Genève sinon que de s'y préparer des humiliations inutiles ou des manquements aux engagements pris tacitement ou explicitement. La faillite morale de la Ligue des Nations a commencé le jour de son institution. Retirons-nous de cette vaine entreprise humaine avant que la bonne renommée canadienne n'y soit compromise. »

C'est le SOLEIL qui parle ainsi, et rien ne nous est plus agréable que de voir l'organe de M. Ernest Lapointe faire cette confession. Mais pourquoi le SOLEIL commence-t-il par dire que l'armée italienne va en Ethiopie « exterminer des populations sans défense » ? Un peuple soutenu par la S. D. N. tout entière et ouvertement soutenue par l'Empire britannique n'est pas sans défense. Et il lui reste toujours la ressource d'émasculer ses ennemis, suivant la louable coutume éthiopienne.

Olivar ASSELIN

Chez nous et ailleurs

Thomas Greenwood

Il débute aujourd'hui comme correspondant de la RENAISSANCE à Londres. Ce journaliste de carrière, correspondant d'une quarantaine de revues et de journaux européens, a fait dernièrement une tournée de conférences au Canada. Nous l'avons rencontré à une conférence qu'il faisait à l'Université de Montréal. C'est un catholique, parfaitement indépendant des partis politiques d'Angleterre et par conséquent du Canada. Il nous fournira deux lettres par mois.

Ottawa et les provinces

Au 31 mars dernier la Confédération avait prêté :

au Manitoba \$13,103,630
à la Saskatchewan 34,123,151
à l'Alberta 11,977,000
à la Colombie 15,014,234

En tout \$74,223,015

Depuis cette date le gouvernement fédéral a avalisé pour \$6,721,000 de billets du Manitoba et de la Colombie et prêté à l'Alberta \$2,250,000. La somme totale des avances ou des avais consentis par Ottawa aux provinces de l'Ouest dépasse donc sensiblement \$80,000,000.

C'est beaucoup. Comme Ottawa n'espère nullement être remboursé de cette somme, même en partie, c'est une des raisons pourquoi nous insistons pour que les secours de chômage soient mis intégralement au compte de la Confédération : ainsi, au moins, il n'y aura pas deux manières de traiter les provinces de l'Ouest et celles de l'Est.

Le chômage, question fédérale

Le chômage, causé par l'inactivité du commerce et de l'industrie, est essentiellement une question fédérale : nous l'avons dit naguère et ce n'est pas parce que M. Bennett a été précipité du pouvoir que nous changerons d'opinion.

TELEPHONE:

PITONNE 9246

HEURES DE BUREAU :

de 9 h. du matin à 9 h. du soir

Dr J.-A. Dussault, L.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Absent tous les mardis et jeudis

après-midi

1222a, RUE VINTAGEN

MONTREAL

Tél. BELair 1474

Jean-Marie Nadeau

AVOCAT

266 ouest, rue St-Jacques

Il y a dans les campagnes une inactivité qui n'est causée qu'indirectement par le mauvais état de l'industrie et du commerce. Par sa politique de colonisation le gouvernement local, dans la province de Québec, fait tout ce qu'il peut pour y remédier.

Le cas de M. Onésime Gagnon

Certains journaux dit « indépendants » déplorent que M. Onésime Gagnon ait été défait dans le comté de Dorchester. C'était, disent-ils, un député supérieur à la moyenne par son indépendance.

Si M. Gagnon s'en était tenu à certaines attitudes qu'il avait prises comme député ministériel, nous déplorerions nous aussi sa défaite : mais l'empressement qu'il a mis à se rallier à M. Bennett ne différait pas de la servilité d'un Sam Gobeil et c'est pourquoi sa défaite nous a réjouis. Dans un peuple où la véritable indépendance est si rare, ce sont ces palinodies qui en détournent le corps électoral, et il faudra des années d'indépendance sincère pour y habituer l'électeur. Les indépendants comme M. Onésime Gagnon ne servent qu'à dégoûter la masse électorale de l'indépendance.

La morue canadienne en Italie

Elle se vendait surtout à Bari. L'établissement de l'embargo sur le commerce avec l'Italie nous prive de ce marché, bien que le conflit italo-éthiopien ne nous intéresse pas le moins du monde et que la civilisation italienne nous semble infiniment supérieure à celle de l'Éthiopie. L'embargo nous fera perdre quelques millions et dans l'état de notre commerce ce sera quelques millions de trop. En réalité la vente de la morue à l'Italie ne saurait constituer une infraction aux lois de la guerre : mais les marchands qui pratiquent le commerce de la morue séchée seront probablement trop heureux d'alléger l'embargo pour pressurer le plus possible les pêcheurs, et c'est le gouvernement britannique qui doit être le premier tenu responsable de cette situation.

M. Lapointe jugé par un journal conservateur

L'OTTAWA JOURNAL, s'exprime ainsi dans un de ses derniers numéros :

Le premier homme appelé à Ottawa par M. Mackenzie King a été M. Lapointe. Il ne pouvait appeler un plus fidèle et plus loyal capitaine, un plus beau Canadien. En ce fils du vieux Québec, grand cœur, généreux, aimable, M. King a un conseiller qui n'est pas un actif uniquement pour le chef libéral et son parti. Il est un actif pour sa province et pour le Canada : il est en

même temps un sujet de légitime fierté et de justification pour notre démocratie.

Voilà un certificat qui n'a probablement pas coûté cher à M. Lapointe, car ce vaillant est aussi un modeste.

Nos frères franco-américains

L'UNION, organe de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, publie dans son dernier numéro la liste des écoliers auxquels il a été attribué des bourses d'études à faire dans les établissements scolaires de la province de Québec. Il y en a 11 dans le Massachusetts, 6 dans le Maine, 2 dans le Rhode-Island, 4 dans le Connecticut, 4 dans le Vermont, 2 dans le New-Hampshire, 1 dans l'Illinois, 3 dans l'Etat de New-York : en tout 33, qui toucheront cette année \$6,024.

A part cela, il y a les « protégés particuliers » : 9 dans le Massachusetts, qui toucheront \$1,250 ; 3 dans le Rhode-Island, qui toucheront \$400 ; 2 dans le Maine, qui toucheront \$300 ; 4 dans le Connecticut, qui toucheront \$450 ; 1 dans l'Etat de New-York, avec \$100 ; 1 dans le Vermont, avec \$200 ; 1 dans le New-Hampshire, avec \$150 ; en tout 21, avec \$2,350.

Le même numéro de l'UNION publie les portraits des maires franco-canadiens. Il y en a 10 dans la Nouvelle-Angleterre et 3 dans le nord de l'Etat de New-York.

Décorations et décorés

M. Ernest Pezet, membre de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre française, vient de publier un livre, « Aux yeux du monde », où il signale comme un moyen d'action sur l'étranger une plus libérale distribution de rubans rouges.

Et M. Pezet a écrit cela avant la visite du cardinal-archevêque de Québec au pays de nos ancêtres. Il a joliment prévu l'influence de la décoration sur les décorés.

La supposition de personne

C'est en matière électorale, au Canada, ce qu'on appelle communément la « télégraphie ». L'ACTION CATHOLIQUE la dénonce, et à juste titre, car il y a peu de crime plus antisocial que celui qui vise à fausser les verdicts électoraux, encore que, dans cet ordre de choses, un verdict en vaut un autre. Mais puisque rien n'est si facile, en l'espèce, que de réunir les témoins, on s'explique mal que des gens aussi attachés à la cause de la moralité publique ne fassent pas les frais d'une poursuite contre les « télégraphes ». Un bon sermon.

Personnel

• Joseph Charlebois, qui vient de mourir, excellait dans l'enluminure mais c'était aussi un dessinateur humoristique de grand talent, comme divers albums l'ont montré. Il y a déjà une vingtaine d'années qu'il avait renoncé à collaborer activement aux journaux, mais il n'avait jamais cessé de s'intéresser à son art. En souvenir d'une vieille collaboration, nous déposons sur sa tombe l'hommage de notre amitié.

• Le R. F. Robert, qui vient d'être nommé supérieur du Mont-Saint-Louis, est réputé par tout le pays comme mathématicien et c'est en outre un éducateur de premier ordre. Nous saluons en lui une des figures les plus intéressantes de notre enseignement secondaire moderne, et virtuellement la seule.

• L'abbé Alexandre Vachon, auquel l'ACFAS vient de conférer le titre de docteur ès-sciences de l'université de Montréal, *honoris causa*, a fondé et dirige l'Ecole de Chimie de Québec. Il dirige également la station de biologie du Saint-Laurent, affiliée à l'université Laval. C'est un homme aussi savant que modeste, et les succès qu'il a remportés dans les congrès scientifiques internationaux le signalent à l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'avancement des sciences.

c'est quelque chose, mais un « télégraphe » en prison, cela vaut mieux.

Une différence

« Nous avons lu les comptes rendus qu'ont publiés les journaux de la province d'Ontario sur les discours qu'y ont prononcés quelques-uns des nôtres, au cours des dernières semaines, dit la PAROLE de Drummondville. On y soulignait discrètement que ces orateurs maniaient bien la langue anglaise et c'était tout. Il y a loin de cette simple constatation aux manchettes flamboyantes de quelques-uns de nos quotidiens qui se pâmaient d'admiration parce que M. King, M. Bennett et d'autres avaient daigné débiter laborieusement quelques phrases en notre langue. Nous avons ce défaut de perdre quelquefois le sens de la mesure. »

Tout cela est en somme fort juste. Il y a cependant une différence, et qu'il convient de marquer, entre M. Bennett devant qui ses partisans, à commencer par M. Dewprey, se pâment d'admiration parce qu'il a dit en français ces cinq mots : « Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs », et M. King qui s'exprime pendant dix minutes en bon français, comme il l'a fait à Montréal et à Québec.

Olivier ASSELIN

A l'Université

Il existe maintenant à l'Université de Montréal une Société d'étude et de conférences affiliée à la Faculté de Philosophie. Le programme des travaux de la saison 1935-1936 comprend :

22 octobre : M. VICTOR BARBEAU. — La Langue ; 29 octobre : Mlle MARIE LE FRANC. — Dans les bois ; 5 novembre : M. LOUIS BOURGOIN. — Sur le nez ; 12 novembre : Mlle HELENE GRENIER. — Espagne : Images commentées ; 19 novembre : M. JEAN DUFRESNE. — Saint-Simon ; 26 novembre : M. ANDRÉ FRECHET. — L'art et l'élégance de la table ; 3 décembre : M. RENE GARNEAU. — Le roman ; 10 décembre : M. ALFRED DES ROCHERS. — La poésie ; 14 janvier : M. OLIVIER MAURAU, P.S.S. — L'Université ; 21 janvier : Mlle ANNETTE DORE. — Saint-Saëns ; 28 janvier : M. RENE TURCK. — Claudel ; 4 février : REV. PIERRE M.-A. LAMARCHE. — La civilisation ; 11 février : M. JEAN CHAUVIN. — En Russie ; 18 février : M. LE DOCTEUR G. MIGNAULT. — La tuberculose est curable ; 25 février : REV. PIERRE C. FOREST. — L'avenir religieux ; 3 mars : MME MARTINE DUGUAY. — Le Guidisme ; 10 mars : REV. PIERRE SCHAF. — 17 mars : M. ERNEST SCHENCK. — La notion de musique chez Victor de Laprade, Nietzsche et Romain Rolland ; 22 mars : Th.-Causerie. Conférencier : M. EDOUARD MONTPETIT ; 31 mars : REV. FREDERIE MARIE-VICTORIN. — L'avenir scientifique ; 7 avril : M. VICTOR DORE. — L'Ecole.

Sont précédés d'un astérisque les noms

de MM. Barbeau, Garneau, Des Rochers, Maurault, Lamarche, Forest, Marie-Victorin et Victor Doré. L'agenda porte à ce sujet cette note : « Les conférenciers dont les noms sont précédés d'un astérisque répondront de la question posée par l'Exécutif de la Société : Où allons-nous ? »

La liste des conférences est certainement intéressante. La note ne se comprend guère, mais il y a évidemment là une coquille.

OL. A.

Evolution politique

Voici comment, après une voyage récent en Angleterre, M. José Germain, qui en fait part à la TRIBUNE DES NATIONS, voit, non sans humour, l'évolution de la politique extérieure de Londres :

(Drame en trois actes)

Premier acte. — « Attention, m'ont recommandé les renseignements, ici, pas un mot sur l'Allemagne. Entre nous ! on est très germanophile. »

— Soyez tranquilles, mais que faut-il dire ?

— Vive la Paix ! La Paix avant tout ! La Paix toujours !

Deuxième acte. — Hitler vient de quitter la Société des Nations sur un discours de sir John Simon.

On ne peut pas y croire, et pour n'y point songer, les journaux portent en manchette :

« Résultats du football ». C'est un samedi.

Hélas ! le dimanche confirme. Hitler est parti.

C'est de la stupeur, une manière d'écrasement mental : un vrai dimanche anglais.

— Mais, c'est la guerre ?

— Non, pas encore. Il n'est pas prêt.

— Quoi !... alors, quand il sera prêt ?

C'est effrayant. Il y pense donc ?

Troisième acte. — Mais Hitler, malin, quoi qu'en pensent les Français, a proclamé son amour de la France. Tout de suite, les visages délivrés s'illuminent. Les cœurs battent mieux. On respire.

— Eh bien ! vous avez vu ?

— Quoi donc ?

— La déclaration de la Paix au Monde.

— Oui, avec le droit à l'armement.

— Vous ne saisissez pas la main qu'il vous tend ?

— Il faut d'abord voir ce qu'il y a dans cette main.

Faites attention, si vous ne profitez point de l'occasion, le monde dira que vous désirez la guerre. C'est curieux, vous n'oubliez donc jamais ?

— Vous oubliez pour nous. Et puis, nous sommes fidèles à nos alliances. Nous ne voulons pas qu'on nous détache de vous.

(Froid et frisson)

— Paris, en un siècle a vu les Allemands trois fois sous ses murs.

(Indifférence)

— Nous voudrions épargner ce malheur à Londres.

(Froid et frisson)

— Alors, peut-être qu'une alliance pourrait conjurer ce malheur de la guerre.

(Indifférence)

Salutations distinguées et départ. En trois jours j'avais compris quinze ans de politique.

José GERMAIN



Ecoutez l'Emission Sweet Caporal. Tous les mercredis soirs, à 8 heures.

CKAC Montréal
CHRC Québec
CHLP Montréal
CKCH Hull
CRCS Chicoutimi



Nous acceptons maintenant, comme série complète, 52 "Mains de Poker" portant n'importe quel numéro.

Exposition

On annonce pour le 26 octobre, chez Eaton's, l'ouverture d'une exposition de peintures d'Alexander Beregovitch. Cette exposition d'œuvres d'inspiration canadienne dues à un artiste estimé ne manquera pas de susciter un vif intérêt dans le monde artistique.

LA RENAISSANCE

hebdomadaire politique et littéraire

180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal

Casse postale 4018 Tél. : PL 8511

Directeur : OLIVIER ASSELIN

ABONNEMENT :

1 an 6 mois

Espagne		
Royaume-Uni	\$3.50	2.00
France		
Etats-Unis		
Canada		
Autres pays	\$4	2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-poste ou chèque affranchi payable au pair à Montréal.

Publié par les Editions de LA RENAISSANCE (limitée) Montréal

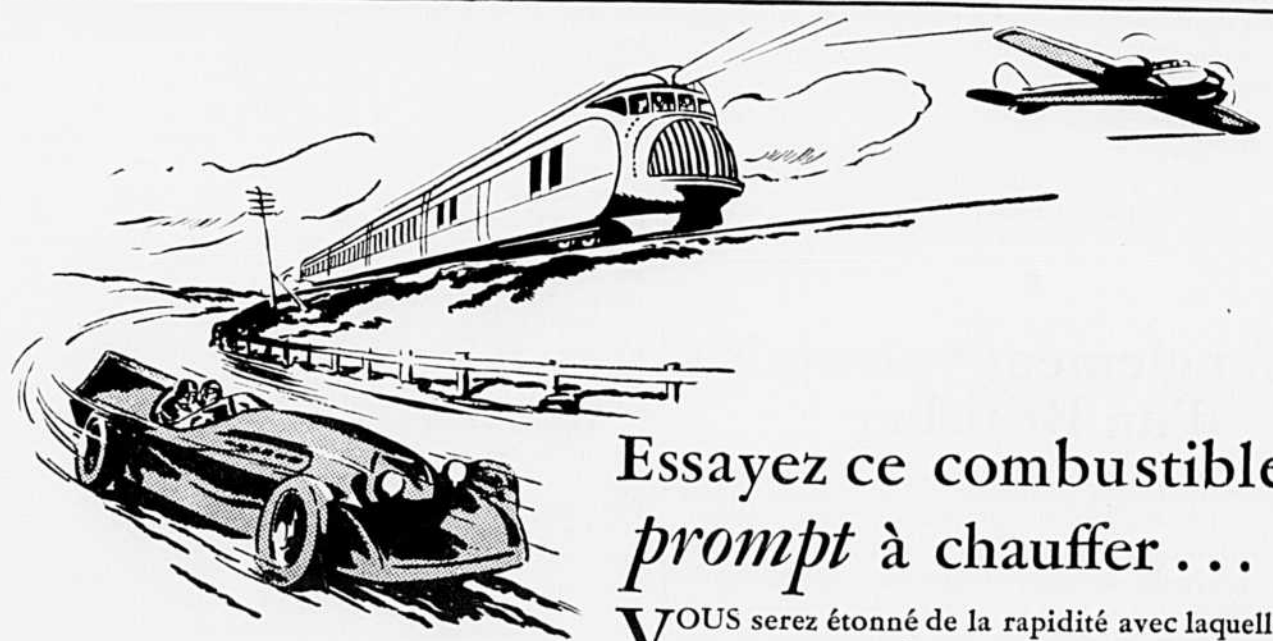
et imprimé par la Cie de Publication la PATRIE, Montréal

Administrateur : Pierre ASSELIN

Secrétaire de la rédaction : Jean-Claude Martin

Directeur de la Publication : F.-X. Lizotte

UN BON COMBUSTIBLE ... À BON MARCHÉ ... ADOPTEZ LE COKE LASALLE



Essayez ce combustible prompt à chauffer ...

VOUS serez étonné de la rapidité avec laquelle vous pouvez rendre votre maison chaude et confortable, aux premières heures du matin, en brûlant du COKE LASALLE. Il répand sa chaleur avec une promptitude sans pareille et tient chaudes et accueillantes toutes les pièces de la maison.

Le COKE LASALLE est un combustible propre, lent à se consumer et économique. Il coûte moins cher par tonne et considérablement moins cher par saison. Prompte livraison.



DE VOTRE FOURNISSEUR OU DIRECTEMENT DE MARQUETTE 6221

BORN OF CANADA'S FINEST BARLEY



O'Keefe's BEER

O'KEEFE'S ESTABLISHMENT

POLITIQUE EXTÉRIEURE

Le blocus continental

Le 21 novembre 1806, Napoléon Ier, qui venait d'anéantir l'armée prussienne à Iéna, décréta le Blocus Continental contre l'Angleterre, victorieuse un an plus tôt à Trafalgar. L'empereur croyait porter ainsi un coup mortel à son ennemi irréductible, en quoi il se trompait : il signait sa propre condamnation. Militairement, il dominait l'Europe; économiquement, il la perdit.

On ne saurait, sans danger d'erreur, pousser l'esprit d'analyse au point de comparer la situation de 1806 à celle de 1935 et de transposer, sans plus, l'équation des données historiques, en remplaçant Napoléon par l'Angleterre et celle-ci par l'Italie. Ce serait une formule trop simpliste pour être exacte. On est frappé cependant des ressemblances qui existent entre la situation actuelle de l'Europe et celle de 1806.

Il y a 130 ans, l'empereur était devenu, grâce à sa victoire sur les Prussiens, le maître incontesté de l'Europe, encore qu'il y eût un peu partout des souverains dits indépendants. En l'an de grâce 1935, l'Angleterre occupe sur le vieux continent une situation privilégiée due, en très grande partie, à l'effondrement militaire de l'Allemagne et de l'Autriche, et à l'effondrement économique et social de la Russie. En admettant que la Grande-Bretagne n'ait plus la maîtrise navale dans le monde entier, elle la conserve dans les eaux européennes, où elle dispose de tous les points stratégiques nécessaires pour un blocus. Les suites de la guerre ont ruiné presque tous les pays continentaux, et celles que soient les difficultés économiques de l'Angleterre, Londres est redevenu le marché financier du monde entier. La cavalerie de Saint George — la livre sterling — est reconstruite et se livre à une attaque contre tous les dissidents. C'est plus qu'une domination britannique qui règne sur l'Europe, c'est la main-mise sur tous les leviers de commande, sous un camouflage savant.

Or, voici que, le conflit italo-éthiopien s'étant transformé en une crise aiguë anglo-italienne, Londres a déclenché l'offensive — ou la contre-offensive — contre l'Italie. Le cabinet de Londres voit, ou affecte de voir, dans l'affaire éthiopienne une menace directe sur ses lignes de communication, et il prend des mesures énergiques de redressement.

Bien entendu, il ne saurait être question d'opérations militaires aussi longtemps que l'on dispose de cet agréable accessoire diplomatique qu'est la Société des Nations. Londres s'est donc adressé à Genève pour défendre des principes qui cadraient si bien avec ses intérêts. Et la S.D.N. qui, depuis le départ du Japon, de l'Allemagne, du Brésil, et l'abstention des Etats-Unis, est pour ainsi dire une succursale de Downing Street et du Quai d'Orsay, a « marché ». Assemblées, comités, conversations, tout cela s'est résumé à une condamnation morale de l'Italie, puis à une tentative de coercition, à un nouveau blocus continental, mais élargi cette fois, au point d'être devenu un blocus international.

Mais c'est là que se trouve la pierre d'achoppement : il est impossible de réaliser l'entente complète entre des nations dont les intérêts sont divergents, et toute tentative de forcer la main des différents gouvernements risque de provoquer des résistances dont les conséquences sont difficiles à prévoir. Déjà on a vu l'Autriche et la Hongrie refuser froidement de s'associer aux sanctions, même économiques, et plusieurs autres pays ont laissé entendre qu'un blocus serait désastreux pour leur commerce. D'autres pays, enfin, ont peut-être donné leur adhésion de principe, mais ne feront rien dans la réalité.

Il résulte de tout cela que l'Angleterre seule devra appliquer le blocus, ce qu'elle ne veut ni ne peut faire de façon effective. Dans le domaine des réalités, l'organisme de Genève n'a pas rendu ce que les dirigeants anglais en attendaient. La mauvaise humeur manifestée par certains journaux britanniques pour ce qu'on appelle le fiasco de Genève est simplement due à l'impossibilité matérielle d'entraîner, sur un coup de baguette, le monde entier dans la voie des sanctions et du blocus.

Va-t-on voir Londres passer à d'autres mesures, ou bien l'Angleterre va-t-elle se désintéresser des choses du continent et revenir à la politique de Salisbury? Il y a lieu de croire que le cabinet et l'opinion britanniques pencheront vers la seconde solution. Déjà des gens bien informés et plusieurs journaux sérieux ont déclaré que l'Angleterre défendrait bien le pacte de Locarno à l'Ouest, mais qu'elle refusait de remuer un doigt si un conflit quelconque éclate dans l'Est.

Business as usual...

Ce qui est un précieux avertissement pour l'Autriche, la Pologne, la Lithuanie et les Etats balkaniques, et même aussi pour l'Italie...

Si les choses continuent longtemps du train où elles vont, il se trouvera bien quelque amiral Consett pour raconter les dessous du « blocus continental élargi ». Et bien certainement, en feuilletant l'ouvrage, on ne manquera pas de tomber sur un chapitre qui présentera une ressemblance profonde avec celui qui était intitulé : *Business as usual*.

Non certes que l'Angleterre n'ait pas l'intention d'exercer une douce pression économique — et diplomatique — sur Rome. L'Angleterre est décidée à bien des choses. Mais elle n'entend pas perdre les occasions de gagner de l'argent quand l'occasion s'en présente. Et les occasions se sont déjà présentées. Deux exemples entre cent : l'eau indispensable au ravitaillement des troupes italiennes en Erythrée vient toujours d'Aden. Il en est de même du pétrole. Pendant qu'officiellement Londres essaie d'arrêter le ravitaillement de l'Italie, en demandant aux Etats-Unis de placer un embargo sur cet indispensable combustible, des compagnies anglaises, l'Anglo-Iranian, la British Petroleum, la Mex-Shell et la Royal Dutch vendent tranquillement du pétrole aux cuirassés italiens. Il est possible que la chose ne dure pas, mais elle a duré assez longtemps pour permettre aux sceptiques de sourire.

Déjà, en Angleterre même, les éléments les plus partisans des sanctions économiques, les travaillistes, commencent à gémir. La suppression des exportations de charbon gallois vers l'Italie a mis sur le pavé quelques milliers de mineurs de la principauté. A l'étranger, plusieurs puissances ont regimbé et M. Titulesco, ministre des Affaires étrangères de Roumanie, a tapé du poing sur la table, à Genève, lorsque l'Angleterre a refusé de se prononcer sans équivoque sur les sanctions à prendre en cas d'agression contre un pays de l'Est européen. Le ministre roumain s'est écrié que l'Angleterre n'entendait appliquer de sanctions que contre l'Italie et il a quitté la salle des délibérations.

Ce petit incident montre à quel point il est difficile de passer d'une proposition théorique à son application pratique, et d'imposer l'unanimité à un concert de puissances quand une de ces puissances hésite elle-même à pousser les choses jusqu'à leur limite logique.

La vague menaçante

Il est à peu près certain que les groupements diplomatiques, les ententes régionales et les alliances actuellement en vigueur seront affectés par le conflit qui met aux prises l'Angleterre et l'Italie. Rien n'est encore définitif dans cette question d'une orientation nouvelle de la politique étrangère de Downing Street. Le Parlement est convoqué afin de déterminer, d'accord avec le gouvernement, la ligne de conduite future de l'Angleterre en face des problèmes du continent européen. Mais il y a lieu de croire que si Londres ne se recroqueville pas dans un funeste isolement — voir le dernier discours de M. Baldwin dans sa propre circonscription de Bewdley — il sera extrêmement difficile, sinon impossible, d'inciter l'Angleterre à assumer de nouvelles responsabilités ou à donner des garanties autres que celles qui figurent déjà au pacte de Locarno. De ce fait, il y a quelque chose de changé dans la structure politique de l'Europe. En cas de conflit, ce

Le mont Fujiyama



Le Japon avec toute sa poésie naturelle...

ne sera plus l'Angleterre qui marchera, mais bien la Société des Nations, si toutefois la S.D.N. survit à la dernière « crise de l'action », plus dangereuse pour elle que toutes ses « crises d'inaction », au Chaco et ailleurs.

C'est donc toute la question du bassin du Danube et de l'Est européen qui va se poser de nouveau et ce sera aux intéressés à régler entre eux leurs différends et leurs querelles, si l'Angleterre n'a pas un intérêt suffisant pour intervenir. Cela fait présager un avenir orageux.

En attendant, il se produit des flottements diplomatiques qui indiquent l'imminence d'un changement d'orientation des pays de l'Est. Ce changement sera précipité par le fait que la situation intérieure des nations balkaniques et danubiennes est devenue de plus en plus instable, que la Pologne est en face de problèmes très délicats à résoudre, que le malaise allemand s'est presque transformé en crise et que la Russie est en proie à des difficultés de toute sorte.

Une vague de malaise passe sur l'Europe et elle n'est pas seulement confinée dans la partie orientale ou occidentale du continent. Mais c'est du côté des Balkans que l'horizon est le plus sombre. Insurrection en Grèce, coup d'Etat avorté en Bulgarie, intrigues de palais en Roumanie, apparition du fascisme en Yougoslavie : tout cela constitue un indice certain qu'il y a, comme dans Hamlet, « quelque chose de pourri dans le royaume de Danemark ».

L'orage se prépare, comme il est d'usage, dans le sud-est de l'Europe, mais cela ne veut pas dire que la situation dans la Baltique ne donne pas de soucis aux chancelleries. Qu'il y ait eu récemment des pourparlers secrets entre l'Allemagne, la Pologne et la Finlande, cela ne fait de doute pour personne. Il y a eu des conversations officielles que l'on n'a pas cachées, mais il y a eu aussi des prises de contact dont on s'est bien gardé de parler. Et ce sont celles-là surtout qui ont de l'importance. Elles ont été suivies de voyages diplomatiques assez suspects, comme celui du général Gombès, premier ministre de Hongrie, qui s'est rendu à Berlin, puis à Varsovie, et qui va aller à Belgrade, ou encore celui de M. von Ribbentrop à Bruxelles.

La vague menaçante, c'est celle qui menace de renverser plus ou moins légalement tous les pouvoirs établis dans le centre européen pour les remplacer par des cliques, ou tout au moins par des coteries qui n'ont pas précisément la paix pour idéal. Et cette vague progresse d'une façon alarmante.

Tragédiant, comédiant...

Les changements européens, prévus dès le lendemain de l'assassinat du roi Alexandre Ier de Yougoslavie, se sont à peu près réalisés. La Petite-Entente préfère voir Hitler à Vienne qu'un Habsbourg, ne serait-ce que pour faire échec à l'Italie. Il faut reconnaître que les relations italo-serbes se sont dans une certaine mesure améliorées, mais ils ne sont pas encore ce qu'ils devraient être. La Tchécoslovaquie garde une dent contre Rome parce que celle-ci a plus ou moins soutenu les prétentions irrédentistes des Magyars

et la Roumanie n'a pas, malgré les apparences, beaucoup progressé dans la voie de l'amitié italo-roumaine.

C'est qu'au fond de tout le problème se trouve cette hallucinante question de la restauration des Habsbourg, restauration qui ne serait possible qu'avec le concours de l'Italie. Tant que Rome ne jettera pas par-dessus bord toute idée de pousser Othon sur le trône, un fossé existera entre les nations de la Petite-Entente et l'Italie.

C'est infiniment regrettable. Mais c'est un fait.

De son côté, l'Autriche vient de voir s'effriter encore davantage le gouvernement successeur du cabinet Dollfuss. Le major Fey a été dégoûté pour avoir montré trop de germanophilie et le prince de Starhemberg, chef des Heimwehren, devient chef effectif du gouvernement, présidé par le chancelier Schuschnigg. La crise ministérielle des jours derniers a presque revêtu le caractère d'un coup d'Etat. Il s'agissait de se débarrasser de la personnalité gênante de Fey, sans risquer de provoquer un mouvement populaire. La police et la troupe étaient mobilisées à Vienne dans la crainte d'un putsch qui, bien entendu, ne s'est pas produit.

Il y a un an, il a fallu un meurtre pour se débarrasser de Dollfuss; aujourd'hui, il ne faut plus qu'une démission collective pour liquider Fey.

C'est le cas de dire : « Tragédiant, comédiant... » On est revenu au bon temps de l'opérette viennoise et ce ne sont certes pas les Allemands, si bêtes qu'ils soient à certaines heures, qui feront lever le lièvre avant le bon moment. M. von Papen travaille dans l'ombre avec succès « au rapprochement » de l'Autriche et de l'Allemagne. Il a accompli « de la si belle ouvrage » qu'il est inutile, pour le moment du moins, de tenter un coup de force pour réaliser l'Anschluss, qui se fait tout seul.

De leur côté, les éléments fascistes autrichiens, représentés par Starhemberg, ont essayé de remonter la pente et grâce à l'appui de l'Italie, ont réussi provisoirement.

Si au moins le provisoire en Autriche était comme en France, permanent, on pourrait croire que la menace de l'Anschluss est écartée. Mais à Vienne le provisoire est provisoire et rien de plus...

André BOWMAN

Régimes politiques

A M. Frédéric Lefèvre, rédacteur en chef des NOUVELLES LITTÉRAIRES, qui était allé l'interroger, M. Oliveira Salazar, le président-dictateur du Portugal qui, en quelques années, par une action clairvoyante et énergique, a tiré son pays du marasme et l'a ramené à la prospérité, a fait la déclaration suivante :

Les régimes politiques sont variables selon les circonstances de temps et de milieu. Il n'y a pas de régime politique idéal qui vaille également dans tous les temps et dans tous les pays, mais il y a certains principes fondamentaux communs à tous les régimes politiques, même les plus opposés, et sans lesquels il n'y a pas de gouvernement possible si l'on entend par gouvernement un gouvernement qui gouverne.

Idoles allemandes

M. Max Hermant a voulu nous expliquer — expliquer non seulement à la France, mais à l'Europe, mais au monde, car c'est tout l'univers qui est intéressé dans la tragique aventure qui se prépare outre-Rhin — le phénomène stupéfiant et tout ensemble effroyable de l'actuel germanisme. Il l'a fait, nous dit-il, « sans aucune intention politique », avec autant d'objectivité qu'en met le savant dans son laboratoire à l'analyse d'un fait de nature. Il ne s'agit pas ici d'examiner si l'entente — l'entente réelle — entre la France et l'Allemagne est possible, au même degré qu'elle est souhaitable, ni si l'Allemagne au fond d'elle-même, malgré toutes ses protestations verbales, ne s'obstine pas tout au contraire dans son éternel désir de « ruée vers l'ouest ». Il s'agit de comprendre l'origine et le développement du messianisme hitlérien. Car, cela compris, la première question ne se pose plus.

Messianisme. Sous son nouveau visage, le germanisme n'est rien d'autre. « A l'origine de toute idolâtrie, écrit M. Max Hermant, on trouve un émerveillement. » Pour l'Allemagne, au milieu du XIXe siècle, l'émerveillement a été la Machine, image concrète à ses yeux de la création pure chère à sa métaphysique nébuleuse. « Un peuple de machines mêlé à un peuple vivant », n'était-ce pas là l'instrument le plus propre au triomphe du germanisme ? Et dès lors le germanisme eut ses trois temples.

Le temple de l'Activité, où l'on rend un culte au mouvement; car l'Allemand, a dit Sieburg, vit dans un état de création permanente. Il n'éprouve ni le besoin de former, ni le plaisir de manier un objet achevé. Le besoin de demeurer dans un état créateur, besoin spécifiquement allemand, est en opposition avec le besoin essentiellement français de parachever une oeuvre. L'Allemand adhère plus au devenir qu'il ne tend à la perfection. Pour lui, le but de la création, c'est la création même. Peu lui importe le rythme du monde; il n'a que faire de cette grande loi enseignant que la création, du jour où elle ne trouve de but qu'en elle-même, se condamne à l'écroulement.

Le temple de la Technique, où l'on rend un culte à la raison. Oh! non pas à la raison qui convie l'homme à l'observance des lois naturelles! — A la raison, sans point d'appui sur le sol, qui entend affranchir l'homme de sa dépendance envers la nature et modeler le monde au gré des déductions philosophiques.

Le temple de l'Etat, où l'on consacre, en conséquence des deux premiers dogmes, la toute-puissance d'un animal collectif où l'animal humain doit s'abîmer tout entier. Le national-socialisme rejette toutes les notions auxquelles

1. MAX HERMANT, Editions Bernard Grasset, Paris.

demeurent attachés tous les autres peuples de la terre, de l'utile et du nuisible, du bien et du mal. Il n'est plus, pour lui, de valeurs morales, mais uniquement des valeurs nationales. Le but devient d'opposer ce qui est allemand à ce qui ne l'est pas — d'imposer sous tous les cieux ce qui est allemand, pour anéantir tout ce qui ne l'est pas. L'univers? Fiction qu'il est temps de dissiper. Seule l'Allemagne est une réalité. Il y a quelque quarante ans, Henckell écrivait : « L'Univers, c'est nous. »

Dans l'espérance allemande, le XXe siècle doit être celui des funérailles de la civilisation chrétienne allant rejoindre dans les nécropoles des musées — si les avions hitlériens en laissent quelques-uns debout — le passé d'Athènes et de Rome, le siècle de l'avènement de la plus grande, de la plus belle et de la plus riche civilisation germanique. L'Allemagne aspire au cosmos et, répudiant toutes les maximes sacrées d'un monde qui d'ores et déjà lui paraît aboli, le droit romain, l'idée de justice et la notion de contrat, les principes universels, l'Allemagne est Dieu.

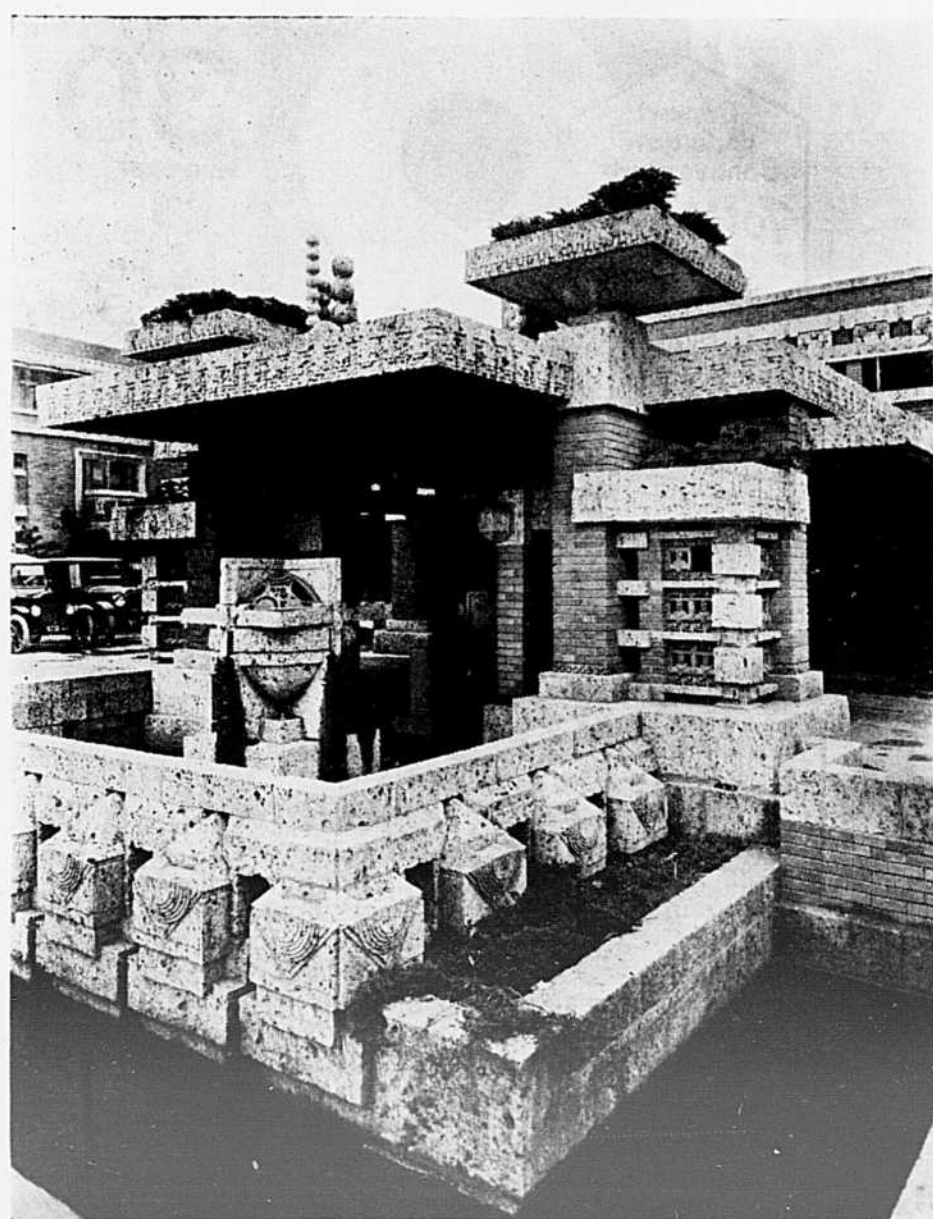
Etre Allemand, c'est avoir la grâce suffisante, c'est communier dans une nouvelle religion : la religion nationale. Pour la première fois dans l'histoire des hommes, un peuple en arrive dans ses divagations métaphysiques à ce point d'extravagance de se diviner lui-même. Chez les peuplades demeurées au stade primitif, qu'on se remarque étendues MM. E. Durckheim et L. Lévy-Bruhl, le dieu protecteur de la tribu, c'est un animal sacré, le totem. L'Allemagne s'est totémisée. Outre-Rhin, le totem, c'est la Nation elle-même. Face aux grandes religions dont l'univers a jusqu'ici vécu, l'Allemagne proclame un nouveau Verbe et un nouveau Messie : l'idée de l'Allemagne; un nouveau prophète : le Reich allemand.

Et ce Dieu n'a que faire des élévations morales, ni des prières. Rien ne lui plaît que l'Action. Et quelle forme de l'Action? L'Action collective. Or, est-il plus belle forme d'action collective que la guerre? « La guerre, a écrit Bernhardt, ne doit pas être considérée comme une barbarie, mais comme l'expression la plus haute de la vraie civilisation. » La religion hitlérienne vient, on le voit, de sources lointaines. Le visage de Hegel se profile à son origine.

A l'Europe et à l'Univers — puisqu'Europe et Univers sont en cause — de voir si leur vieil idéal doit accepter de sombrer devant un monstrueux messianisme, si la valeur de l'être humain et la noblesse de la pensée libre, la grâce de la vie et le charme de la tendresse doivent être sacrifiés à un faux dieu. Le livre si remarquable de M. Max Hermant pose toutes les données du drame que l'Allemagne espère prochain.

A. R.

L'Hôtel Impérial, à Tokio



...et le Japon tel que les étrangers le sabotent avec des monuments de ce genre dont le style bâtarde est une odieuse parodie de l'architecture nipponne et de l'art moderne européen.

VALCARTIER, MORNE PLAINE!

Grand reportage inédit de JEAN-LOUIS GAGNON

Au cas où nos lecteurs croient trouver dans le texte ci-dessous quelques anachronismes, nous les prions de prendre note que ce reportage a été écrit il y a plusieurs mois. — N. de la R.

SUITE

J'en fais la remarque à X-21 : — Ecoute, il y a deux trous dans le système. Primo : les hommes n'ont pas conscience qu'ils font un travail. Pour eux gagner vingt cents par jour — ça veut rien dire. Ils ne sont pas ici pour travailler, ils sont ici pour ne pas crever de faim. Ils sont sans destinée — ils sont comme dans un monde où il n'y aurait pas de nord. Secundo : à côté du camp de concentration, on aurait dû organiser un bureau de placement. Cela n'a pas été fait, et l'homme qui vient ici avec l'idée d'en sortir sous peu — pour aller travailler — a vite fait de s'apercevoir qu'il est noyé, englouti dans le tas. Alors, fondu dans la masse, sans possibilité pour lui d'en sortir, il devient peu à peu paresseux et satisfait de son sort.

Et je m'en vais, seul, gagné moi aussi par l'atmosphère paresseuse qui émane du camp, en songeant aux huit cents matricules qui y vivent pareils à des robots — heureux de bouffer trois fois par jour, de roupiller toute leur journée du dimanche, et d'aller à la selle à heure fixe ou non, selon qu'ils sont nomades ou sédentaires...

canayen !

Des initiés d'une mythologie antique et des scientifiques d'une école moderne enseignent que l'on trouve, sous la chair des hommes, un squelette d'animal. Certains même démontrent qu'encore plus que leur ressemblance anatomique le parallélisme de leur température psychique devrait nous obliger à refaire le regroupement des espèces. Et ceci laisse prévoir une ère de prospérité fantastique pour le pays qui pourra le plus vite se transformer en laboratoire et enseigner au populaire le métier de cobaye. Je ne sais si l'idée fera son chemin — mais, chose certaine, ce serait une veine pour nous : à défaut de la ressemblance anatomique, nous avons, plus qu'il faut, la température psychique. Evidemment, les Canayens trouveront encore le moyen de s'engueuler quand on en sera à la classification des genres — moutons, vaches, cobayes, — mais grâce à un entraînement long de trois siècles et à l'intervention de la Providence, nous finirons par passer à travers, et le miracle canadien viendra à bout de la science des maudits Français.

Cette température d'animaux végétariens que nous avons, je l'ai re-

trouvée au camp dans tout ce qu'elle a d'indécis et de flasque. Seulement — et c'est déjà un signe de la supériorité des chômeurs sur les députés — là, on s'en rend compte. Et justement, ce soir-là, j'écoutais X-100 qui debout au milieu de la tente centrale disait leur fait aux chômeurs.

X-100 est un homme des pieds à la tête. Exemple : il a demandé à chan-



ger de secteur, parce que son chef d'équipe n'était pas un homme. Et cependant son ancien secteur était de beaucoup le meilleur.

X-100 dit :

— Vous êtes des peureux. Les gars des camps du Québec n'auront jamais rien. Pas de danger, que les bonshommes d'ici se révoltent comme ceux du B.C. Vous verrez que là-bas on aura une plaquette de solde quand nous aurons encore not' maudit vingt cents.

Le B.C. (British Columbia) a bonne renommée chez les chômeurs. Pour eux, c'est la seule terre de vie qui soit au Canada, et si les drapeaux rouges doivent fleurir un jour, ce sera là. Des révoltes récentes, un sens anarchique plus vif qu'ailleurs, font du B.C. une zone paradisiaque pour les 40,000 hommes des camps de concentration canadiens et les 30,000 hoboes baladeurs.

Et X-100 continue. Il explique aux hommes qui l'entourent que les Canadiens français seront à jamais Ca-

nadiens et qu'ils auront toujours une sacrée peur de la police.

— C'est pas un métier d'homme, qu'on fait là.

Quelques jours plus tard, on annonce la venue d'un représentant du ministère de la Défense Nationale — « qui viendra avec les enveloppes ».

— V'là la paye, disent les hommes.

Escorté de deux hommes rouges — de la Gendarmerie Royale — le payeur ministériel arrive. Les hommes se massent devant la tente, et à tour de rôle vont toucher une enveloppe qu'on leur remet sur présentation du matricule.

Les enveloppes ne pèsent guère. Une grosse partie de la solde a été touchée durant le mois sous forme de bons de cantine. Les bons de cantine sont rouges ou verts selon qu'ils représentent cinq cents ou une cent. C'est vous dire que les dépenses des chômeurs sont minces, que les épinards ne nagent pas dans le beurre et que Rothschild — même ruiné — apparaît à leurs yeux comme un dieu coulé en or massif.

Une heure plus tard.

Autour d'une table commune, les chômeurs avalent leur pitance.

Quelqu'un dit :

— On aurait ben dû leur crisser ça et vider la caisse.

X-100 répond :

— Excite-toé pas. On est quatre-vingt hommes icitte ; ben, rien qu'une police rouge qui nous aurait regardés un peu de travers et on se sauvait comme un seul homme. Les Canayens, l'ont pas de poils aux jambes. V'là un mois, on était vingt-cinq sur un tender. A Trois-Rivières, l'gars du train nous a dit : « Descendez ! » — et les vingt-cinq ont descendu... Vous voyez ça, si c'avait été un R.M.P. ? Aie pas peur, Jos. Ta bonne vieille peau, t'as froter pas contre la peau d'un R.M.P.

Chacun regarde sa soupe en silence.

Je vois des mains qui se glissent sous la table — fouillent dans la poche droite du pantalon et froissent une petite enveloppe qui représente leur Destinée.

3 — Ceux qui font fantaisie l'amateur de révolutions

C'est X-21 qui m'avait présenté à l'amateur de révolutions, et il m'avait dit :

— Tu vas voir et surtout entendre une foule de bagouards. Peut-être même, feras-tu connaissance de quelques beaux types d'anarchistes. Mais je te jure que tu perds ton temps si tu vas à la recherche d'un technicien du socialisme. Le plan quinquennal, la production organisée, l'unité de commande : tout ça, c'est du grec pour les gars ; ni vu ni connu. Cependant, je te ferai voir un être à part. Il est toctoc, mais amusant.

Et je connus X-75.

X-75, de profil, ressemble à un héros d'un roman de cape et d'épée. De face, à l'héroïne...

Dès notre première entrevue, il m'expliqua comment il était venu à l'anarchie :

— ...il est vrai que, dans le temps, j'étais déjà passé au scepticisme.

— Du doute à l'anarchie il n'y a que l'espace qui sépare la grenouille de l'étang, laisse tomber X-21.

— Le jour où je suis devenu anarchiste, j'étais dans un camp de l'Ontario. Bien, croyez-le ou non, le jour d'ensuite on me mettait dehors en m'appelant « sale agitateur ». Vous savez, avec moi, ça ne traîne pas.

X-21 me pousse du coude et je dis :

— Tu dois connaître Jan le Hobo ?

— Oui, oui. Celui qui a envoyé une grande lettre à Vivre ? Mais dis donc, Malraux, tu devrais bien écrire dans ça, toi.

— Tu parles ! que je me dis par endedans.

— Tu lui as dit ton plan, à Jan le Hobo ?

— Evidemment. Très simple, mon plan. A date fixe — et les hoboes portent le mot de passe d'un bout à l'autre du pays — les quarante mille hommes des camps sortent. Escortés des trente mille hoboes, nous avançons sur Ottawa. En route des milliers de chômeurs se groupent autour de nous. Nous arrivons là-bas au moins cent mille. Bessborough a le feu au derrière, et nous passe le crachoir.

— Et comment t'organises ton régime ?



— C't'affaire ! La technocratie à Saint-André.

— Ah oui !...

A ce moment X-18 nous approche et engueule proprement X-75. J'en profite pour faire signe à X-21 et nous allons un peu à l'écart.

— Sa marche sur Ottawa n'a rien d'original, mais c'est pas plus idiot qu'autre chose.

— Non, mais c'est l'assurance avec laquelle il raconte tout ça, qui est bête. S'il pouvait, ce sacré fou-là serait capable d'ouvrir une agence de révolutions et de mettre sur sa carte de visite : Monsieur Z., agitateur public. Tu peux pas savoir comment il est difficile de trouver un vrai socialiste, un gars qui connaît le métier.

— Et la technocratie à Saint-André ?

— Demain il préconisera un autre système. X-75 se fiche des systèmes. Ce qui l'amuse, c'est la révolution. Il a fini par avoir la mystique de l'anarchie ; c'est un cas plus rare que tu ne le crois. Et dire que c'est un des plus calés de la corporation ! C'est comme pour l'histoire de la nationalité. As-tu remarqué que, dans le bled, tout le monde gueule contre les Anglais, mais que pas un ne s'arrête à penser qu'il faudrait d'abord sortir de la Confédération ?

— C'est vrai. Et l'U.R.S.S., qu'est-ce qu'on en dit, ici ?

A ce moment X-18 et X-75 reviennent vers nous. X-18, qui a entendu, répond :

— Quand un chômeur trépassé, il va à Moscou.

Je me tourne du côté de X-75 :

— Ça te plairait, toi, d'y aller, à Moscou ?

— Non... Staline, l'est pus pentoute anarchiste...

Je devine X-21 en colère. Des mots tombent, un ne s'arrête à penser qu'il faut préférer sa chemise à son drapeau.

Puis X-21 tourne les talons. Je reste seul, perdu comme un Chinois sur une banquise.

le roi des Hoboes

Ce soir-là, nous étions dans la tente centrale et, pendant qu'à une table quelques chômeurs jouaient un poker, j'écoutais X-13 qui jasnait.

X-13 est un hobo de race. Dans l'importante confrérie — 30,000 membres, ne l'oubliez pas — il s'est bâti une renommée enviable. Depuis longtemps il voyage, et il connaît dans les coins les trucs du métier. Comme tous les Grands Hoboes, il a son nom de guerre — un nom qui a roulé dans bien des aventures. J'avais fini par le mettre en confiance — vous allez voir comment — et j'étais devenu son camarade. Il m'initia.

Les hoboes sont défiants. Même quand ils vous disent leur vie, jamais ils ne lâcheront les mots trop justes qui permettent de placer et de reconstituer exactement l'aventure. De plus, le hobo n'a généralement pas de copains ; il a des frères : 30,000. Seulement, nécessité oblige.

J'ai dit que le secteur No 7 était composé pour une grosse part d'hommes de chantiers. L'autre tranche se divisait en hoboes et en chômeurs authentiques. Restait deux ou trois hommes — dont j'étais. Un soir, X-13, qui voulait avertir ses auteurs de son arrivée prochaine, car un hobo ne manque jamais d'aller embrasser sa maman au passage, voulut écrire. C'est une des rares choses que X-13 ne sait pas faire.

S'adresser aux gars de chantier ? ça jase trop.

Aux chômeurs ? des guenilles.

Aux hoboes ? trop dangereux pour la combine.

X-13 vint me trouver.

— Dis donc, Malraux, tu voudrais pas écrire une lettre pour moi ?

— Correct. Viens dans ma tente ce soir.

Dans ma tente, où je suis avec mes deux poteaux, X-13 arrive. Tout bas, il me raconte une histoire vague et me dit :

— Arrange ça pour le mieux.

J'écris la lettre. Puis :

— Quelle adresse qu'on y met ?

Se penchant sur moi, X-13 murmure quelque chose que je ne comprends pas.

— Viens dehors un peu.

Là, il lâche le paquet.

J'écris.

— Et maintenant, t'imagines pas qu'une lettre ça se poste comme ça — sans mettre de nom ?

— Viens dans ma tente... je suis seul.

Tout bas il dicte un nom.

Encore une fois je devine l'hésitation ; quelque chose qui ne va pas. Je comprends que X-13 est chiffonné à l'idée qu'il ne peut contrôler ce qu'il y a d'écrit sur le papalard.

— Ecoute, vieux, ma parole que j'ai écrit ce que tu m'as dit d'écrire et que ça restera entre nous deux.



J'ai dit ce qu'il fallait dire, et X-13 me serre la patte.

Le lendemain, il vient vers moi, et comme à un camarade :

— Si tu veux, la semaine prochaine, quand on aura la paye, on jumbra tous les deux. J'sais pas si tu connais le métier — mais bibi connaît ça.

Et avec des mots drôles et des mimiques innénarrables il cause :

— C'est un métier dangereux, mais le meilleur. On voyage, on grouille. Y a la tournée des camps. Ça, en jumbant avec tout le bagage, ça rapporte pas pire. Vois-tu, en arrivant à Montréal on vend toute... Et avec l'argent, ôte-toé d'la, qu'on se fait aller le ca-

nayen. Et quand l'estre pus rien — ben, le vieux passager est toujours là pour nous jumbier dans une autre paroisse.

— Ça arrive que tu voyages endedans ?

— Voyager su' les coussins ? non, non. Les hoboes, l'voyagent su' le bon vieux tender.

— La police ?

— C'est plus malin, mais aie pas peur que je connais ça. Une fois j'ai traversé Toronto rien que sur un talon, et la police a besoin de flayer en batimbe si a veut me faire manquer le passager.

— Et l'hiver, tu voyages aussi ?

— Non. Quand j'peux, l'hiver je travaille ; n'importe quoi. Mais quand arrive le printemps, reculez-vous les p'tits pères, je lève les talons. Pis je voyage jusqu'au 15 octobre. Après, c'est trop fret.

— T'as une grosse saison, cette année ?

— Dix-sept camps sur le programme. J'en ai pour une mèche... Mais faut que j'habille mes frères...

— T'es soutien de famille...

— La mère chez nous est pas riche, faut y donner un coup de main.

— Et mon hobo me communique une foule de détails sur la confrérie. Il m'explique ce qu'est le mal du printemps ; partir...

Dans la tente, X-13 jasnait toujours. Assis sur la terre, autour d'une truelle — c'est le nom dont là-bas on a baptisé les poêles, et ça rapport à leur forme particulière — chacun écoutait.

Le mouc, un jeune de dix-sept, dix-huit ans, le regardait avec l'air de vouloir en faire autant. X-13 faisait des poses, calculait ses offets. Dans une langue imagée et crue, il disait de belles choses.

Et je rêve.

Je fais trois fois le tour du Canada. Je tape tous les bourgeois de mon pays. De la part d'honorables citoyens je reçois de grands coups de pied au cul. Je m'empiffre et j'hospitalise dans les chauds et confortables patilins des bonnes sœurs. J'ai des amours étranges et rouges. Je traverse comme une flèche dix-sept camps sous dix-sept noms différents. Je fais le tiroir d'un marchand et quatorze métiers. Et je m'enfonce dans la nuit, à cheval sur un tender lancé à perdre haleine, pendant que peu à peu la suie, la misère et la rubbing me saoulent...

Jean-Louis GAGNON

A SUIVRE

À NEW YORK • PHILADELPHIE • BALTIMORE • WASHINGTON

30

Départ de la gare Bonaventure
Tous les soirs

Volontaires Pullman et de première classe à ventilation régulière

L'horaire est établi d'après l'heure solaire

Le WASHINGTONIAN

service direct à NEW-YORK et WASHINGTON

Arrivez à New-York de bonne heure : : : à 7.48 A.M. . . . et assurez-vous une nuit entière de sommeil et un service direct. Tout le confort des wagons-lits Pullman, avec cabines et chambrettes. Petit déjeuner dans le wagon-restaurant. Wagon du type club. Arrêts à Hartford et à New-Haven. Correspondances commodées pour Atlantic City, la Floride et toutes les stations du sud.

Pour renseignements, billets et location de couchettes, adressez-vous à la gare Bonaventure ou au bureau du Canadien National, 384 ouest, rue Saint-Jacques, M.A. 4731.

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS



L'acier au manganèse, marque « Sorel », d'un alliage spécial, pour mâchoires de concasseurs, revêtement intérieur de malaxeurs d'asphalte, semelles de chenilles pour excavateurs et tracteurs, outillages miniers, etc., est reconnu de qualité supérieure ; il est employé par la majorité des entrepreneurs de pavage. En général, l'industrie minière du Québec fait aussi grand usage de ce matériau.

Aucun Canadien ne doit oublier qu'en achetant des marchandises ou des produits fabriqués par nos manufacturiers il accomplit un devoir social et collabore à l'expansion de nos propres industries. C'est là du patriotisme bien compris.

ARTS et LETTRES

Un nouveau poète

Dans un pays où la critique littéraire se fait d'autant plus imposante que les œuvres le sont moins, quelle aubaine de pouvoir signaler au public un talent plein de richesses (ne pas confondre avec promesses, en dépit de la rime), le poète au verbe rare et au dynamisme intense qu'est M. Roger Brien. Il vient de se révéler du coup dans un livre¹ qui contient, comme il fallait s'y attendre, des défauts : de l'inachevé, de l'outrance, mais qui déjà le classe au premier rang de nos aèdes, avec privilège de concours en tous les jeux floraux qui s'exercent au-delà des mers. S'il éprouve un besoin de sympathie, il admet un besoin de critique. Je ne puis, ici même, le servir à souhait, mais le lecteur trouvera dans ces quelques paragraphes une indication.

Je n'ai pas, comme Henri d'Arles, le goût, encore moins la manie d'objecter au titre d'un ouvrage. C'est un choix si délicat, si personnel, qu'il semble que la critique doive s'arrêter là. Mais quand je découvre en M. Brien le chantre inspiré de l'espoir en Dieu, et quand je vois ce tout jeune homme, bien que d'une santé faible, entrer dans la vie par la porte d'or, je me demande à quoi rime un titre que l'ensemble va aussitôt démentir : *Tous les espoirs nous raillent*. Faudrait-il croire, avec André Theuriot, que pessimisme égale mauvaise digestion ?

Il y a chez l'auteur un écrivain mystique, un observateur du réel et un visionnaire à grand fracas. Les trois sont peut-être d'essence à part. Je veux dire par là, que M. Roger Brien, cramponné à son rêve d'une religion vécue, repousse hardiment, à l'exemple d'un Péguy, d'un Claudel et d'un Jammes, toute forme banale ou trop doucereuse usitée en pareille matière. Lui qui produit de si riches poèmes à la gloire du Christ serait fort empêché de composer un cantique. Plaignons les bouches fines ou mieux les abrutis tentés de le récuser pour ce penchant de sa nature, incapables de goûter, par exemple, des strophes comme celles-ci :

O mon Dieu, j'ai rêvé d'ascensions
[mystiques,
Où délaissant la chair, je ne serais
[qu'esprit ;
J'ai rêvé de Thabor, et je n'ai pas
[compris
Que vous n'ouvrez le ciel qu'aux cœurs
[purs des enfants.
Je n'aurai, lourd d'orgueil, créé que
[des dystiques,
Des tercets, des quatrains, sonores,
[étouffants.
O mon Dieu, ce que j'ai de meilleur, je
[vous l'offre
Avec les pleurs du temps passé, et le
[regret
De n'avoir pas arde du feu qui vous
[brûlait.
Je vous offre ma chair glissante encor,
[muette
De repentance ; il y fait noir comme
[en un coffre !
Je n'espère qu'en vous pour devenir
[honnête.

De son côté, le poète réaliste ne se croit pas obligé de penser et de sentir comme tout le monde. Il n'a jamais prétendu, sur les questions grandes ou petites qui agitent son temps, ramasser dans une formule, pour leur donner de la consistance, les pensées éparpillées dans la foule, et se créer de la sorte une juste popularité. Un autre pli de son âme ramène à ses luttes personnelles, à ses souffrances et à ses rêves. Seule l'idée communiste,

Histoire de Russie, écrite en mots de
[sang,

a trouvé dans ses vers un écho de la réprobation générale. De même quand il s'agit du pittoresque à enregistrer et à rendre : il est frappé pas tel détail

et s'en émeut ; or, le plus souvent, c'est un détail qui échappe au vulgaire. Il n'est que de lire, pour s'en convaincre, *Au port de ma ville* :

C'est de l'avoir peut-être trop aimé,
De l'avoir trop chanté que je porte en
[moi-même
Le décalque centré de tes murs, de
[tes quais,
Cela peut être aussi d'avoir trop
[regardé,
Dans le mauve des soirs,
Tes enfants de métal,
Que j'ai des souffles géants, plein la
[tête,
Et que je sens vibrer en moi toutes
[les fêtes
Qui se suivent à bord de tes vaisseaux.

On peut juger du vrai poète par l'idée qu'il se fait de la mort et les sensations qu'il en éprouve. A l'inverse d'Anna de Noailles, brisée surtout dans l'attente de son propre trépas, quand,

La bouche pleine d'ombre et les yeux
[pleins de cris,

son être entier ne sera plus que le reflet d'une pensée glissant dans l'inconnu, notre poète visionnaire évoque les grandes hécatombes, les dynasties et les empires croulés. *Hamlet aux enfers* ne manque pas de souffle et pêche plutôt par un jet trop abandonné où l'idée se perd, faute d'être serrée d'assez près. D'une façon générale, il faut conseiller à ce jeune écrivain de laisser reposer ses textes, pour les revoir quelques semaines plus tard et les purifier en supprimant du moins de fâcheuses redites.

La critique en effet s'en prendra davantage au métier de M. Brien qu'à son inspiration. Des nombreuses licences qu'il s'octroie, et dont la principale est la suppression à volonté de la rime et de l'hémistiche, j'en retiens une moins plausible d'apparence et qu'il s'agit d'expliquer. Le poète semble compter, dans un but d'évocation et de suggestion, sur certaines alliances de mots et certaines épithètes qui n'ont d'application légitime ni au propre ni au figuré. Malgré tout, ces intrus donnent aux choses leur couleur, quand l'auteur décrit, au récit leur allure, quand il raconte. Deux exemples entre cent. *Hamlet* vient d'entrer dans la cité des morts :

Par moments il voyait, sur ce vaste
[Acropole,
Se disloquer des pierres qui tombaient,
[roulaient,
Ecumeuses.

On se demande d'où provient cette écume... On le voit d'autant moins que, trois lignes plus haut, le poète a fait des enfers l'antique Eden « séché », garni, si l'on veut, de fontaines d'onyx, mais « sans eau ». L'épithète écumeuses n'a donc pour but et pour effet que d'évoquer la grandiose et le catastrophique. De même, si

Des viscères d'albâtre ondulaient sur
[le plan,

comme les statues en général (!) n'ont pas de viscères, l'expression surgit là pour mettre notre imagination en branle et intensifier le tableau. Je le répète, il ne s'agit pas d'exemples isolés ; nous voici donc en présence d'un système ou d'un procédé. Ou l'auteur reconnaîtra mon explication, ou il cédera au reproche de verbalisme et d'impropriété.

Défauts de jeunesse, alors ? Je n'en vois pas d'autres en cet admirable recueil, qui tranche sur maints produits de la même génération.

M.-A. LAMARCHE, O.P.

(De la REVUE DOMINICAINE)

¹ Roger BRIEN. — *Tous les espoirs nous raillent*. — Poèmes, Montréal, 1935.

A travers les chefs-d'œuvre



Savant, architecte, ingénieur et sculpteur, Leonardo da Vinci est avant tout peintre. La fresque de l'Annonciation comprend les deux personnages de l'ange et de la Vierge, chacun occupant un côté du tableau et l'équilibrant. Cet ange est une parfaite illustration de l'art de Vinci, qui, basé sur une étude approfondie de la théorie et une attentive observation de la nature, se recommande avant tout par la perfection des proportions, un dessin ferme et ce merveilleux modelé auquel il accordait une attention toute spéciale.

Les mendiants

Eternels troubadours de la gême, haillons
De chair humaine et de courage sur nos routes.
Le rythme de leurs pas que l'univers écoute
Trouve le calme des nuits d'un rauque carillon.
Le corps galvanisé par la glace des nuits.
Ils vont sur un chemin qui n'a plus d'horizon.
Et leur espoir éteint, comme une ombre, les suit.
Ils ont les yeux vitreux des pluies universelles.
Le soir, quand ils essuient leurs chagrins trop profonds
Et parlent à leur mal avec des airs de fous.
Leurs vêtements serrés aux reins par des ficelles
N'empêchent pas le froid de vriller par les trous.
Leur front que cisela le grand scalpe des vents.
Leurs cheveux astiqués de sœurs, de poussières.
Et leur corps dont le dos voûté comme un auvent
Arque le labyrinthe des villes sans fin.
Et leurs mains desséchées à ramasser des pierres
Que leur ventre creusé voudrait changer en pain ;
Et leurs pieds dont les os craquent dans les ornières :
On dirait de défunts jaillis de cimetières.
Condamnés à rythmer la marche de la faim.
Ils vont toujours de maison en maison.
Et personne ne sait leur histoire, leur nom.
Les croisons que la charité porte à leurs lèvres
Font dissoudre des mots qui bénessent, qui chantent.
Leurs grands yeux, lustre éteint, pour un instant s'enflamment
Quand des leurs d'espoir sillonnent leur tourmente.
Leur visage est un sol où la barbe broussaille,
Et la vermine y vit durant la canicule.
Les chiens, flairant leur sort de vagabonds, aboient
Comme après la lune ; et les enfants se bousculent
Pour logner de plus près ces errantes grisailles
Penchées près des flaques de pluie sale, et qui boient.

Roger BRIEN

Echos

Pour un prix indépendant

En couronnant le volume de poésie de Mlle Jacqueline Francœur, le jury du prix David a commis une erreur qui touche au grotesque.

Et pourtant, nous avons parmi nous un poète, un vrai celui-là : Roger Brien. M. Brien, que cette injustice ne semble pas affecter, continue à travailler et publiera à la fin de novembre, aux Éditions du Totem, un nouveau recueil de poésie, *Faust aux enfers*.

Espérons que, l'année prochaine, ces messieurs du prix David auront acquis quelque compétence ou qu'un autre prix sera fondé par des personnes qui savent faire la différence entre un poème de facture impeccable et de forte inspiration et un « roucoulement de colombe » mis en mauvais vers.

La dictée de Georges Duhamel

M. Georges Duhamel, cet été, n'a point couru les plages et les villes d'eaux. Il est resté, comme de coutume,

dans sa maison de campagne de La Naze, près de Valmondais. Et c'est sans doute à ses heures de loisir qu'il a laissé tomber d'une plume ironique et nonchalante les charmantes *Fables de mon jardin* que publie la REVUE DES DEUX MONDES.

Il y est question des potirons et des limaces, du chien et du chat. Est-ce un jour de pluie que M. Duhamel a composé cette « dictée nostalgique » ?

« Zinias, mes beaux zinias, vous n'avez plus aucun pouvoir. Ah ! que ne suis-je pas à Zanzibar avec Zénaïde ou Zoé ! J'ai souvent souhaité de vivre en ce paysage de rêve, assis sur un Z majuscule. Je regarde mes zouaves chasser le zèbre et le zébu avec la zagaïe... Zélateur de Zarathoustra, je vivrais loin des Zoiles, loin des zizaniez, des zéros, du zona, des zines et des zoatants zoographes, le poing sur mon zygoma, perdu dans la contemplation du Zénith ou du Zodiaque, tel un innocent zoophyte. Ainsi jusqu'au zigzag suprême, et jusqu'au zut définitif. »

Cette fantaisie zingibacée qui zinzine sa zwanze est un zeste de M. Georges Duhamel.

La critique des livres

Jean FAYARD : *La chasse aux rêves*, roman ; A. Fayard, éditeur, Paris.

M. Jean Fayard a jugé que le moment était venu pour lui de clore la période de l'humour, de la fantaisie et du roman autobiographique où il a, depuis ses débuts, cueilli en jouant de si délicats succès. *Oxford et Margaret, Trois Quarts du monde, Mes Maîtresses*, d'autres — et *Mal d'amour*, Prix Goncourt d'il y a quatre ans —, romans « faciles », déclare-t-il avec sa modestie charmante... comme si c'était si facile vraiment de voir avec tant de finesse et de faire voir avec tant d'esprit !

Il a voulu, cette fois, au fil d'un roman « à l'anglaise », où l'auteur prend du champ dans l'espace et dans le temps et dispose son œuvre sur tous les plans qui lui donnent son entière valeur, raconter l'histoire d'une vie. *La Chasse aux rêves* ne suffira donc pas à achever l'entreprise. Saisissant son personnage aux premières années de l'enfance consciente, à l'âge où les souvenirs s'installent — car c'est le héros lui-même qui dit ici son aventure —, le livre le quitte à l'heure où l'homme enfin regarde la vie face à face, comme une amie ou une ennemie. Deux autres volumes, nous prévient M. Jean Fayard, permettront à Clément Letourneur plus tard d'accomplir son destin.

Ce Clément s'annonce dans *La Chasse aux rêves* comme le cousin contemporain du Julien Sorel de Stendhal et du Rastignac de Balzac.

ALAIN : *Propos d'économie* ; Gallimard, éditeur, Paris.

Des propos, il faut prendre le mot à la lettre, les causeries familières d'un sage qui est l'un des hommes les plus remarquables de ce temps et qui a suivi les événements économiques dont le résultat déconnaît aujourd'hui l'univers en jouant hommes et choses à l'échelle du bon sens. Donc, point de dogmatisme ici, point de système et nul « plan » mirabolant. Alain n'a que pitié estime pour l'« homme à idées » persuadé de naissance qu'une entreprise dont tous les éléments ont été prévus doit infailliblement réussir. Ce sont des gens de cette sorte qui ont mené le pauvre monde où il en est. Ils ont tout calculé sur le papier, ils n'ont oublié que la vie, dont les réactions et les lois se moquent des prévisions du papier. Et toutes leurs données folles, si on les laissait faire, ils les recommenceraient demain ; car leur échec, que les autres paient de la misère, s'il les a étonnés, vexés dans leur orgueil imbécile, ne leur a rien appris.

À côté de l'homme qui va sur le rail de l'idée jusqu'à la catastrophe, il y a celui qui guette les changements du monde, parce qu'il sait qu'il ne peuvent pas ne pas se produire, qui prend le vent à la bonne minute et n'est jamais certain que tout ira bien. Celui-là pense comme le marin : « Une main pour la manœuvre et l'autre pour ta gouverne. » Mais ce sont là des « gens sans éloquence, dit Alain, et sans politesse. Le jour pourtant où vous élèverez au pouvoir quelqu'un d'entre eux, où vous le défendrez contre les petits journaux et contre les raisonnables d'administration, vous saurez ce que c'est qu'un budget et une maison bien tenue, peut-être même ce que c'est que l'intelligence, et comment il faut tenir cet admirable outil. »

Il semble que ce soit l'un de ces sauveurs de demain, à la tête claire et sachant compter avec les faits, qui s'exprime ici par le spirituel truchement d'Alain et nous dise de quel œil il importe de considérer désormais le travail et le salaire, le profit et la rente, l'administration et la publicité, la vitesse et le progrès, et nous amène enfin à cette conclusion que le salut de toute économie est

dans les moyennes entreprises, sinon même dans les petites : « Je conçois une monnaie de plomb et une existence rustique. »

Henry de MONFREID : *Le Drame éthiopien*.

Terrible tragédie que cette course semblant désormais fatale vers la Guerre et vers la Mort. Tragédie complexe dans son prologue, plus complexe encore et plus redoutable dans son épilogue européen.

Car c'est devant un problème quasi insoluble que se trouve aujourd'hui placée la Société des Nations. Mais aussi, vit-on jamais semblable imbroglio ? Il faut remonter à soixante-cinq années en arrière pour en déceler l'origine, au lendemain du percement du canal de Suez. L'Angleterre se poste alors en Somalie britannique, la France à Djibouti ; mais l'Italie, qui a déjà pris pied dans la baie d'Assab en Érythrée, n'a pas plutôt, en 1885, occupé Massauah et conquis la Somalie italienne qu'elle voit se dresser contre elle la puissance de Ménélick. Arrondissant, d'une part, les terres d'expansion italiennes, reconnaissant de l'autre au Négus le titre d'Empereur, le traité d'Ucciali paraît devoir arranger les choses. De son côté la convention de 1891, par laquelle l'Italie assure à l'Angleterre sa pleine liberté d'action au Soudan et l'Angleterre à l'Italie des droits éventuels à un protectorat de l'Éthiopie, semble définitivement régler l'avenir. Mais soudain, c'est en 1895 et 1896, après une longue préparation masquée, la guerre déclenchée par Ménélick, les effroyables journées d'Amba-Alagi et de Malaké, le désastre d'Adoua dont le cœur de l'Italie est encore poigné, le traité d'Addis-Abeba abrogeant celui d'Ucciali, anéantissant, semblait-il, pour toujours les espoirs italiens. Dans les derniers jours de l'année dernière les incidents d'Qual-Qual aux lisières de la Somalie italienne sont venus rendre toute leur ancienne acuité au conflit dont l'ardeur couvait toujours. Voici la paix de l'Europe en jeu.

Aussi bien, l'Europe doit-elle faire son mea culpa face au duel qui se prépare et dont les conséquences sont imprévisibles.

(...) En conviant l'Éthiopie à Genève, en la tenant pour une nation majeure, l'Europe mal renseignée a commis l'imprudence de lui laisser croire que la possession de quelques avions et de quelques autos place un pays attardé dans un lointain passé au rang des grands États modernes et qu'elle avait elle-même pour son compte mené à bien une œuvre dont l'achèvement demanderait des siècles. Les enquêteurs enthousiastes qui ont trompé l'opinion de tant de gens en Europe et hors d'Europe avaient sans doute dans leurs trop rapides passages négligé certains spectacles que M. Henry de Monfreid au cours des trente années qu'il a vécues là-bas a jugés, lui, très significatifs, sur le degré de la civilisation de l'Éthiopie en 1935.

Devant la menace qui s'appête à fondre sur l'antique empire africain M. Henry de Monfreid pèse les fautes des uns et des autres et malgré l'horrible legs qui prolonge une indéfinissable barbarie, malgré l'odieuse survivance de tout ce qui devrait être mort, il ne peut se défendre de quelque mélancolie. L'Éthiopie n'aurait-elle pas été la terre de ses premiers rêves et le premier théâtre de ses aventures ? A l'heure — prochaine — de la sentence, il veut espérer encore qu'elle ne sera pas « trop dure » et que, désormais affranchie de la vieille armature qui la paralysait, déchargée du poids des provinces jadis conquises, qu'elle ne peut, ni politiquement, ni financièrement, administrer, l'Éthiopie de demain sera, enfin, une « nation viable ».

Armand RIO



Optométristes - Opticiens

A L'HOTEL - DIEU

(Ajustement des yeux artificiels)

Les défauts visuels
s'aggravent vite, quand ils sont
négligés.

Carrière & Sénécal

LIMITÉE

271 EST, rue STE-CATHERINE

Tél. : LANCASTER 7070

LES ÉDITIONS DU TOTEM

3683, RUE SAINT-HUBERT, MONTREAL,
ne publient que des œuvres portant la marque du talent, et offrent cette aubaine aux amateurs de littérature d'imagination :

Walt Whitman, de Rosaire Dion-Lévesque
Un homme et son péché, de Claude-Henri Grignon
Les Demi-Civilisés, de Jean-Charles Harvey
Chaque heure a son visage, de Modjé Vézina
Siraf, de Georges Bugnet
La Rivière-à-Mars, de Damase Potvin
La Forêt, de Georges Bugnet

les sept livres canadiens les plus remarquables des deux dernières années pour \$5 franco.

LES IDÉES

revue mensuelle à laquelle collaborent nos écrivains les plus vivants,
PUBLIANT

64 pages par mois, 800 pages par année, d'articles remarquables par l'importance des sujets, le non-conformisme de la pensée et la franchise de l'expression.

On s'y abonne au No 3683 de la rue Saint-Hubert, à Montréal,
à raison de \$2 par année.

Simplees pensées de femme

La production littéraire est tellement abondante au Canada français qu'il n'est pas étonnant qu'on retarde un peu à en rendre compte. Je voulais, aujourd'hui, présenter au lecteur un coquet et assez bizarre d'œuvres sur la morale et le féminisme, l'histoire — petite, comme il convient — la politique et l'amour; le tout coloré de géographie puis-je aussi bien l'impression de ce dernier voyage est exécutée en bleu, mais je prévois que je vais m'attarder outre mesure sur la première où il est question de femme.

Mlle Olive Lamontagne m'en offre l'occasion avec ses *Simplees pensées de femme* — de jeune fille, dirais-je plutôt, sans autrement insister sur le titre. Le volume débute par un chapitre sur les amours de l'auteur. Qu'on se rassure, car elles n'ont rien de coupable ou même de pernicieux. Il s'agit tout simplement de sa ville natale (Lévis) que Mlle Lamontagne a quittée pour chercher le bonheur dans l'agitation fiévreuse de la grande cité (c'est, je crois, Québec!), du vieux manoir de Tilly, du Canada et, enfin, de celui de nos nombreux poètes nationaux qui a poussé ses harmonieux vagissements vis-à-vis du Cap aux diamants et aux perles: Louis Fréchette. Ce grand méconnu a eu parfois de regrettables écarts de plume, mais, en sa qualité de Victor Hugo n° 2, il n'a jamais fait, ainsi que l'écrit sagement Mgr Camille Roy, qu'« effleurer d'une aile rapide les brûlants sujets » que fournit la funeste passion de l'amour, et « sa muse n'a jamais cessé d'avoir une tenue irréprochable ».

Le livre de Mlle Lamontagne peut être mis en toutes les mains. Les jeunes personnes y pourront prendre d'excellentes leçons d'hygiène morale, d'abandon aux voies imprévisibles de la divine Providence et d'un optimisme qui ne se rapproche en rien de celui de Candide. Moyennant quelques concessions dont un chrétien sait toujours faire la part, tout est au Canada, s'il faut en croire l'auteur, pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Ce n'est pas moi qui y contredirai.

A la fin de son bouquin, Mlle Lamontagne s'attaque au grave problème du féminisme. Je n'ai pu, cependant, décider de quel féminisme il s'agit. Sans doute, n'est-ce pas celui des « vraies de vraies », mais un bon petit mouvement par l'urne et les petits papiers. L'auteur nous assure, d'une part, que « donner du bonheur, c'est l'ambition de la femme, c'est son rôle et c'est la clé de son génie », que c'est là le véritable féminisme; elle nous fait remarquer, d'autre part, que « la femme moderne a rompu avec les usages surannés » (lesquels, doux Jésus?) et qu'elle a enfin pris meilleure conscience d'elle-même et participe à l'entraînement universel, quitte à accepter ses limites naturelles, sans perdre l'usage de sa raison, ni négliger les conseils de la foi. Tant mieux, tant mieux.

Certes, les vilains hommes ont eu et ont encore bien des torts envers la femme — et le méchant Napoléon en prend souvent pour son grade, c'est le cas de le dire — mais il faut ajouter, à leur décharge, que leur attitude date de loin. N'est-ce pas Dieu le Père lui-même qui, suivant la Genèse, a dit à la femme, prénommée par la suite Eve, après qu'elle eut entraîné Adam à manger le fruit de l'arbre: « J'augmenterai beaucoup ton travail et ta grossesse et tu enfanteras en travail les enfants; tes desirs se rapporteront à ton mari (bravo!) et il dominera sur toi » (c'est moi qui souligne!) ?

Les antiques patriarches, qui, entre nous, étaient assez paillard, ne se le firent pas répéter et profitèrent, avec le plus grand égoïsme, de la permission divine. On nous a dit, au catéchisme, que notre Sainte Mère l'Eglise avait beaucoup fait pour la réhabilitation de la femme. C'est bien possible, mais ces bonnes dispositions ne durèrent pas longtemps puisque les Pères de l'Eglise n'hésitèrent pas à anathématiser la femme en qui ils voyaient la source de

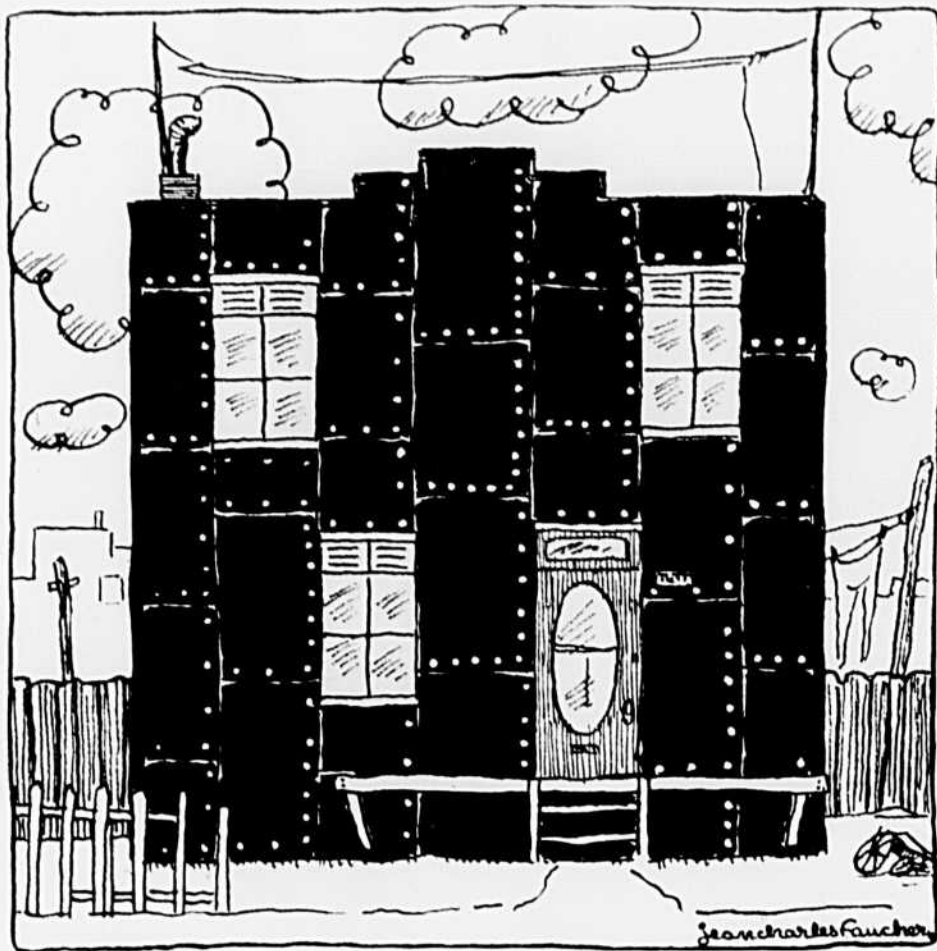
toutes les douleurs morales et des souffrances physiques de l'humanité. Il paraît même qu'il ne fallut rien moins qu'un concile (celui de Mâcon au Ve siècle) pour faire accepter à certains docteurs extrémistes l'existence de l'âme chez la femme. Voici d'ailleurs quelques citations tirées des œuvres complètes des premiers Pères: « On a honte quand on réfléchit à la nature de la femme » (saint Clément d'Alexandrie); « La femme est l'instrument qu'emploie le diable pour posséder nos âmes » (saint Cyprien); « La femme est la porte du diable, la route de l'iniquité » (saint Jérôme); « De toutes les bêtes féroces, la plus dangereuse est la femme » (saint Jean Chrysostome). « Femme, tu es l'entrée du diable; c'est toi qui a violé l'arbre défendu, et qui, la première, as déserté la loi divine; c'est toi, qui as persuadé celui que le démon n'osait pas attaquer. Tu as détruit l'image du Dieu-Homme » (pauvres de nous, quand même!), disait Tertullien et il lui conseillait fortement d'être silencieuse, de rester chez elle et de consulter son mari. Quand on considère l'autorité de ces Pères, tant dogmatiques qu'apologistes — et j'en passe qui comparèrent tour à tour la femme au serpent, au scorpion, au dragon et autres charmantes bestioles — on n'est pas trop surpris que l'homme soit devenu méfiant et ait abusé de sa prédominance. Aussi bien, malgré notre bonté naturelle, ne pouvons-nous guère, pauvres hommes, que souscrire aux recommandations du célibataire endurci que fut saint Paul lorsqu'il dit: « Elle (la femme) doit rester assise à la maison, chanter, prier, lire, veiller et continuer à parler à Dieu dans des chants et des hymnes. » Et il ajoutait, dans son *Epître aux Corinthiens*, ces mots définitifs: « Que les femmes soient soumises à leurs maris, car le mari est le chef de la femme, comme Jésus-Christ est le chef de l'Eglise et son Sauveur. »

Il va sans dire qu'il y a belle lurette que les hommes, que l'Eglise elle-même, ont compris que les Pères s'étaient laissés emporter par le feu de leurs paroles et par leur zèle pour le bien des âmes. Et si j'en parle, c'est uniquement pour montrer que la mauvaise conduite des législateurs peut s'excuser en partie par les idées de leur temps car il est bien difficile de s'en abstraire.

L'attitude peu chevaleresque des hommes à travers les siècles est-elle tout à fait justifiable? Je n'en suis pas sûr et c'est pourquoi j'applaudis vivement aux adoucissements apportés au sort de la femme. C'est ainsi que quelques pays lui ont concédé le droit de vote. A la vérité, on ne voit pas que cette extension du suffrage universel ait changé quoi que ce soit. Aussi M. Taschereau a-t-il bien tort, à notre sens, de se montrer si dur et de ne pas se rendre aux desirs de nos féministes: cela leur ferait tant plaisir et lui coûterait si peu! Allons, allons, M. le ministre, un bon mouvement! D'autant que la « Ligue de Moralité Publique » — dont je m'excuse d'avoir, au sens étymologique du mot, médité trop tôt — jouerait en faveur du vote féminin. Est-il une seule Dame de Sainte-Anne, est-il, je vous le demande, une seule Enfant de Marie qui refuserait de signer les requêtes, si ce n'est déjà fait? Non, n'est-ce pas? Alors!

Pour en revenir à Mlle Lamontagne, j'ajouterai, en terminant, qu'il faut la louer de sa simplicité. C'est une grande qualité, dans une Province vouée à la grandiloquence et au grand style, que d'écrire sans prétention. Qu'elle laisse pourtant, pendant quelque temps, l'étude de l'éthique pour celle de la logique. Il ne lui serait pas mauvais, non plus, de revoir dans sa grammaire la règle de l'adjectif démonstratif *ce*, *cet* dont l'emploi à contretemps lui fait commettre un bon nombre d'anglicismes. Oh! je sais bien qu'un trop grand nombre de nos politiciens et de nos orateurs...

Jules BAZIN



No 2 — Type Villeray

L'assainissement des terres

L'eau joue un rôle primordial dans l'agriculture. Fait-elle défaut, les grains mis en terre ne germent pas, les plantes ne lèvent pas, les cultures sèchent sur pied. Par contre, une trop grande humidité dans les sols comporte des inconvénients graves. Les sols humides sont imperméables à l'air, si nécessaire à la vie et au développement des plantes; ils sont froids du fait qu'une évaporation abondante abaisse considérablement la température des couches souterraines; enfin, ils sont difficiles à travailler et exigent une dépense d'effort et de temps de 25 à 30 pour 100 plus considérable que pour les mêmes sols pris dans des conditions identiques, mais ne contenant que des quantités d'eau normales.

Ces quelques considérations suffisent à justifier la nécessité d'un bon drainage, autrement dit, l'assainissement des terres affectées par une trop grande humidité et, de ce fait, totalement ou partiellement improductives.

Le drainage bien pratiqué augmente la qualité et le rendement des récoltes, et tous les cultivateurs et les ingénieurs agricoles qui ne sont occupés de cette question sont unanimes à conclure que l'amélioration foncière résultant du drainage est une opération d'un succès certain, immédiat ou progressif, et donnant toujours un résultat rémunérateur parfois extrêmement considérable.

Le drainage consiste donc dans l'établissement à travers les terres trop humides d'un réseau de fossés, de rigoles ou de conduites souterraines, disposés de la façon la plus convenable pour assainir et aérer le sol.

La province de Québec, d'une manière générale, n'a pas à souffrir de la sécheresse. Au contraire, d'immenses étendues sont affectées par une humidité trop prononcée du fait de l'abondance des sources et cours d'eau, et des pluies fréquentes qui s'accumulent dans les dépressions. Il importe donc de procéder à l'évacuation méthodique de cet excès d'eau par un système d'égouttement approprié. Aussi, le drainage des terres est-il depuis plusieurs années, mais surtout, depuis 1930 environ, l'une des grandes pratiques inlassablement poursuivies par le ministère de l'Agriculture de Québec. Tout a été mis en œuvre pour inciter les cultivateurs à pratiquer l'assainissement de leurs terres: conférences, démonstrations pratiques, octrois importants, services gratuits d'ingénieurs, d'excavateurs mécaniques, etc.

Grâce au travail efficace et consciencieux du Ministère provincial, on a ainsi, à relativement peu de frais, rendu à la culture d'immenses étendues de terres aujourd'hui fertiles et redonné à celles-ci une plus-value qui représente plusieurs millions de dollars.

En ces cinq dernières années, le ministère de l'Agriculture de Québec a payé en subventions, pour le redressement et le creusement de cours d'eau grands, moyens et petits, et l'assèchement de savanes, la somme de \$1,120,402, et dépensé en plus un montant de \$320,000 pour divers gros travaux ac-

complis à l'aide d'excavateurs mécaniques. Mais qu'est-ce qu'une dépense d'un million et demi de dollars, lorsqu'elle augmente la valeur des terres de plusieurs millions sous la forme de meilleures cultures et de pâturages abondants?

Il faut aussi tenir compte d'un autre aspect de la question. Une partie de cet argent a servi à des achats de matériel et d'outillage, mais la plus grosse partie en est tombée dans le gousset des ouvriers — généralement des cultivateurs ou fils de cultivateurs — qui ont exécuté les travaux. Cette politique a donc atteint un double but: elle a rendu des terres à la culture et procuré du travail rémunérateur aux ruraux. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple entre plusieurs, que les travaux de drainage de la vaste savane de Bagotville, comté de Chicoutimi, assurèrent pendant une année environ la subsistance de plus de cinq cents travailleurs de la région et celle de leurs dépendants.

Pour permettre une meilleure coordination dans l'établissement de ces réseaux de drainage, la province de Québec a été divisée en vingt districts, chacun ayant à sa tête un ingénieur spécialement qualifié. Cet ingénieur a pour mission principale de coopérer avec l'agronome régional pour accélérer l'assainissement des terres et établir un plan d'ensemble pour chaque zone à travailler.

Enfin, pour encourager les particuliers à pratiquer eux-mêmes le drainage de leurs terres — contribution précieuse à l'œuvre d'ensemble poursuivie par le ministère de l'Agriculture — des concours d'égouttement sont organisés annuellement dans diverses régions de la province avec la collaboration des cercles agricoles et des sociétés d'agriculture. Suivant les années et le nombre des concours, on a payé jusqu'ici aux concurrents une somme de \$20,000 à \$40,000 en prix.

Et pour traduire par des chiffres vérifiés la haute importance de cette politique, nous mentionnerons en terminant que, de 1921 à la fin de l'exercice de 1934, on a rectifié, creusé, amélioré une longueur totale de 115,660 arpents de petits cours d'eau desservant une superficie totale de 1,191,497 arpents, et que 43,649 fermes ont bénéficié de cette politique bienfaisante.

L'usage des ordures ménagères en Allemagne

Le cri du jour, la dernière invention qui remplit toute la presse allemande, est un procédé qui permettrait de bâtir des maisons avec les ordures ménagères. Parfaitement! Ce n'est pas une plaisanterie, il s'agit d'une invention brevetée et adoptée par la municipalité de Berlin. Ces ordures seront agglomérées et chimiquement désinfectées, de manière à constituer un « matériau » aussi solide qu'inodurant et bon marché. L'inventeur, un certain Aretz, prétend fabriquer ainsi 6 millions de mètres cubes par an: il fallait, a-t-il dit à un interlocuteur, une révolution des idées comme le national-socialisme, pour permettre une pareille découverte.

On le croira sans peine, ajoute JE SUIS PARTOUT, qui rapporte cette histoire.

La conférence interprovinciale

Durant sa campagne électorale, M. King n'a pas fait autant de promesses que M. Bennett. Mais il s'était engagé à consulter les provinces avant d'élaborer un programme de réformes sociales moins radical que celui de M. Bennett et plus conforme à notre vague constitution. Il était assuré d'avance, disait-il, de la collaboration des provinces et, de toute évidence, il avait cent fois plus de chance que M. Bennett d'obtenir cette collaboration.

Aussitôt élu, avant même que son prédécesseur lui ait remis ses pouvoirs, le chef libéral annonce une réunion des ministres provinciaux pour donner suite à sa promesse électorale, et il veut tenir cette réunion au plus tôt. Tout cela est très louable. Très louable aussi l'attitude de la plupart des provinces qui ne reviennent pas sur leur promesse de collaborer étroitement avec la Confédération.

Il ne faudrait pas toutefois que les représentants des provinces, ceux du Québec tout particulièrement, se laissent emporter par ce légitime désir de collaboration et permettent à un gouvernement fédéral, fût-il libéral, de gruger en douceur l'autonomie que M. Bennett se proposait de ravir aux provinces par tous les moyens. Il ne faudrait pas, parce qu'on est de son parti, laisser M. King commettre les empiètements que l'on aurait défendu à M. Bennett d'accomplir parce qu'on est son adversaire; pas plus que si celui-ci eût été maintenu au pouvoir il n'eût été sage de s'opposer systématiquement à ses justes réclamations pour l'unique raison que sa politique était condamnable sur beaucoup de points.

Les relations des provinces et de la Confédération sont de plus en plus délicates à mesure que les empiètements successifs du pouvoir central tendent à les simplifier. La Confédération est par définition un régime hybride qui oppose deux forces antagonistes: c'est la force centripète, c'est-à-dire la tendance à la centralisation, qui l'emporte le plus souvent. C'est pourquoi, s'il est bon de se réjouir de trouver une certaine parenté entre nos dix gouvernements, il faut aussi se méfier d'une excessive bonne volonté des gouvernements provinciaux dans leurs relations avec le gouvernement fédéral. Ils se défient moins de M. King que de M. Bennett et leur confiance, émuant peut-être leur esprit critique, pourra leur faire accepter de sa part le projet de réformes sociales ou constitutionnelles qu'ils refuseraient d'un autre et qu'ils pourraient regretter dans un avenir plus ou moins lointain. L'autonomie des provinces est déjà si largement entamée, tant dans le domaine de la législation que dans celui de l'administration, qu'il est temps de réagir et de nous « convenir », selon une devise qui devrait servir à autre chose qu'à des discours francophiles, que confédération s'oppose à union législative et administrative.

Les délégués de la province de Québec devront se souvenir que notre sort à nous, Canadiens-Français, est

lié à la décentralisation. Certes nous pouvons moins nous défier de M. King que de M. Bennett, car le chef libéral a pour nous plus d'estime et de considération que le leader tory et il est moins porté à l'autocratie et à l'inconstitucionalité. Et nous pouvons aussi faire confiance à M. Taschereau qui a plus d'une fois et plus que d'autres réagi contre l'invasion des politiques fédéraux de tous les partis. Mais au prochain congrès des provinces et de la Confédération, il sera peut-être porté à se laisser entraîner par une trop grande sympathie pour MM. King et Lapointe; et ce dernier a poursuivi une trop longue carrière à Ottawa pour ne pas incliner à tout juger du point de vue de la politique fédérale; d'autre part les provinces à majorité anglophone sont en partie gagnées d'avance à une centralisation relative des pouvoirs. Les délégués du Québec seront seuls à résister à ces forces conjuguées qui, toutes, tireront du côté de la centralisation. Ils devront se souvenir qu'ils ont à se méfier de la sympathie qu'ils peuvent avoir pour les élus du 14 octobre. Ils devraient même ne pas hésiter s'il le faut, pour sauvegarder l'autonomie de notre province, à quitter le congrès comme M. Taschereau a déjà eu le courage de le faire. Les droits de notre province doivent nous être plus chers encore que notre sympathie pour M. King.

Georges LANGLOIS

Le monde à l'envers

Un automobiliste qui arrête un policier pour excès de vitesse et le conduit au commissariat, n'est-ce pas le monde renversé?

C'est pourtant ce qui s'est produit l'autre jour à Philadelphie. Un certain Clarence Mutz se rendait dans cette ville en auto lorsque, tout à coup, il fut dépassé par une voiture qui roulait à toute vitesse et qui zigzagait dangereusement. En effet, quelques instants après, elle allait heurter une auto venant en sens inverse, collision qui, heureusement, n'eut pas de conséquence grave et qui, d'ailleurs, n'empêcha pas l'imprudent de poursuivre son chemin du même train en diable! Mutz accéléra et résolut d'empêcher coûte que coûte le conducteur de continuer sa folle équipée. Il y parvint et réussit à le contraindre à s'arrêter au bord de la route. Son étonnement fut grand en constatant que le chauffard n'était autre qu'un policier en tenue. Après un moment d'hésitation, il lui donna l'ordre de le suivre au commissariat où, grâce au témoignage de nombreux passants, il le fit arrêter.

L'agent, qui était ivre, a été immédiatement suspendu et dénoncé au juge compétent.

ON FAIT de "TOUT"

aux ATELIERS

d'IMPRESSION et RELIURE du "SOLEIL" Québec

OUVRAGES LITTÉRAIRES
PUBLICATIONS PÉRIODIQUES
CATALOGUES ILLUSTRES
TRACTS, DEPLIANTS, FACTUM, ETC.
ENVELOPPES
EN-TÊTES DE LETTRES
FACTURES

RELIURE DE LUXE et de BIBLIOTHÈQUE
FEUILLES AMOVIBLES
LIVRES DE COMPTABILITÉ une Spécialité.

BULLETIN D'ABONNEMENT À LA RENAISSANCE

Veuillez faire le service de votre journal à

M.

(écrire bien lisiblement)

pour une période de 1 an (\$3.50) — 6 mois (\$2.) (biffer l'indication inutile)

à compter de votre prochain numéro.

Ci-joint le montant de dollars (\$.....)

(Signé)

LA RENAISSANCE

dispose d'un personnel compétent qui fera pour vous

- traductions (d'anglais en français)
- rédaction de lettres, circulaires, annonces, etc.
- correction d'épreuves ou de textes

Prière de s'adresser à l'Administrateur

Case postale 4018, ou 180 est, rue Sainte-Catherine, MONTREAL
Téléphone: PLateau 8511

LA MEILLEURE DES BOISSONS

Le cidre mousseux de Normandie fait à la maison avec

Délicieux, rafraîchissant, économique, le plus sain des breuvages

Se fait et se boit en tout temps

Instructions complètes pour la fabrication du cidre chez soi remises avec chaque gallon, demi ou quart de gallon de POM D'OR

GABRIEL BOUSSION

211, rue du Saint-Sacrement Agent général Téléphone: MARquette 5026

POM D'OR

Et la femme...

Entre nous

N'ôteignons pas la lumière

Je pense qu'il n'est pas d'usage que les chroniqueuses enseignent des prières! Je veux cependant vous en dire une belle petite qui vous fera penser! Et c'est précisément cela!

«Donnez Seigneur ce que vous avez promis, car j'ai fait ce que vous avez ordonné.» Il faut bien réfléchir pour se rendre compte de ce que cette affirmation représente.

Faire tout ce que le Seigneur ordonne, c'est avoir une conscience éclairée, beaucoup de bonne volonté et un caractère énergique, car vous savez comme moi que ce n'est pas facile!

La conscience... avez-vous déjà essayé de la voir grandissant, s'effaçant ou devenant fausse?

C'est un des privilèges de ceux qui, après avoir observé, réfléchissent, de voir les choses abstraites comme on voit un tableau dans son ensemble et ses détails, avec toutes ses nuances.

Il est sûr que la conscience grandit ou diminue, non dans son principe: le bien oblige, mais dans l'application de ce principe qui se proportionne toujours à notre sincérité.

Elle grandit ou diminue dans son autorité qui dépend de la manière dont on l'écoute ou dont on s'efforce d'étouffer sa voix.

Une conscience qui grandit est impérieuse: elle nous rend attentifs à sa voix et véritablement soumis au devoir.

L'âme décidée à n'éluder aucune obligation découvre chaque jour que des devoirs plus hauts lui sont imposés.

La Sainte Ecriture parle de «consciences exercées à discerner le bien et le mal». Exercées! On peut donc exercer ou ne pas exercer sa conscience? Oui. De même que le corps exercé se fortifie, une conscience exercée prend de la vigueur.

Des mères sérieuses ont eu l'occasion de s'émerviller en suivant le développement de la conscience chez un enfant droit et in-

telligent soumis à une direction attentive et éclairée. Le même travail se produit chez les grandes personnes: une lumière en fait briller une autre, une vaillance amène une vaillance et la vie morale s'épanouit, le désir de la justice s'affirme et la bonne volonté va sans cesse grandissant.

Il ne faut pas avoir beaucoup d'expérience pour rencontrer des gens qui parlent et agissent contre leur conscience sans trouble ni remords. La conscience est toujours là, mais elle a été murée si solidement qu'ils ne l'entendent pas. Bien plus, ces gens-là arrivent à se faire une conscience fausse et celle-là règne pendant que l'autre dort dans sa prison.

Bien des personnes tuent leurs scrupules un à un! Quand ils agissent mal, ils en ont du remords, puis le remords s'atténue et, enfin, disparaît. C'est ainsi qu'on peut mal agir en pensant presque bien faire.

Le remords devient une chose si oubliée, si inconnue, qu'on ne comprend plus les scrupules des âmes honnêtes qui parlent de leurs «péchés».

Cette déchéance transforme totalement une personne et lui fait une âme fausse, triviale, inaccessible à ce qui est élevé et beau.

On est tiré par les forces mauvaises vers ce qui est bas et, refusant de pratiquer le bien soi-même, on ne peut plus l'admirer chez les autres; on en vient même parfois à le mépriser comme une faiblesse.

Un homme ou une femme de conscience, c'est une force: là où ils exercent leur influence, il faut compter avec eux.

Dans la famille et dans la société, ils s'imposent à la longue, et dans les foyers où la mère est une conscience vivante et aimée, les âmes des enfants s'épanouissent comme des fleurs dans un sol bien préparé que vivifie un soleil clair et toujours présent.

Hélène ROLLIN

Pour savoir s'épiler

En corrigeant la forme de ses sourcils, la femme accorde la netteté et, peut-on dire, la propreté de son visage. Elle met aussi en valeur l'expression des yeux, donne plus d'importance aux cils et surtout acquiert, par cet artifice dont l'importance n'apparaît pas à première vue, le style de la beauté contemporaine que le cinéma nous a imposé.

La régularisation des sourcils peut se réaliser au moyen de quatre procédés: la pince à épiler, le rasoir, le dépilatoire et l'électro-coagulation.

Le premier moyen me paraît le plus simple, à la condition, toutefois, que vous ayez eu la précaution de faire rectifier vos sourcils par un spécialiste du maquillage. Il ne s'agit plus alors que de surveiller la repousse des sourcils pour les arracher, un à un, quand ils renaissent hors de la limite que vous leur avez fixée. Sans doute le rasoir donne-t-il aux sourcils une ligne impeccable, mais il est à déconseiller, le poil repoussant plus dru, ce qui, si la mode revenait aux sourcils touffus, créerait dans ceux-ci une différence de pousse très nette. C'est la même crainte des caprices de la mode qui doit faire repousser, quand il s'agit des sourcils, l'épilation par l'électro-coagulation. Celle-ci est définitive, et tue le poil sans espoir de repousse. Quant au dépilatoire, procédé sans douleur, il ne convient pas également à toutes les femmes. Tel produit qui réussit parfaitement aux unes donne de l'irritation et des rougeurs aux autres.

Pour les moustaches, la barbe et les favoris, je déconseille l'épilation, car avec n'importe quel procédé, sauf peut-être l'électro-coagulation, la repousse est certaine et rapide. Contentez-vous donc, si vous êtes affligés de ce système pileux par trop généreux, de décolorer à l'eau oxygénée à 20 volumes le duvet qui vous navre. Il blondira de telle manière que sous le maquillage, il deviendra pratiquement invisible. Toutefois, si vous en avez les moyens, avez recours à l'électro-coagulation, qui vous débarrassera une fois pour toutes de ces duvets superflus.

L'électro-coagulation s'applique également aux jambes et...



Jean Parker porte dans son prochain film cette charmante toilette dont on ne manquera pas d'apprécier l'originalité de bon goût.

(De POUR VOUS)

La mode à Paris

emplaires, les écoulaient coûte que coûte, à grand renfort de publicité.

Il convient donc de «laisser venir» un peu. Et si l'on n'est pas parmi les premières à porter la nouveauté du jour, du moins a-t-on de bonnes chances de ne pas être une des dernières à la suivre après sa chute. D'autant plus que les créations s'assagissent petit-à-petit, et tel modèle qui, à la sortie de l'atelier, pouvait paraître exagéré, devient souvent très «mettable» lorsque légèrement modifié selon les réactions de la clientèle, celle-ci étant beaucoup plus écoutée par les couturiers qu'on ne pense, non tant la clientèle des intermédiaires-acheteurs que celle des femmes du monde et des artistes, qui, somme toute, lancent la mode.

Hélène ROULANS

RECETTES

Galantine de veau

Après avoir désossé une épaule de veau, hachez menu de la rouelle de veau que vous mélangerez avec moitié son volume de graisse de rognon de bœuf; ajoutez quatre œufs battus, mettez sel et poivre, persil, thym, faites cuire sur le feu avec un peu de beurre en tournant continuellement. Délayez une cuillerée de farine dans une grosse noix de beurre; mouillez d'un verre de crème ou de lait, tournez une dizaine de minutes sur le feu, mélangez à la farce, laissez refroidir. Coupez en dés de la noix de veau, du lard et des truffes. Etendez l'épaule de veau, saupoudrez de sel et de poivre, couvrez d'une couche

de farce, parsemez de lardons et de truffes, terminez par une couche de farce, roulez bien l'épaule que vous ficellez soigneusement en l'enveloppant d'une crépine. Posez l'épaule dans une daubière sur des couennes de lard, ajoutez les rognures de la viande et les os coupés en morceaux, un pied de veau, deux oignons, une carotte, thym, laurier, mouillez de bouillon et de vin blanc, faites cuire environ quatre heures à petit feu. Laissez refroidir dans la casserole, défilez. Passez le jus de cuisson au tamis, faites chauffer, ajouter des blancs d'œufs battus en neige; quand ils sont pris exprimez le jus d'un citron, décorez la galantine de rondelles de truffes, versez le jus et laissez prendre en gelée.

Meringues

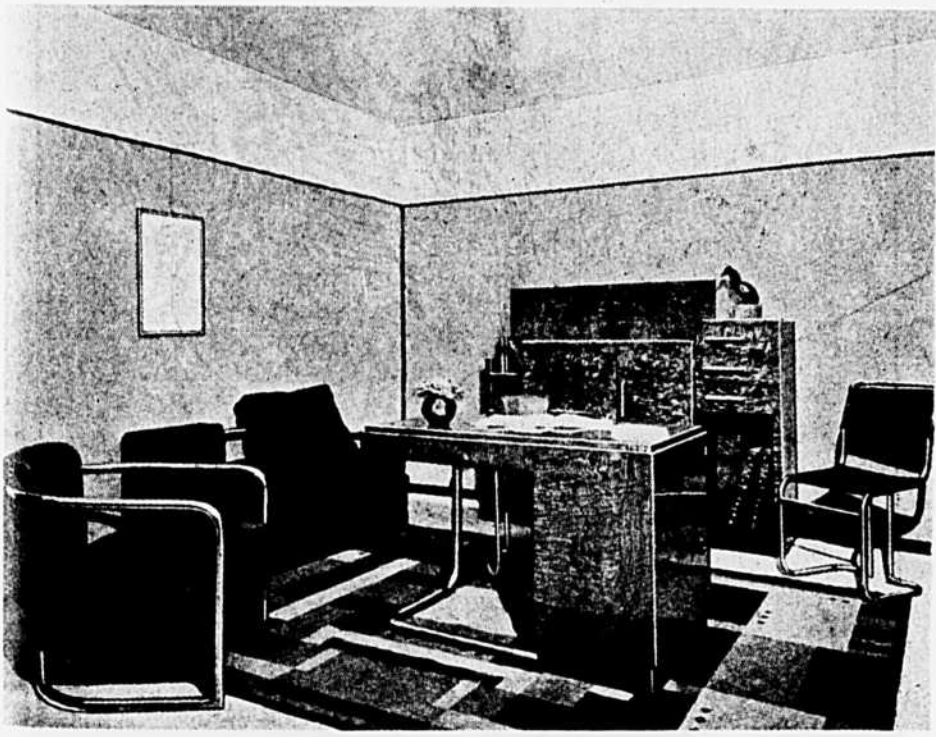
Battez avec un fouet ou une fourchette six blancs d'œufs, ajoutez par petite quantité une demi-livre de sucre en poudre vanillé. Lorsque la neige est bien ferme prenez-la par cuillerées à bouche, faites glisser sur un papier blanc, disposez à distance les unes des autres, saupoudrez de sucre, mettez les feuilles de papier sur une planche ou une toile cirée. Faites cuire à four doux.

Détachez avec précaution, moulez le papier si les meringues adhèrent trop et aplatissez l'intérieur avec le dos d'une cuiller. Remettez au four de nouveau en les retournant.

Pour servir, remplissez les meringues avec de la crème fouettée, réunissez-les deux par deux.

Pour conserver les meringues il faut les dessécher douze heures au four doux et les garder dans une boîte de fer-blanc.

Lire la RENAISSANCE, c'est se renseigner à peu de frais sur toutes les questions qui peuvent intéresser une personne cultivée.



Si vous consacrez une partie de votre journée à écrire, cet ensemble vous inspirera pour l'aménagement de votre cabinet de travail. Il est essentiel que l'ameublement et la décoration créent une atmosphère qui plaise, sans détourner l'attention par d'inutiles ornements.

La jeunesse s'amuse

Où l'on voit qu'en Belgique c'est comme au Canada

Aujourd'hui, il n'y a plus de limite d'âge, ni pour commencer, ni pour finir d'expérimenter tous les plaisirs de la vie. L'adolescence partage les amusements de la presque vieillesse, qui, elle, ne veut plus renoncer. Partout, dans les casinos, les bars, les dancings, des collégiens couloient des vieux messieurs, des embryons

de jeunes filles, des femmes qui s'accrochent sur la pente du déclin.

Les fillettes ont oublié déjà l'émotion de leur premier bal, de leur première sortie tardive, si tant est que ces événements périmés leur en aient jamais donné.

Quoi qu'elle fasse ce que l'on appelait jadis la «noce», elle est sérieuse, presque grave, cette jeunesse. Si elle pense plus aux distractions qu'au travail, ces distractions n'ont plus pour elle l'attrait du fruit défendu, elle les goûte sans embarras, sans passion, en blasée. Seul la grise encore le vertige de la vitesse et du changement.

En canot, en auto, voire en avion, il faut qu'elle se déplace sans cesse. Du Zoute on va se baigner à l'aquarium humain de Lac aux Dames, passer la soirée à Blankenberghe; de là on retourne au Zoute pour l'apéritif et pour la danse au Pingouin.

On rentre au petit jour avant ou... après les parents, qui ne réagissent plus, et ont perdu l'habitude de s'inquiéter de leurs enfants. Ils laissent à des dieux éléments le soin de veiller sur une progéniture qui, après avoir dégusté champagne et «pigeons», en fumant force cigarettes au son d'un jazz nostalgique s'entasse pêle-mêle dans des voitures glissantes, rapides, le long des dunes.

Souffrez-vous d'insomnie?

PRENEZ

SLEEPPEX
ET DORMEZ BIEN!

Le sommeil est indispensable à la santé physique et mentale. Sleepex calmera vos nerfs et vous apportera un repos réparateur. SLEEPPEX, en vente dans toutes les pharmacies, ne contient pas de narcotiques. Sur réception d'un timbre de 5 sous vous recevrez un généreux échantillon. Pour commandes de gros, appelez LA 2289, ou voyez: SLEEPPEX REG'D

Immeuble Castle Montréal

Achetez Votre Poisson
AU MAGASIN QUI MONTRE CETTE ENSEIGNE

LE POISSON HATTON
est toujours "Le Choix de la Pêche"

Garanti Frais
LA COMPAGNIE HATTON - ÉTABLIE EN 1874 H-3

Chronique du sport

L'exploitation honteuse de l'enfance

De tout temps, on a déploré et gémé sur le triste sort fait à l'enfant par des parents ou des tuteurs avides de monnayer telle ou telle inclination, surtout physique, même au risque de compromettre gravement son développement normal. Des lois sévères, il est vrai, ont été partout adoptées pour circonscrire le mal en condamnant quiconque violente la nature de l'enfant pour tirer profit d'un talent, non dégagé de sa gangue. Mais, déplorons-le hautement, elles ne vont pas assez loin et restent hélas ! dans la pratique lettre morte. Il y a tant de gens qui pèchent surtout par ignorance qu'une campagne vigoureuse et intelligente devrait être lancée pour en réduire le nombre au minimum. Si on n'alerte pas l'opinion publique, l'exploitation de l'enfance continuera de plus belle. Espérons qu'une législation, avec sanctions appropriées, surgira, afin que disparaissent ces pratiques barbares et inhumaines. Parmi les nombreux facteurs qui en retardent l'adoption, notons la presse d'information. En mettant bien en évidence et en montant en épingle tout jeune talent dès qu'il paraît, celle-ci jette de l'huile sur le feu et devient un agent formidable de propagande auprès de personnes, par trop préparées à se laisser entraîner par le courant.

Ces réflexions amères nous viennent chaque fois que nous apercevons bien en place la photo d'un jeune haltérophile de 12 ans, d'une nageuse de 14 ans, d'un acrobate de 10 ans, etc., à qui on impose des disciplines athlétiques au-dessus de leurs forces.

Mais, de tous les sports dont la pratique devrait être interdite complètement à l'enfance et à l'adolescence, la boxe occupe le premier rang. À côté, nous rangerions volontiers la lutte, la course à pied, le lever de poids, ainsi que toutes les prouesses juvéniles où la force brutale est le facteur primordial. En exigeant des enfants, des adolescents un rendement trop fort, on les ruine physiquement. Dans un grand nombre de cas, il en résulte infailliblement un développement disgracieux, à la Hercule Farnèse. Aussi, la plupart de ceux qu'on soumet à de telles épreuves disparaissent avant la vingtaine, emportés généralement par la phthisie. Ceux qui survivent tirent misérablement de l'aile pour le reste de leurs jours.

Dans cet ordre d'idées, nous nous élevons fortement contre les tournois de boxe pour novices. Pour un sport si éclairé, voir des bambins se marteler la figure et le corps est un spectacle tout simplement navrant. Tout cela, sous le fallacieux prétexte que l'esprit sportif et la combativité doivent être inculqués de bonne heure chez les jeunes. Pour devenir un beau jeune homme, fort et plein de santé, l'enfant ou l'adolescent ne peut souffrir aucune contrainte ou violence sans s'étaler ou se déformer.

Saut erreur, on a interdit complètement en Ukraine la pratique de la boxe dans les écoles et les universités; la loi exige qu'il faut être âgé d'au moins vingt ans pour s'exhiber en public, à titre d'amateur ou de professionnel. En France, la Fédération française de boxe n'accorde de permis de boxer qu'à ceux qui ont seize ans révolus. Ce qui est notoirement insuffisant et qui faisait dire avec raison à un écrivain sportif : « Pauvre gosse ! Le lendemain de ses seize ans, il pourra se faire massacrer officiellement alors que son ossature, fragile encore, est en pleine croissance, alors qu'aucune musculature sérieusement développée ne peut protéger ni son foie, ni son estomac, ni son cœur. » Ici, notre Commission athlétique n'accorde pas de permis de professionnel à de trop jeunes boxeurs ou lutteurs. Mais, comme elle n'a pas juridiction sur les amateurs, ceux-ci ont toute liberté de se démolir et de se défigurer mutuellement pour de simples applaudissements. En plus de la lutte, de la course, du vélo, du lever, nos remarques visent en particulier tous les genres de *stunts* où les figurants, même adultes, s'en tirent avec une hernie étranglée ou de graves déformations musculaires.

Pour mettre fin à ces pratiques inintelligentes, l'État doit intervenir sans pitié par une législation claire, catégorique, ne laissant place à aucune interprétation fantaisiste. D'aucuns crieront à l'ingérence ou aux tracasseries étatiques et diront que ces mesures draconiennes équivalent pour le sport à un arrêt de mort. Bien au contraire, de telles sanctions ne feraient qu'assainir ou bonifier le sport que ravale partout le mercantilisme. Nous ne réclamons pas l'interdiction du sport, mais uniquement sa réglementation implacable, afin de faire cesser l'anarchie actuelle. En matière d'éducation physique, il règne ici une telle confusion du véritable sens des valeurs que c'est à s'en arracher les yeux.

En conclusion, nous soutenons que la pratique des sports athlétiques comme les exhibitions en public de jeunes merveilles devraient être permis aux plus de vingt ans seulement. Nous comptons alors moins d'idiot, d'aveugle, de sourd, etc., tous victimes inconscientes ou innocentes du sport. Les sports — qu'il ne faut pas confondre avec les jeux de société — font plus de tort que de bien, si l'on n'a pas reçu, au préalable, la formation athlétique voulue pour les pratiquer avec plaisir et profit. En cela, le sport est, comme les langues d'Esopé, la pire et la meilleure des choses.

Philanthropie originale

Tel l'hydre mythologique, le chômage semble croître en force et en étendue quels que soient les efforts conjugués des pouvoirs publics pour l'abattre. On coupe une tête, dix autres surgissent aussitôt. Débordés par l'ampleur effarante du problème, les gouvernements jubilent lorsque des citoyens fortunés viennent à la rescousse pour pallier à leur impéritie. Dans le domaine de l'originalité pratique, la palme va indiscutablement aux Anglais, qui savent passer rapidement des idées aux actes. Et, sous ce rapport, soulignons que nos richards rivalisent de civisme avec leurs confrères d'outre-mer.

Une dépêche de Londres annonce en effet qu'un sportsman britannique, sir John Jarvis, vient d'acheter le paquebot Olympic de la ligne Cunard-White Star, afin de fournir du travail aux démolisseurs de navire de la ville fantôme de Jarrow.

Imprimeur et éditeur cossu, sir John a lancé le fonds Surrey pour aider la ville de Jarrow. L'Olympic lui coûte plus de 100,000 livres, soit un demi-million de dollars. Il s'attend à le revendre pour le même prix à une firme en démolition maritime qui s'établirait à Jarrow même.

Le démantèlement du navire prendrait plus de 18 mois et permettrait de distribuer en salaires les 100,000 livres déboursées par cet Anglais réaliste doublé d'un philanthrope avisé.

Et les patinoires ?

Dès que les arbres se sont dépouillés de leur feuillage, le spectre de l'hiver commence à se profiler. Il est alors prudent de faire remplir sa soule à charbon, car le froid ne saurait tarder. L'homme avisé sait que la bise peut souffler d'un moment à l'autre. Si les adultes voient venir la

froide saison avec appréhension, la jeunesse au contraire se met à rêver de toboggan, de raquette, de ski, de patin. Aussi, dès que la terre durcie se couvre de neige, toute la jeunesse se porte d'instinct vers l'extérieur et s'en donne à cœur joie. Cette propension aux jeux hivernaux est des plus recommandables. On peut affirmer que la vitalité indéniable du Canadien est imputable pour beaucoup à son goût pour les sports d'hiver. En plus de la dépense musculaire intense à laquelle ils donnent lieu, ces jeux permettent aussi aux poumons de se vider et de s'emplier d'air pur.

Donc, tout ce qui, l'hiver, fait sortir nos gens de ces étuves qu'ont, à vrai dire, nos maisons surchauffées, mérite plus que de platoniques encouragements. La jeunesse surtout demande des attentions particulières de la part des dirigeants. À la campagne, les espaces immenses — rivières, lacs, champs, montagnes — sont autant de terrains de jeux, livrés et libres à l'infini. Mais à la ville, aux maisons étroitement serrées les unes contre les autres et où les cours sont inexistantes, sombres ou trop exigües, les enfants n'ont que la rue pour partage. Le remède ? Le terrain de jeux avec glissoires pour les tout petits et des patinoires pour les autres. Or, à moins de nous abuser, nous n'avons pas lu une seule ligne que l'administration municipale ait voté un sou à date pour la construction et l'entretien de patinoires. On attendra évidemment, comme par les années précédentes, qu'il y ait un pied de neige avant de se décider à agir. Les années se suivent, la procédure est invariable et la sottise constante. Aux citoyens donc de harceler les conseillers municipaux afin que chaque quartier ait au moins une patinoire. Le mot d'ordre devrait être partout et dès maintenant : *Des patinoires ! Des patinoires, à tout prix !*

Jean-Robert BONNIER

Plaisirs d'archivistes soviétiques

Une dépêche d'agence nous apprend que dans les jours où l'aviateur Levanevski allait entreprendre le raid Moscou-San Francisco par le Pôle Nord, le président de l'Académie des sciences a découvert l'original du rapport de Bering, l'explorateur polaire, à l'impératrice Anna Ivanovna. C'est un heureux événement soviétique.

La chasse au cachet

La crise a de bien curieuses répercussions, dont certaines entraînent une véritable transformation des mœurs. On sait combien le Français est individualiste : c'est à contre cœur qu'il se laisse embrigader et il ne se montre jamais si intelligent ou si adroit, ni si heureux, que lorsqu'il est livré à ses propres ressources. Le haut commandement avait su, pendant la guerre, exploiter cette particularité, et de haut en bas de l'échelle hiérarchique les ordres avaient fini par devenir de simples directives, mot inadmissible dans les tranchées d'en face, et pour cause, rien n'y étant laissé à l'initiative personnelle.

C'est pour cette raison que, même dans ses plaisirs, dans ses sports, le Français a toujours affectionné ceux qui ne dépendent que de sa seule débrouillardise, de sa seule ingéniosité et d'endurance : la chasse, la pêche, ou bien ceux qui le jettent seul en face de concurrents : le tennis où il brêle surtout dans les « simples », le jeu de boules, etc. Il a du mal à se plier à la discipline du « team work ».

Tout ce préambule pour nous amener à la nouveauté de l'heure : la chasse au cachet, et le partage du « tableau ». Depuis le 1er septembre la chasse est ouverte dans toute la France. Dans le Midi on tirait déjà le perdreau et le lièvre depuis le 18 août, les récoltes ayant été rentrées très vite à la suite d'un été propice qui a aussi amené le gibier plus tôt à maturité. Seules les couvées de faisans ayant été retardées par les pluies du mois de mai, l'hécatombe de ces beaux oiseaux ne commencera qu'à la fin du mois.

La statistique nous apprend que le nombre de permis de chasse a diminué cette année d'un cinquième, ce qui n'est pas beaucoup, étant donné la dureté des temps, le prix des permis (100 francs), et surtout la difficulté de trouver une chasse tant soit peu giboyeuse qui ne grève pas trop le budget du chasseur. On ne se doute pas du coût de l'entretien d'une chasse, dont il faut surveiller le gibier pour lui assurer la subsistance et même parfois un abri quand les saisons sont par trop mauvaises, faciliter son repeuplement, y suppléer au besoin par l'appoint de couples achetés fort cher, en assurer la protection contre les maraudeurs de tout acabit. Tous ces frais sont aggravés par les exigences si lourdes des impôts et la diminution des revenus. Aussi le luxe « grand-seigneur » d'une chasse à soi,

et le luxe « gros-bourgeois » d'une location de chasse gardée, sont-ils maintenant réservés à de très rares privilégiés. Pour parer à cette difficulté on s'était mis à plusieurs pour une location dont le prix, toujours fort élevé, variait avec l'étendue du terrain et la quantité du gibier. Mais même dans ces conditions, les « actionnaires » devenaient difficiles à trouver.

C'est alors que les propriétaires se sont décidés à louer des « invitations payantes » à la journée ! Le ticket est bon pour une séance, de l'aube au couchant et les prix — qui varient selon l'importance du champ de tir — peuvent aller de 25 francs à 200 et 250 francs. Mais voici où la chose se corse : la coutume s'est établie de faire un tableau de toutes les bêtes abattues et de les partager au pro-rata des chasseurs du jour. La seule explication qui vienne à l'esprit est que par ce moyen on tente l'amateur peu adroit qui hésiterait à déboursier la somme nécessaire de crainte de revenir doublement bredouille ; et comme plus il y aura de détenteurs de ces invitations, permettant au propriétaire de récupérer ses frais généraux et un peu plus, moins il aura à grever le prix d'entrée de chacun, et que par ailleurs le « bon fusil » bénéficiera des coups manqués par son collègue maladroit, il y a lieu de penser que cet arrangement, qui surprend au premier abord, arrive à convenir à tout le monde.

Hélène ROULANS

Le Yogourt de Delisle

Le Yogourt de Delisle se recommande à toute personne qui souffre d'irritation intestinale.

Pris avec du miel, il devient un tonique de premier ordre. C'est le grand réparateur des pertes de l'organisme, recommandé aux affaiblis, aux convalescents.

Pris en petite quantité, il aide la digestion de tous les aliments.

Pour en assurer la fraîcheur, chaque pot de Yogourt de Delisle porte la date à laquelle il doit être consommé. La livraison n'en est faite qu'en petits pots de grès.

Pour livraison à domicile, veuillez appeler **Delisle**, 916 est, avenue Duluth, AMherst 0434.

À LA JAMAÏQUE



POUR
DES VACANCES
ENSOLEILLÉES

•

Décidez-vous à aller
immédiatement passer
des semaines ou des
mois enchanteurs à la
Jamaïque pendant que
cette splendide ville
est le plus séduisant.
Plages balnéaires
sublimement, montagnes
imposantes, luxuriante vé-
gétation tropicale, sports
de tous genres, pay-
sages grandioses, attrait
historique de l'antique
Espagne.

•

PARTEZ
TOUT DE SUITE !

•

Pour renseignements
complets, écrivez
au

Dépt. L.R. Service d'Organisation
du Tourisme, 403 V.
Montréal ou à Kingston,
Jamaïque, Antilles.

La grande colonie du Canada français...

Les Cantons de l'Est, au cours des soixante-quinze dernières années, ont joué pour la population française du Canada le rôle de grande colonie. C'est là que s'est établi l'excédent de la population canadienne-française et c'est là aussi que se sont le mieux révélées les exceptionnelles qualités colonisatrices des Canadiens-Français.

Sherbrooke

est la capitale naturelle, administrative et religieuse de ce grand territoire, aujourd'hui de population canadienne-française dans une proportion de près de quatre-vingt pour cent.

Et la Tribune

organe de cette population, est le quotidien qui y compte la distribution la plus dense. C'est le seul journal de la région dont le tirage soit certifié par l'ABC (Audit Bureau of Circulation).

Industriels et négociants

obtiendront détails statistiques et autres renseignements sur ce merveilleux marché en écrivant au

SERVICE DE PUBLICITÉ,
La Tribune, Sherbrooke (Québec).



**ÇA VAUT UNE
BIÈRE**

Dow

OLD STOCK

À LA VOTRE !

FONDÉE IL Y A 145 ANS

La SCÈNE et L'ÉCRAN.

Dans nos cinémas

Attirée par les t'êtes prometteuses de *Revue des Beaux-Arts* et de *Montmartre en folie* et par les femmes nues qui s'étaient sur les affiches extérieures, la foule envahit depuis deux semaines l'Impérial.

Ceux qui ont naïvement cru à un relâchement de la censure en sont quittes pour une leçon de publicité et quelques heures de mortel ennui.

Montmartre en folie n'a pas plus de rapport avec *Montmartre* que les beaux-arts n'avaient quelque chose à voir au spectacle de la semaine précédente. Décemment vêtues, les girls traînent de la jambe dans des numéros d'une médiocrité que seul le programme cinématographique peut lui disputer. C'est du vaudeville, au sens américain du mot, et du mauvais : un crooner sans voix, de jolies filles qui y gagnent à savoir danser, des comiques qui ne sont que des grotesques et Mlle Germaine Giroux qui donne de Lucienne Boyer une pâle imitation : voilà les artistes qui sont chargés de nous transporter à *Montmartre* ! N'allons pas oublier le speaker qui, dans un langage qui ressemble vaguement au français, fait des annonces dans ce genre : « Vous allez entendre la très connue et fameuse (sic) Mam'zelle (resic) Germaine Giroux ».

Après les actualités *Fox* (en anglais naturellement) on nous présente un film américain doublé en français. Inutile d'insister sur la stupidité reconnue de ce procédé grâce auquel on entend des paroles que les acteurs ne prononcent pas.

Vient ensuite *Monsieur Sans-Gêne*, film parlant français. Enfin, à ce théâtre français, nous allons entendre parler français. Qu'il est beau, ce film, ou du moins qu'il nous semble beau, après tout ce que nous venons de voir ! En réalité *Monsieur Sans-Gêne* est un film honnête qui, amusant dans la première partie, s'étire dans la monotonie jusqu'à la fin.

Le film français et le vaudeville américain sont deux genres opposés qui ne peuvent, lorsqu'on les réunit au même programme, que constituer un spectacle pour le moins boiteux. Et lorsque le vaudeville est mauvais et le film de qualité moyenne, le résultat est tout simplement désastreux.

Puisque la direction de l'Impérial ne veut pas ou ne peut pas donner de spectacles authentiquement français, nous lui demandons en grâce de ne pas venir détruire l'œuvre du film français. Qu'on supprime du programme ce film français et qu'on s'adresse au public anglais, c'est encore, croyons-nous, la meilleure tactique et la plus honnête.

Les Epoux célibataires

On en avait pourtant déjà vu de ces intrigues compliquées où les personnages eux-mêmes risquent à tout moment de se perdre ; jamais on n'en

a vu d'aussi ahurissante que celle des *Epoux célibataires*.

Vraiment il n'y a pas lieu de s'en plaindre car toute cette série de situations fausses et souvent très drôles, cette cascade de quiproquos, tout ce méli-mélo est traité avec une verve et un entrain qui en font oublier l'in vraisemblance et pardonner l'extrême complication.

Pour ne pas risquer de nous égarer dans les labyrinthes du scénario notons seulement que le film débute par un mariage où il y a erreur sur la personne, que le marié meurt, qu'une autre se fait passer pour la veuve, que la vraie mariée change d'idée et veut reprendre son titre de veuve, que le marié ressuscite, qu'on découvre que ce n'était pas lui, le marié, que ce dernier est lord sans le savoir (du moins le croit-il jusqu'à preuve du contraire) que la veuve se marie et s'aperçoit que son nouvel époux n'est autre que son premier mari. Enfin tout se termine par un mariage en bonne et due forme que nous avons tout lieu de croire authentique, celui-là, entre la supposée veuve et le pseudo-mari qu'on avait cru mort.

Evidemment il y a beaucoup trop de choses dans ce film pour que le rythme ne s'en ressentisse un peu. Les scènes qui se déroulent depuis le début jusqu'à la consommation du premier mariage forment un tout assez homogène, après quoi il y a arrêt brusque. Une autre série de scènes toutes différentes viennent se grouper et forment la deuxième partie du film. Enfin tout se mêle et forme une troisième et dernière partie. On dirait un découpage en trois actes comme au théâtre. Somme toute, la cadence ne s'en trouve rompue que pour le plus grand bien du spectateur qui peut ainsi mettre un peu d'ordre dans ses idées.

Une technique impeccable : son et photographie ; des décors fastueux, des scènes de music-hall d'inspiration originale, un dialogue qui ne manque pas d'esprit et une interprétation de tout premier ordre : Mona Goya, Sim Viva, Jean Rousselière, Pizella et Madeleine Guitty, font des *Epoux célibataires* un film matériellement irréprochable et presque parfait en son genre.

Louis PELLAND

Histoire du cinéma

Nous avons si vite pris l'habitude du cinéma parlant que c'est à peine si nous nous souvenons qu'il fut, il y a quelques années, silencieux. C'est d'ailleurs que les débuts du cinéma sont inconnus ou oubliés de la plupart, et que M. J. G. Auriole comble une lacune en résumant dans *POUR VOUS l'histoire du cinéma*.

En fait, l'histoire du cinéma commence à Louis Lumière, mais n'a d'intérêt que du jour où Georges Méliès « lui donna une valeur d'amusement ». « Ce fut, dit M. Auriole, l'époque du truquage et de la fantasmagorie rococo et, comme Méliès, inventeur, metteur en scène, peintre, acteur, était poète par surcroît, il est demeuré supérieur à ses imitateurs. »

Le cinéma entre dans sa seconde phase avec Louis Feuillade qui tourne des bandes sur un véritable scénario où une intrigue se noue et se dénoue. Les progrès du cinéma commencent à s'accroître au début de la troisième période, alors qu'on tourne des résumés de pièces de théâtre.

« Désormais », rapporte M. Auriole, on va chercher à faire de l'art et l'on va apprendre à se servir de la lumière artificielle : le boudoir de la plage de Trouville, ne risquera plus d'être emporté par un coup de vent inattendu. Pathé, installé à Joinville, fonde une succursale en Amérique ; Gaumont construit les studios de la Villette ; Jourjon ceux d'Epinau, puis ceux de New-Jersey. Entre temps, un certain colonel Selig s'établit en Californie et y attire pour toujours le grand metteur en scène américain D. W. Griffith. Parmi les Français déjà connus au début de cette période industrielle, citons les noms de Feuillade, Gance, Perret, Feyder (à Paris),

Tourneur, Gasnier (à New-Jersey) : citons également Emile Cohl, qui a inventé les dessins animés. »

En Amérique, Max Linder représente l'art nouveau mais se voit bientôt détrôné dans la faveur populaire par Mack Sennet qui fabrique de gros vaudevilles et des histoires à sensation.

En 1915, coup de foudre : Griffith réalise *The Birth of a Nation*. Du coup les américains occupent la première place qu'ils conservent toujours, mais avec plus de difficulté depuis que les studios européens se donnent la peine de vouloir reconquérir le terrain négligemment perdu.

Cette supériorité, M. Auriole croit que les américains l'ont acquise par leur excellente méthode de travail :

Tandis que les Américains mettaient au point l'admirable outil qui leur permet au studio d'être affranchis de tout souci matériel, tandis qu'ils formaient des spécialistes du découpage et du montage, ici les films parmi lesquels nous pourrions finalement trouver quelques classiques étaient faits par des artistes qui partaient hardiment à l'aventure et se livraient à des expériences (Delluc a-t-il fait autre chose que des expériences ?) pour donner la plus grande indépendance possible au nouveau moyen d'expression qu'ils avaient choisi. Chacun suivait sa route avec plus ou moins de bonheur et d'inspiration et chacun de son côté apportait des pierres à l'édifice du cinéma. Le langage cinématographique que les Américains formèrent empiriquement, les Français et les Allemands, moins patients et plus curieux, le créèrent dans le désordre de la passion. On pourrait leur reprocher d'avoir parfois négligé le fond pour la forme, si l'on ne regrette pas plutôt qu'ils n'aient eu les moyens d'aller jusqu'au bout de leurs recherches et le temps de polir leur style.

L'infériorité du fond, acceptable au temps où le cinéma n'était qu'un art visuel, susceptible d'amuser par d'ingénieuses images, devient inadmissible maintenant que grâce au dialogue le cinéma est devenu capable d'un travail psychologique.

Ainsi, pour conserver sa place, le cinéma américain ne peut plus se contenter de perfection matérielle, et comme, à Hollywood, on ne se préoccupe que de mise en scène, il n'est pas impossible que le cinéma français ne reprenne de façon définitive la première place qu'il occupait au début.

Radio-revue

C'est mardi soir 29 octobre, à la salle Saint-Sulpice, qu'on présentera Radio-Revue 1935. Comme on le sait, les bénéfices de cette soirée serviront à la reconstruction de l'église Saint-Louis-de-France. Parmi les nombreux artistes qui y concourront, mentionnons MM. Lionel Daunais et Jean Bolland, Mme Jeanne Maubourg et M. Meunier de Sylva.

Rosa Ponselle

Le célèbre soprano de la Metropolitan Opera House de New-York chantera dimanche, le 27, entre 10 et 11 h. du soir, sur le réseau de la National Broadcasting Company.

A ce concert, qu'offre chaque semaine la General Motors Company, un orchestre symphonique sous la direction de M. Erno Rapee, chef d'orchestre aux concerts dominicaux de Radio City, exécutera des œuvres de Mendelssohn, Rimsky-Korsakow, Bach, Scarlatti, Strauss et Tchaïkowsky.

Mlle Ponselle chantera deux airs de *Carmen* qu'elle interprétera de nouveau à l'ouverture de la saison 1935-1936 de la Metropolitan, en décembre prochain. Ce sont : *Habanera* et *Chanson bohémienne*.

A la radio

Dimanche prochain, de 2 h. 30 à 3 h., la compagnie fabriquant les produits Sleepex présentera au poste CKAC des extraits de *Mignon*, d'Amboise Thomas, avec le concours de Mmes Berthe Cabana (Mignon) et Marie-Rose Descarries-Couture (Philine), et de MM. Georges Dufresne (Wilhelm) et Gérard Gélinas (Lothario). L'orchestre sera sous la direction de M. Giulio Romano.

Concert

A son récépissé, mercredi soir le 30 octobre, dans la Salle des concerts du Ritz-Carlton, Ishbel Mutch chantera comme premier groupe deux arias de



Malgré toute notre admiration pour la statuaire antique, pouvons-nous un instant ne pas préférer la délicieuse figure d'Annabella ?

Photo tirée du film que Marcel L'Herbier termine actuellement : La Veillée d'armes

Marie-Claire

Marie-Claire est l'œuvre d'un auteur canadien, réalisée par conséquent sous le climat le moins favorable qui soit. Certains croient que cette circonstance oblige la critique à toute sorte de ménagements qui varient de la louange excessive au silence poli. Un auteur sans talent trouve profit à cette attitude. Il serait injuste d'agir ainsi envers Mme Yvette Mercier-Gouin, qui est sans doute la première à reconnaître que sa pièce comporte quelques faiblesses. Celles-ci, pour la plupart, ne devaient d'ailleurs apparaître qu'au moment de la représentation devant le public.

Ainsi, au premier acte, le défaut saillant est, je crois, le manque de fond du dialogue. Lorsqu'un personnage fait dévier la conversation par une révélation, lorsqu'il prononce une phrase qui détourne le débat, il y a souvent friction entre la phrase qui précède et celle qui vient de se prononcer. Puisque, par ailleurs, ce dialogue est riche d'esprit et exprime une sensibilité aigüe, une lucide et profonde intelligence de la vie, il vaudrait la peine que l'auteur en corrige les points de suture.

Ce premier acte est une satire des gens du monde qui ne risque évidemment pas de créer une révolution, mais qui est menée avec finesse, avec

esprit, et qui présente des types savoureux et vrais de domestiques. Ces scènes de comédie de mœurs servent de cadre et de prétexte à la présentation de *Marie-Claire*, la bonne d'enfant dont l'attitude étrange et la distinction naturelle laissent deviner un mystère que Pierre Duval, le fils de la maison, commence à percevoir.

Le deuxième acte débute par un colloque entre la bonne et le chauffeur. La présence de ces deux personnages est en soi inutile et oblige à laisser la scène vide jusqu'à l'arrivée de *Marie-Claire*. Celle-ci vient et, seule, à haute voix, se rappelle le temps où cette maison était la sienne. Tout monologue nuit à la vraisemblance d'une situation et celui de *Marie-Claire* est si étrange, de forme si imprévue, qu'il déconcerte un peu. Et puis, la légèreté du premier acte prépare mal au lyrisme du deuxième. Aussi, n'est-ce guère qu'après l'arrivée de Pierre que le spectateur comprend que la réalité ne compte plus, que les personnages vivent en plein rêve et qu'il faut les suivre dans un domaine, non pas invraisemblable, mais extraordinaire. Cette façon de transposer sur un plan féerique des choses qui, exprimées en langage ordinaire, risqueraient de paraître banales, est excellente, mais très périlleuse : N'est pas Claudel qui veut. Le lyrisme, dans *Marie-Claire*, a des fléchissements. Un mot trop ordinaire, une phrase plus terre-à-terre suffisent à entamer l'illusion. De même une intonation trop communément vraie, trop naturelle, rompt le charme. Dans cette scène il importe moins de jouer de façon naturelle que de chanter juste.

Le troisième acte est celui où l'intrigue dévoile ses surprises. Comme il serait dangereux d'en fausser le sens en les racontant trop brièvement, qu'il suffise de dire que tout s'enchaîne logiquement et que si la psychologie des personnages surprend parfois, ceux-ci agissent dans la plus stricte vraisemblance. Ce troisième acte vaut surtout par l'étude du caractère de Mlle Roussel, la romancière, personnage que l'auteur semble affectionner tout particulièrement.

D'autre part, si Pierre n'est guère qu'un fantôme et si le jardinier est un personnage plus qu'inutile, les domestiques, Mme Dugal, la marchande de fraises sont dessinés d'un trait sûr.

Les interprètes sont à la hauteur de leur tâche. Mlle Antoinette Giroux remporte un véritable triomphe et le mérite par l'intelligence qu'elle a mise à la création de son rôle. Mme Demons réussit sa meilleure composition depuis le début de la saison. M. Charles André tire tout le parti possible d'un rôle qui convient peu à la nature de son talent. Le très versatile M. Prad donne un relief saisissant à son personnage. Mmes Bella Ouellette, Jeanne Maubourg, Olga Ugane, Juliette Bélieux, la petite José Forgues, MM. Pierre Durand, Gaston Dauriac, Henry Charles et Guy Mauffette sont tous excellents.

Louis PELLAND

Bach et deux de Hændel. Le second

groupe comprendra trois mélodies de Schubert, deux de Brahms et une de Marx. Cinq chansons de Medtner composeront le troisième groupe. Dans le quatrième, elle interprétera deux chants esquimaux, une berceuse indienne et deux chants canadiens du terroir harmonisés par Alfred Laliberté, deux vieilles chansons anglaises harmonisées par Cecil Sharp et deux vieilles chansons écossaises harmonisées par Laliberté.

Gala à huis-clos

Le 28 octobre, à neuf heures du soir, aura lieu au numéro 1191 de la rue Union, un gala franco-russe consacré à Dostoïevsky. Sous la présidence du prince Paul Lieven, M. Talbot-Robitaille, pianiste-compositeur, et Mlle Miarka Riddez, diseuse, exécuteront un programme choisi d'œuvres russes. M. Jan-Squire, délégué du Cercle National Français, sera le conférencier. L'espace très restreint force à limiter à 60 le nombre des auditeurs. Aussi faudra-t-il, pour assister à cette soirée intime, se procurer une carte au secrétariat du Cercle dont le numéro de téléphone est LA. 3881.

Danger

On racontait à Sacha Guitry, pendant une prise de vues de *Pasteur*, que tel artiste de l'écran entre à tel point dans la peau de ses personnages qu'à la ville le dédoublement ne s'opère plus toujours.

« J'espère pour lui, répondit Sacha, qu'il ne tournera jamais *Le Singe* qui parle. »

Cinéma en relief

Un jeune architecte nantais, M. Lucien Dodin, vient de mettre au point un nouveau système de cinéma en relief dont il est l'inventeur. Son invention consiste dans le remplacement des écrans « plats » ordinaires par une série de lentilles et de prismes. La projection se ferait non pas du fond de la salle, mais derrière l'écran qui a une forme conique. C'est en quelque sorte l'application pratique de l'invention de l'écran conique qui fut présentée par Gabriel Lippmann à l'Académie des Sciences en 1908. Ce système présente l'avantage de ne rien changer aux appareils de projection. Plusieurs expériences ont parfaitement réussi.

Variations sur les

titres de films

Les titres de films continuent à briller par leur grande originalité. Le mot « amour » leur apporte, bien entendu, son plus large concours. Souvent on change le titre dans l'espoir d'en trouver un autre plus adéquat.

En ce moment, on tourne un film qui s'appelle *La Vie est si belle*, qui s'appelait avant *La Vie est belle*. On tourne également un autre film. *Quand la vie était belle*, qui avait comme premier titre *Amis*. Comment se reconnaître dans tout cela ? Et comment savoir si telle jeune vedette tourne dans *La Vie est belle*, devenue *La Vie est si belle*, ou dans *Quand la vie était belle* ? Sans penser que, d'ici à quelques jours, il est fort possible que *Quand la vie était belle* soit devenu *La Vie était si belle*...

Au RITZ-CARLTON
Mercredi soir, le 30 octobre à 8 h. 45
ISHBEL MUTCH
SOPRANO
Prix des places : \$1.50 et \$1.10
taxe incluse
Billets chez Linday et à l'hôtel
Ritz-Carlton à partir du 28 courant
aussi que chez Mlle Desmarais,
4085, chemin de la Côte-des-Neiges,
Montréal 0080.

France Film
PRÉSENTE
l'opérette fameuse
La Mascotte
avec
Lucien Baroux,
Germaine Roger et Dranem
en programme double
avec
Tramel et Colette Darfeuil
dans
LE PÈRE LAMPION
une satire des mœurs
politiques françaises.
CINÉMA DE PARIS

LES BIOGRAPHIES CANADIENNES-FRANÇAISES
publiées par RAPHAEL OUMET
Il est nécessaire que tous les Canadiens-Français en vue aient leur
biographie et leur photographie dans l'œuvre que publie depuis 15 ans
M. Raphaël Oumet.
Cet ouvrage, exclusivement consacré aux nôtres, est le seul du genre au pays.
Plus de 5000 biographies et photographies de citoyens marquants, sont
contenues dans les douze volumes parus jusqu'ici.
Les « Biographies Canadiennes-Françaises » ont depuis longtemps acquis
une importance nationale.
La treizième édition est en préparation pour l'année 1936.

THÉÂTRE STELLA
Plateau 1166 4652, rue St-Denis
Commencant lundi soir 28 octobre
CHARLES SCHAUTEN
dans
SAMSON
pièce en 4 actes de Henry Bernstein
Matinées : mardi, jeudi,
samedi et dimanche

France Film
PRÉSENTE
Le chanteur PIZELLA avec
Mona Goya, Sim Viva et
Madeleine Guitty
dans
LES ÉPOUX CÉLIBATAIRES
en programme double avec
le comédien BOUCOT
dans
LA COQUELUCHE DE CES DAMES
Deux films amusants au possible
SAINT-DENIS

Lettres de l'étranger

Lettre de Londres

Le réveil du nationalisme écossais

La campagne électorale qui se prépare plus ou moins activement à travers la Grande-Bretagne revêtira en Ecosse un caractère inattendu. Un fort mouvement régionaliste, qui s'est déclaré depuis quelques années, opposera des candidats « nationaux » à ceux qui sont déjà imposés par les cadres des vieux partis. Sommes-nous à la veille d'une agitation qui voudrait imiter le cours de celle qui a ensanglanté l'histoire de l'Irlande ? Nous ne le pensons pas : le parallèle entre l'Ecosse et l'Irlande ne doit pas être poussé trop loin. De l'aveu de ses chefs, le mouvement nationaliste écossais ne met guère en danger l'unité de l'Empire ; car les concessions qu'il demande ne se conçoivent qu'à l'intérieur du Commonwealth. Essayons d'en analyser la portée.

Et d'abord tâchons-nous de dire que les Ecosseis n'ont jamais oublié les phases glorieuses de leur épopée nationale. Il suffit de faire le tour des musées d'Edinburgh, de Glasgow, d'Aberdeen, de Stirling et d'Inverness pour se rendre compte de la place prépondérante que l'histoire de l'Ecosse occupe dans le cœur et l'intelligence des Ecosseis.

Sans aller jusqu'à dire qu'une vague de nationalisme balaie en ce moment l'Ecosse entière, il faut reconnaître qu'une agitation précise pour le Home Rule s'organise avec une force d'autant plus grande qu'elle s'appuie sur une renaissance culturelle du pays. Celtes d'origine, les Ecosseis ont un génie national qui diffère, à plusieurs points de vue, du génie anglais. Si cette distinction ne se fait pas beaucoup remarquer encore dans la musique, la peinture et l'architecture, elle se fait déjà sentir dans l'exaltation de vieilles coutumes, de symboles, de fêtes purement écossaises et dans l'impulsion vigoureuse que des enthousiastes donnent aux dialectes du pays, le patois des Lowlands et le gaélique. La publication d'un grand nombre de livres dans ces dialectes, le succès des concours littéraires qui se tiennent pendant les « mods » annuels de l'Association celtique contribuent peu à peu à différencier le génie propre des Ecosseis. Les souvenirs historiques viennent aussi appuyer ce mouvement : l'héroïque figure de Flora MacDonald, qui a rehaussé l'épopée jacobite du XVIII^e siècle, parle au peuple par les marbres artistiques qui l'ont immortalisée dans les squares et les carrefours de toutes les villes écossaises. C'est pourquoi, lorsqu'on parle de des Ecos-

sais, il faut éviter de faire allusion à celui que les Anglais connaissent comme le « Prétendant », si ce n'est en l'appellant tout simplement le Prince Charles ; car l'infortuné héritier des Stuarts est toujours considéré par les Ecosseis comme le successeur légitime de la Couronne d'Angleterre.

Des considérations économiques viennent également renforcer le nationalisme écossais : l'émigration vers le sud des grandes industries de l'île, le peu de temps que le Parlement de Westminster accorde aux affaires purement écossaises, la disparition des vieilles firmes autrefois puissantes dans le monde des affaires, font penser que Londres néglige trop les intérêts matériels de l'Ecosse. C'est donc pour favoriser l'expansion du pays dans tous ces domaines, et nullement par esprit d'antagonisme envers les Anglais, avec qui les Ecosseis conservent d'étroites relations, que s'est formé le mouvement nationaliste écossais. Sans parler d'une poignée d'« activistes » qui prêche la séparation complète de l'Ecosse par des moyens révolutionnaires, il convient de distinguer deux partis franchement nationalistes en Ecosse : le parti des Modérés, qui désire une certaine autonomie tout en laissant au Parlement de Londres une entière autorité quant à la succession de la Couronne, à la paix et à la guerre, à la défense nationale et aux affaires étrangères ; et le parti nationaliste proprement dit. Ce dernier voudrait abolir l'Acte d'Union de 1707 pour séparer l'Ecosse de l'Angleterre sans la faire sortir du sein de l'Empire : il s'agirait alors de faire de l'Ecosse un Dominion avec toutes les prérogatives nouvelles que ce terme implique. L'historique bâtiment où les députés écossais se réunissaient de 1640 à 1707, dans Parliament Square, et qui abrite en ce moment la Haute-Cour écossaise, reviendrait ainsi à ses anciennes fonctions. Il est cependant très difficile à ce parti de formuler une ligne de conduite précise, l'Ecosse pouvant difficilement se suffire à elle-même et l'enchevêtrement des intérêts anglo-écossais étant tel qu'une séparation complète des deux pays ne pourrait que causer du tort aux uns et aux autres. C'est pourquoi les nationalistes essayent en ce moment de se rapprocher des modérés.

Toute cette situation prouve que l'administration des affaires écossaises doit être révisée avec soin. Lord Dalziel, Lord Elgin, Lord Montrose, Sir James Lithgow, Sir Robert Horne et d'illustres écrivains comme Sir James Barrie, Cunningham-Graham et Compton Mackenzie, donnent le poids de leur personnalité à ce mouvement. Il paraît même que M. MacDonald, écossais de vieille souche et vieux partisan de toute idée de Home Rule, pour laquelle il avait fait campagne autrefois en faveur de l'Irlande et des Indes, ne serait pas opposé à donner satisfaction dans une certaine mesure aux aspirations nationales écossaises. Nous avons déjà dit, d'autre part, que les libéraux seraient en faveur des revendications écossaises. Quant aux conservateurs, plusieurs de leurs députés préconisaient déjà une certaine « dévolution » dans l'administration de l'Ecosse. Il n'est donc pas impossible que, le jour où l'opinion publique serait complètement éclairée sur la situation en Ecosse et que les Ecosseis pourraient formuler des revendications précises au nom de la majorité du pays, nous n'aboutissions à un régime d'autonomie pour l'Ecosse dans le cadre du Royaume et de l'Empire.

Thomas GREENWOOD

L'automne à Versailles



Cette vue magnifique d'un coin des jardins de Versailles laisse voir au premier plan la statue allégorique de l'Europe, exécutée sous Louis XIV par Mazeline.

Lettre de Paris

Impressions de province

J'ai fait une tournée de conférences sociales dans les dix communes du canton où j'ai passé mes vacances. Oh ! rien de solennel, n'oubliez pas ces vastes auditoires qui sont déjà un orgueil pour l'orateur. Dans une salle de patronage, dans une classe de l'école libre, parfois dans le salon très modeste du curé, se groupaient devant moi une centaine de campagnards. C'était le dimanche, avant ou après la grand-messe ; j'accompagnais dans sa tournée le président cantonal de l'Action catholique. J'exposais à ces braves gens les raisons actuelles de vivre leur religion, de la défendre. Je leur en indiquais quelques moyens et je les exhortais à déverser sur le plan social l'activité de leur foi. Je les suppliais de ne pas sacrifier aux chimères du communisme et de l'internationalisme les traditions qui ont fait grande et prospère notre patrie. J'avais beau jeu

pour leur démontrer que la patrie est un fait historique, concret, réel, vivant, et l'internationalisme, une utopie et un illogisme.

Et puis nous causions. Que de doléances j'ai entendues sur les mauvais maîtres d'école, fourriers de l'athéisme et de l'impunité, sur les exactions du fisc, les impôts trop lourds, la mévente des produits agricoles. J'ai constaté avec effroi que dans certaines paroisses, où pas un homme ne manque la messe dominicale, le conseil municipal garde à sa tête un politicien de concentration républicaine qui fait la pluie et le beau temps parce qu'il a l'appui de la préfecture et qu'il fait voter pour un député radical et franc-maçon ! La politique empoisonne notre vie rurale. Ces paysans qui tiennent farouchement à leur bien, qui aiment leurs carrés de terre comme s'il s'agissait d'un être de chair, envoient par leur bulletin d'électeur à la Chambre des hommes de révolution, des socialistes profiteurs et bonimenteurs. Illogisme social ! Illogisme religieux ! Faut-il que les Français soient pétris de tradition pour résister encore aux méfaits de la corruption républicaine.

Les députés radicaux, ce sont eux qui ont fait pression sur le ministre Laval afin qu'il adoucisse les termes de la défense italienne à Genève. Le beau plan de pacification ! Ils nous mènent à la guerre. A tout prix, ils secondent les Anglais dans leur attaque contre le fascisme. N'a-t-on pas rapporté ce propos d'un Anglais, dans les couloirs de Genève : « Nous avons eu raison de Napoléon, nous arriverons bien à mater Mussolini. »

Les paysans foréziens tremblent à l'idée d'une guerre qui a pour objectif de laisser à ses coutumes barbares un peuple de tribus aux mœurs horribles et anti-chrétiennes. Le christianisme abyssin n'est rien d'autre, en pratique, qu'un assemblage de superstitions, entretenues par un clergé fanatique, sans aucune instruction, obéissant à un formalisme étrange, attaché à des privilèges de caste, domination et richesse. Que nous sommes loin des vertus et de l'enseignement de l'Evangile !

Mes paysans, cervelles saines, approuvent Mussolini dans son désir de civiliser ces sauvages abyssins. Ils comprennent parfaitement que l'Italie satisfasse son besoin d'expansion, ils critiquent à peine l'égoïsme brutal des

Anglais qui régissent tant de territoires immenses où ils se sont installés par le droit du plus fort, comme la France l'a fait en Algérie et ailleurs. Alors ils réclament notre neutralité en cette affaire. Je leur dis : « Herriot et consorts sont prêts à nous entraîner aux côtés de l'Angleterre contre l'Italie. » Ils ne le croient pas. Herriot est le grand homme, et si bon garçon !...

Hier, j'ai quitté mes montagnes tandis que les prairies, encore tout humides du baiser de la nuit, étaient parées de diamants scintillants au soleil clair. J'avais assisté, il y a quelques jours, au battage du seigle. Une vraie fête ! La machine à vapeur trônait dans la cour de la ferme comme une divinité champêtre amenée par un long cortège de bœufs. Que d'officiants dans cette cérémonie où le froment ruisselait, payant l'homme de sa peine ! D'avoir vécu proche de ces travailleurs de la terre, j'emportais un exemple de force : content d'accomplir sa besogne, fier de la bien remplir selon les coutumes ancestrales, l'homme des champs, absorbé en elles, ne demande qu'à continuer sa vie rude mais paisible, dans la paix et les joies de son foyer. Mais il sent des menaces rôder autour de lui. La politique mauvaise inocule des venins dans son âme.

C'est tout cela qui m'attriste ce soir. J'ai réintégré ce Paris turbulent d'où partent les mauvais coups de la politique : ils se font sentir jusqu'au moindre village. De quoi demain sera-t-il fait pour ma patrie ? Elle est si belle en ses campagnes. Mais il faudrait un homme sage pour les maintenir dans la prospérité au lieu que mille politiciens s'acharnent à troubler leur quiétude. J'ai retrouvé Paris ! Je suis mal à l'aise dans ma retraite studieuse. Je songe aux maléfices que le Front commun fait planer sur le pays entier, sur l'avenir de la race.

Philippe BERTAULT

J.-E. FOURNIER

Limitée
Manufacturiers de valises et d'articles de voyages
17-25, Ouest, rue Notre-Dame
931 rue St-Laurent,
Succursales :
287 est, rue St-Catherine,
1011 est, rue Mont-Royal,
4222 rue Wellington, Verdun,
861 ouest, rue Notre-Dame.

La sécurité juridique, condition de la prospérité économique

L'inquiétude juridique est universelle et elle constitue l'un des plus grands obstacles à la reprise définitive de l'économie mondiale. La brillante explication qu'en donne M. Albert Buisson vaut certes la peine d'être lue et méditée.

Il y a déjà un an, j'étais amené à constater que la notion même d'engagement contractuel paraissait menacée. La foi dans le contrat s'émoussait sous nos yeux ; on discutait la signification essentielle, on entendait en subordonner la force impérative aux circonstances.

De nos jours, et de plus en plus, on incline à lui substituer des règlements autoritaires, à en troubler l'exécution par des lois rétroactives et, comme si ce n'était assez de la monnaie et de l'économie dirigée, on nous achemine vers le régime du « contrat dirigé ». Nos civilisations risquent ainsi de refaire, mais en sens inverse, le chemin de la contrainte au contrat que l'historien Summer-Maine montrait comme le sens même du progrès social.

Aussi, voudrai-je, aujourd'hui, mettre en lumière l'inquiétude qui, sous la pression de ces tendances, s'empare peu à peu des esprits dans le monde des affaires.

Les commerçants redoutent, maintenant, d'accepter des engagements à longue durée, d'élaborer des entreprises qui exigent du temps pour se développer, de prendre des positions qui ne peuvent se dénouer que len-

tement. C'est qu'ils appréhendent de voir les événements ruiner les prévisions qu'ils auraient fondées sur la loyauté de leurs co-contractants ou sur la stabilité des lois.

La vie commerciale veut, pour se maintenir et prospérer, un air pur et un climat sain. Des affaires correctes et productives ne peuvent se traiter que si, de part et d'autre, ceux qui s'y livrent peuvent compter sur la fixité, non point des conditions économiques — car le risque est de l'essence même du commerce, — mais des principes juridiques qui sont à la base de toutes les relations sociales. Or, il faut bien le dire, cette sécurité semble se dérober de plus en plus.

Notre époque a tendance à remettre en question les notions qu'on pouvait croire les plus inattaquables, à vouloir remanier les institutions qui paraissaient les plus assurées de leur immuabilité. L'ébranlement que le monde subit depuis près de vingt ans se propage dans tous les domaines. La forme des gouvernements change, les courants d'opinion dévient ou se renversent brusquement, et l'homme paraît, à certains moments, dominé par les forces qu'il a créées et déchaînées, esclave de la machine au lieu d'en demeurer le maître.

Le système de la production et des échanges n'a pas échappé à ce bouleversement ; c'est par les troubles monétaires qu'il lui a été communiqué. Le désarroi des monnaies a jeté le désordre dans les notions du crédit et

du débit, dans l'exécution des promesses comme dans la comptabilité des entreprises. Elle a entraîné les débiteurs à tous les reniements, comme elle a conduit les législateurs aux innovations les plus périlleuses.

De toutes parts s'ouvrent, de nos jours, des perspectives encombrées ou obscures devant les sociétés qui cherchent leur voie. La vie politique des Etats, leur avenir financier, leurs relations réciproques, tout paraît incertain et menaçant et, pas plus que le poète, nous ne savons comment nommer « l'heure trouble » où nous sommes.

Les peuples, crédules parce qu'ils souffrent, se tournent vers l'Etat comme vers la Providence dont ils attendent le secours, fût-ce par des miracles. Dans certains pays, l'Etat répond à leur supplication par l'instauration d'un régime d'absolutisme arbitraire. Ailleurs, là où les libertés individuelles subsistent, où le droit traditionnel survit, les théoriciens de l'évolution sociale et d'une sorte de romantisme juridique multiplient les efforts doctrinaux en vue de prouver l'omnipotence du pouvoir et de déclarer la faillite de la liberté contractuelle.

Certes, on comprend bien qu'en présence de réalités sociales mouvantes, les esprits cherchent à trouver les règles et les supports d'un équilibre nouveau. Ce besoin de corriger le réel, cette ardeur à se dépasser soi-même sont tout à la louange d'une époque. La recherche de formules juridiques nouvelles, pour répondre à ce

qui paraît être une nouvelle aspiration de la conscience sociale, est un effort plein de noblesse.

Mais, on ne peut s'incliner devant les frémissements de l'esprit juridique que s'ils visent à réaliser un ordre véritable. Or, cette négation de la volonté autonome de l'individu que nous apportent tant de doctrines nouvelles, cette résignation du droit contractuel qu'elles préconisent au profit de l'Etat, désormais souverain absolu des libertés et des consciences, comme il le serait des biens et des fonctions, nous paraît aller à l'encontre de l'ordre social lui-même, à l'encontre du droit, tel que la notion en existe, formée dans nos consciences, à la fois par une intuition inexprimable et par la longue tradition de notre existence nationale.

Sous le nom de droit social, on entend fournir une base à l'étatisme le plus despotique ; le pouvoir central « totalitaire » — pour user du néologisme créé tout exprès à l'intention de la nouvelle souveraineté — annihilerait l'individu, détruirait les libres conventions, soit en les interdisant, soit en en suspendant à son gré les effets et les stipulations. Le pouvoir entraînerait les hommes soumis et bâillonnés, dans les voies et par les moyens que lui suggérerait sa vision propre des besoins de la nation ou de la société tout entière. Dans la famille, dans la profession, dans la cité, l'homme verrait sa place assignée sans réplique, sa fonction réglementée sans latitude et jusqu'à son droit de procréer aboli au nom de l'Etat !

Que des arguments spécieux, voire frappants, puissent venir au soutien de ces régimes ou de ces doctrines, nul ne songe à le nier. Il est des désordres économiques, démographiques, politiques qui peuvent appeler l'intervention de l'autorité. Mais elle doit trouver ses limites dans le respect de la personne humaine et dans la soumission

aux traditions morales qui constituent l'armature de la vie sociale.

Le droit — public ou privé — n'est pas une réalité qu'on puisse remanier à son gré. Qu'il se transforme, s'enrichisse ou se complique pour répondre aux métamorphoses des esprits, au cours des siècles, je le veux bien. Mais qu'il puisse varier au gré des passions politiques ou des caprices des despotes, se passer d'éléments rationnels et d'appuis traditionnels, je n'en crois rien.

Comme elle est bonne à méditer, la vieille maxime de nos anciens juristes : « *Nihil innovatur nisi quod traditum est* » ! Le droit peut bien s'assouplir, il ne saurait changer de nature. Si les modifications successives de la vie et des rapports sociaux influent sur le contenu et la forme des lois positives, cette même vie sociale et ces mêmes rapports sociaux sont conditionnés, dans leur développement, par les impératifs juridiques sans lesquels ni la cohésion ni l'ordre ne sont durables, dans les groupements humains.

Ces inquiétudes doctrinales, que justifient, malheureusement, tant de faits positifs, n'ont pas encore modifié le climat moral de notre pays, mais elles le troublent néanmoins. Rien ne caractérise mieux une nation que l'attitude qu'elle prend en face des problèmes du droit. Celle de la France a toujours été « à la fois rationnelle et raisonnable », comme disait Cuizot, faite à la fois de fidélité à la doctrine reçue et de sagesse pratique, pénétrant à fond les idées nouvelles et tenant compte aussi des réalités permanentes.

Dans la confusion luxuriante et tumultueuse des systèmes et des faits, des aspirations et des intérêts, notre pays saura maintenir les principes qu'il a, le premier, posés et défendus et qui,

depuis 150 ans, et jusqu'à une époque récente, ont été la base inébranlée du droit public et du droit civil des nations modernes.

Bien loin d'avoir rien perdu de ses forces, la France se révèle aujourd'hui comme l'une des nations les plus riches en vitalités matérielles et en énergies morales. Pour reprendre toute leur activité de naguère, nos producteurs et nos commerçants n'attendent que la certitude de trouver sous leurs pas un terrain juridique consistant et consolidé. Par le retour à l'habitude de tenir les engagements pris, à la notion du caractère sacré des contrats, à la fixité et au principe de non-rétroactivité des lois, l'inquiétude juridique qui commençait à vicier notre atmosphère commerciale se dissipera et nous verrons renaître la confiance dans l'effort, qui est la source véritable de la prospérité.

Dans cette œuvre de redressement, la jurisprudence aura sa large part. C'est à elle qu'il incombe d'interpréter la loi et de l'adapter à la réalité, en consacrant ce respect du droit et cette préoccupation de l'ordre social, qui caractérisent profondément son œuvre.

Souhaitons que ceux qui font les lois, ceux qui dissertent sur elles et qui philosophent sur le droit, ceux qui doivent s'y soumettre — et c'est nous tous — gardent un clair regard devant les tumultes de notre époque. Souhaitons qu'ils ne se laissent point abuser par les magies du romantisme juridique et que dans notre pays, héritier de la mesure antique, ils gardent leur foi en la Sagesse, en cette raison éclairée et soucieuse de justice dont les anciens avaient fait la suprême inspiratrice de leur morale et la divinité tutélaire de leurs cités.

Albert BUISSON

(Tous droits réservés par l'ESPACE. Reproduction, même partielle, interdite.)

la Vie économique

A TRAVERS L'ACTUALITÉ

par J.-M. NADEAU

Le développement de l'assurance

Un résultat inattendu de la crise aura bien été le développement prodigieux des compagnies d'assurance, sous toutes leurs formes. Avant 1925, elles étaient loin de figurer sur la liste des principales institutions financières du pays. Qui ne reste surpris aujourd'hui de les voir devenues, grâce à leurs capitaux imposants, toutes-puissantes? Prenons l'exemple de la Sun Life Assurance Company of Canada. Fondée en 1865, cette société n'a progressé rapidement qu'à partir de 1925. A cette date, la Sun Life avait 270 actionnaires tandis que cette année elle en a 900! Le nombre de ses assurés a crû dans une proportion à peu près semblable.

«A qui appartiennent nos compagnies d'assurances sur la vie?» Pour répondre à cette question, le FINANCIAL POST étudiera séparément, chaque semaine, la situation de l'une d'entre elles. Dans sa livraison du 19 octobre 1935, le journal torontonien examine le cas de la Sun Life qu'il déclare la plus importante de nos compagnies d'assurances sur la vie. Résumons les conclusions de ces recherches. Elles sont éloquentes pour nous. D'abord, comment se répartissent, suivant les personnes, les actions de la Sun Life? Voici: près de 6,000, soit au moins un tiers du nombre total, sont entre les mains de citoyens américains, dont beaucoup de femmes. Comme on le voit, même si le principal centre d'affaires de la Sun Life est Montréal, cette société n'est canadienne qu'aux deux tiers. Pas même ça, si l'on songe aux actionnaires recrutés dans les pays européens: France, Angleterre, etc.

Que font les Canadiens-Français dans tout cela? Ils se contentent de payer une part substantielle des primes qui serviront à aller grossir les dividendes déjà plantureux des vieilles dames et des vieux messieurs de New-York et des environs! Un seul des nôtres détient plus de 25 actions, et c'est M. Taschereau. Evidemment, je ne veux pas me montrer hostile à ces compagnies d'assurance, quelles qu'elles soient, mais je désire insister sur ceci: il est d'une

SUJETS DE REFLEXION

1. VOTRE TESTAMENT EST-IL FAIT?

Toute personne possédant quelque bien devrait faire son testament. Avez-vous fait le vôtre?

Celui qui fait son testament n'abandonne pas sa vie; en s'acquittant de ce devoir il allège ses soucis et ceux de sa famille.

Il va sans dire qu'un testateur peut en tout temps corriger, modifier ou même annuler son testament.

2. S'IL N'Y A PAS DE TESTAMENT

A défaut d'un testament, les biens sont dévolus suivant l'ordre établi par le Code Civil pour les successions ab intestat. Ces dispositions ne répondent peut-être pas aux besoins de votre famille ni à vos propres volontés.

Vous connaissez mieux que personne votre propre situation et celle de vos proches. Pourquoi ne pas déterminer vous-même la distribution de vos biens? N'est-il pas sage de vous en occuper pendant que vous êtes en bonne santé?

POURQUOI NOMMER UN EXÉCUTEUR TESTAMENTAIRE

En l'absence d'exécuteurs, la procédure d'un règlement de succession est coûteuse et compliquée.

Les héritiers sont souvent en désaccord: en recherchant pour chacun d'eux des avantages indus, ils négligent l'intérêt commun et trahissent les intentions du testateur.

La nomination d'un exécuteur, aux termes d'un testament, facilite beaucoup l'administration des biens et le partage entre les héritiers. Le testateur se prolonge dans la personne de son exécuteur qui représentera tous les bénéficiaires indistinctement et leur servira de conseiller et d'arbitre.

Le Trust Général du Canada a été fondé pour remplir cette charge dans le meilleur intérêt de ceux qu'il représente. Consultez-le au sujet des dispositions testamentaires qui conviennent à votre cas particulier. Demandez-lui sa brochure, "Comment faire votre testament".

Trust Général du Canada
112, rue St-Jacques, MONTREAL
71, rue St-Pierre, QUÉBEC

élémentaire sagesse économique pour un peuple de disposer de ses capitaux de façon à ce qu'ils restent dans leur pays d'origine. Pourquoi ne pas utiliser pour le bien général de ses concitoyens la forme excellente d'épargne que constitue l'assurance? Convaincus que nos compagnies d'assurances sur la vie sont aussi solidement établies que les autres, montrons-nous généreux à leur égard. Nous n'aurons sûrement pas à le regretter.

Politique d'abord

M. Camillien Houde vient de découvrir pour la première fois, sauf erreur, que Montréal cède le pas à Toronto en fait de redressement économique. Pour notre maire, l'avenir de la métropole, qui menace d'ailleurs de perdre ce titre, est gravement compromis. Montréal serait à la veille de passer au second rang des villes canadiennes. N'est-ce pas déjà fait? M. Houde cite à l'appui de ses dires la diminution constante des compensations bancaires. Il n'y a pas que cela. Il y a aussi, avant tout et par-dessus tout, la mort lente de nos grandes industries qui émigrent ailleurs, poursuivies et effrayées par le fisc. Les grandes entreprises craignent d'avancer la guerre que peuvent leur déclarer les politiciens. Nous avons toujours dit et redit que notre régime de concurrence économique est au fond une affaire de prix de revient. Ne se développent que les régions qui offrent des possibilités de réduire les prix de revient au minimum.

C'est déjà beaucoup de voir combien nous rétrogradons sur tous les points. Encore faut-il voir le remède à un pareil état de choses. M. le maire refuse d'en faire une question de politique. «D'abord, pas de politique», dit-il en substance... C'est «politique d'abord» qu'il faut dire et proclamer partout. Evidemment, il y a politique et politique. Il ne s'agit pas de politique électorale. Il s'agit de l'autre, de la politique tout court. Celle-là seule nous sauvera. C'est elle qui apprend à gouverner avec le maximum de rendement et le minimum de frais. Elle évite le coulage et, réaliste, elle montre la règle d'or de l'économie budgétaire accompagnée des dégrèvements nécessaires qui permettent au contribuable de s'atteler à la noble tâche de la production. C'est cette politique là qu'il nous faut d'abord. Le reste viendra ensuite, tout seul.

La politique libérale

L'urgence de régler le grave problème des finances publiques n'échappe pas au nouveau gouvernement qui l'inscrit au premier rang de son agenda. Ce sera surtout l'objet du prochain congrès interprovincial que de rechercher les moyens d'équilibrer non pas un ou quelques budgets mais tous les budgets des pouvoirs publics du pays. M. Hepburn, premier ministre de l'Ontario, soulèvera la question des doubles et triples impositions. C'est surtout là qu'il est urgent d'éviter le gaspillage. Que penser de trois impôts sur le revenu, de deux impôts sur les ventes au détail? Le contribuable ne s'y reconnaît plus et finit à la longue par s'en irriter. Il en est de même des envahissements fiscaux du gouvernement fédéral dans le domaine de l'imposition provinciale. M. Hepburn en a particulièrement contre l'impôt sur l'or qui a fait perdre aux provinces des revenus considérables. Il proposera sans doute un rajus-

Demain

... si vous deviez prendre votre retraite — par suite de circonstances naturelles ou accidentelles — dans quelle situation seriez-vous?

En plus de satisfaire vos besoins présents, votre revenu actuel pourvoit-il aussi à assurer la sécurité du vieillard que vous deviendrez un jour?

N'oubliez pas que la période productive d'un être humain ne correspond pas à la durée de sa vie.

THE DOMINION LIFE ASSURANCE COMPANY
PAUL BABY GÉRANT EMILE DUBOIS, A. PIERRE GÉRANTS ADJOINTS

tement fiscal dans le sens de la décentralisation de cet impôt.

Les représentants provinciaux essaieront aussi de tirer au clair l'épineuse question des subsides fédéraux. M. Aberhart, qui tenta d'obtenir de M. Bennett une somme de 18 millions de dollars, dut se contenter de 2 millions et demi. Il reviendra vraisemblablement à la charge pour obtenir le reste. Une autre question qu'il importe de régler de pair avec les réaménagements fiscaux et la distribution des subsides fédéraux est celle des allocations de chômage. La province de Québec qui obtient proportionnellement moins pour ses chômeurs que les autres provinces aura-t-elle enfin justice? Nous devons nous contenter de la portion congrue tant que les provinces de l'Ouest n'auront pas mis ordre à leurs dépenses excessives d'administration et à leurs déficits budgétaires. Les allocations de chômage forment sans doute une part considérable des avances que le gouvernement fédéral doit faire aux provinces de l'Ouest. Mais il n'y a pas que cela puisque les gouvernements provinciaux de cette partie du pays attendent d'Ottawa les moyens — c'est-à-dire l'argent — d'équilibrer leurs budgets sans cesse déficitaires.

Le sort des finances fédérales, provinciales et municipales est intimement lié à l'évolution de notre droit constitutionnel. Il faudra donc trouver un *modus vivendi* acceptable qui réglera une fois pour toutes le problème financier des provinces de l'Ouest. Québec et Ontario exigent déjà une définition précise de la juridiction fédérale en matière de législation économique et sociale. Il importera surtout de dire et de savoir si des lois comme celles qui ont pour objets l'assurance-chômage et le règlement des dettes agricoles sont constitutionnelles. Si elles sont contraires à l'esprit et à la lettre de notre droit public, il faudra ou les abroger ou modifier notre droit constitutionnel de manière à l'adapter aux lois nouvelles passées par le gouvernement de M. Bennett.

Comme on le voit, le prochain congrès interprovincial ne manquera pas de travail. Si les congressistes sont tous convaincus de la nécessité d'une réduction des dépenses administratives et d'une réforme générale de la fiscalité, ils iront jusqu'à la logique du système qui est une politique de dégrèvements, seule amorce d'une reprise économique et financière. Le parti libéral a déjà un record enviable à ce sujet. La GAZETTE, dont on ne saurait mettre en doute la bonne foi en ce domaine, le reconnaît volontiers. M. King, d'ailleurs, est revenu plusieurs fois, au cours de la dernière campagne électorale, sur la nécessité de dégrèvements massifs et généralisés. Espérons que des paroles on passera bientôt aux actes.

Jean-Marie NADEAU

Le coût de la vie

Jamais le coût des marchandises n'a dépendu des mesures de force prises par les gouvernements.

La baisse de la vie ne se décrète pas; elle ne s'impose pas par en-haut.

Elle découle, de façon naturelle, d'une sage gestion financière, liée elle-même à une sage administration politique — qui met à bon compte les services de l'Etat et permet aux divers agents travaillant à la production des marchandises de réduire leurs frais généraux et, par conséquent, leurs prix de vente.

... Une erreur trop fréquente fait retomber la responsabilité de la vie chère sur ceux qui fabriquent ou vendent les marchandises.

Nous ne disons pas qu'il n'y ait pas des abus (il y a eu surtout des abus dans les périodes de troubles monétaires, où les fluctuations des prix favorisaient les profits spéculatifs).

Mais, dans l'immense majorité des cas, le tortionnaire, le véritable mercanti n'est pas l'industriel ou l'agriculteur à qui l'on doit la création de la marchandise; ce n'est pas davantage le commerçant qui a pour rôle de la mettre en contact avec le besoin en la répartissant dans le temps et dans l'espace: le véritable bourreau du consommateur, l'authentique organisateur de la vie chère, c'est le Fisc, c'est-à-dire l'Etat lui-même qui, pour la rémunération de ses bons (ou mauvais) offices, prélève sur la production nationale un tribut terriblement usuraire.

Georges DOVINE

(De la GAZETTE d'AUIN)

CHRONIQUE FINANCIÈRE

par AUGUR

Une éclaircie

Dans l'espace de quelques jours, l'incertitude qui régnait sur le marché financier s'est dissipée. Il n'y a pas eu pourtant de changement profond dans l'économie du pays, ni même dans celle des Etats-Unis. La situation générale est, à peu de chose près, la même qu'il y a huit jours. On pourrait même dire que les événements politiques militent contre une reprise de la confiance et de l'activité. Mais il y a eu, entre temps, des élections fédérales, dont les résultats ont calmé les appréhensions du public. L'inexistence à peu près complète d'éléments ultra-radicaux au sein du Parlement et la majorité remarquable gagnée par un des anciens partis permettent d'escompter une période de restauration économique au cours de laquelle le gouvernement ne se livrera pas à quelque aimable fantaisie financière, monétaire ou budgétaire susceptible de détruire ce qui reste du crédit national. On peut être assuré d'une période stable de quatre ou cinq ans suffisante pour mettre un peu d'ordre dans les affaires du pays.

Le plus gros danger est écarté: celui de l'arrivée au pouvoir d'expérimentateurs dans le domaine économique. De plus, la victoire libérale permet normalement d'espérer plus qu'on n'aurait pu attendre d'une victoire conservatrice, car il est hors de doute que le nouveau gouvernement ne suivra pas rigoureusement la même politique du blé que son prédécesseur, ni la même ligne de conduite en ce qui concerne les tarifs douaniers. Il y a un minimum «d'améliorations» auquel on peut s'attendre sans trop préjuger de l'avenir.

Il serait cependant imprudent de croire au retour d'une ère de prospérité

sans limite. Les éléments ne sont pas encore assez favorables pour que l'on puisse même parler de stabilisation économique, en attendant une stabilisation monétaire indispensable. Mais le sentiment est certainement meilleur et l'on peut espérer obtenir des Etats-Unis des concessions qui n'auraient probablement pas été accordées sous un régime conservateur.

Il est extrêmement difficile de se prononcer sur la question de l'inflation éventuelle du dollar canadien. Si les éléments de l'Ouest ont le dernier mot, on peut craindre que l'Etat ne se trouve en face de difficultés financières telles qu'il n'y ait d'autre recours qu'une nouvelle dévaluation du dollar. Mais cette éventualité n'est heureusement pas encore passée à l'état de certitude. Dans le domaine budgétaire, il est probable qu'il y aura révision dans le sens d'un adoucissement de l'impôt, ne serait-ce que pour faciliter les rentrées et ne pas tarir entièrement la source des capitaux. Ce dernier point est intéressant, en ce sens qu'il est impossible de s'attendre à une reprise des affaires si le loyer de l'argent est trop élevé par suite de la destruction lente, mais effective, du capital national.

La tendance

On note depuis quelques jours une certaine activité et des cours fermes sur le marché mobilier à Montréal. Les obligations, hésitantes, puis fléchissantes à la veille des élections, se sont redressées, ce qui montre une amélioration du crédit de l'Etat. Plusieurs titres de bourse, en recul à la suite de certaines pressions spéculatives, sont revenus à leurs anciens cours et l'on entrevoit même une reprise du bâtiment, ce qui entraînerait, comme toujours, un raffermissement général

de l'industrie. Les spéculateurs à longue date montreront une certaine prudence en plaçant en portefeuille quelques titres qui se rattachent à l'industrie de la construction, après avoir choisi leurs valeurs, comme il se doit.

Tant que les possibilités d'inflation restent éloignées, il n'y a pas lieu de se lancer trop vite dans le groupe des aurifères à rendement assuré, parce que ces valeurs ont déjà atteint à peu près leur maximum de rendement et ne seraient appelées à bénéficier d'une hausse qu'en cas de dévaluation bien caractérisée. Les mines plus jeunes, qui ont dans les conditions actuelles un potentiel d'expansion, sont plus intéressantes, mais il est probable que les valeurs minières de métaux usuels ou spéciaux ont devant elles une marge plus grande d'appréciation.

La situation internationale est telle que l'on peut espérer voir les exportations de cuivre et de nickel se poursuivre sur une assez vaste échelle. Il serait bon aussi de ne pas négliger entièrement les valeurs de compagnies de papier.

On ne peut encore faire de pronostics bien sérieux sur la tendance des textiles: il faudra attendre que le gouvernement prenne une décision touchant les droits d'importation sur les laines et les cotons. Il est possible toutefois que le prix du textile brut augmente en raison des besoins militaires, mais cela n'implique pas nécessairement une hausse des recettes, et encore moins des bénéfices définitifs.

La tenue du marché de New-York permet de croire que l'activité du marché mobilier finira par se transmettre jusqu'à Toronto et à Montréal et l'on peut envisager avec plus de confiance l'avenir de la bourse et des valeurs.

AUGUR

Abonnez-vous à la RENAISSANCE avant de partir pour la campagne; vous serez assuré de pouvoir faire des lectures agréables durant votre villégiature.

CHEZ WOODHOUSE

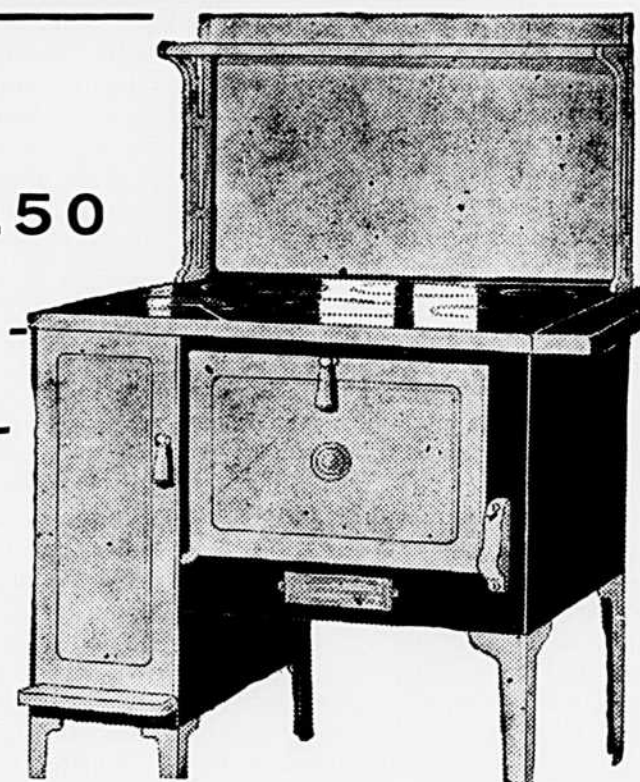
Vega standard

à tablette élevée

Ce poêle, d'une valeur exceptionnelle, est construit en acier poli inoxydable recouvert d'émail ivoire. La forme ovale du foyer assure une grande chaleur à peu de frais. Le fourneau, muni d'un thermomètre sensible, cuit d'une manière égale. Grille à bois donnée par surcroît.

\$58.50

Premier acompte: \$5
Versement mensuel sans intérêt: \$2.98



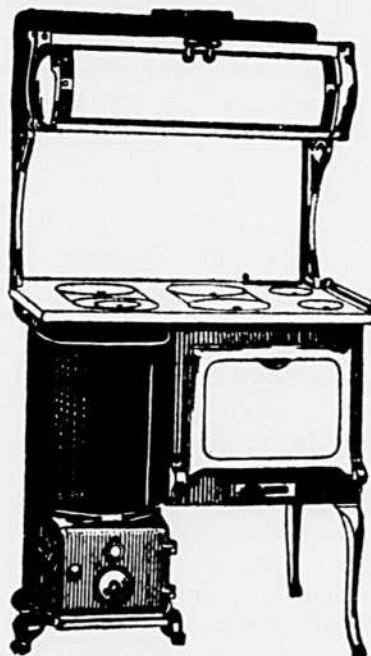
Poêle «Québec»

Ce poêle, fait d'acier et de pierre réfractaire de qualité supérieure, comprend un fourneau spacieux muni d'un thermomètre et un foyer profond qui chauffe bien la maison. Le poêle est couleur d'ivoire, orné de vert. Grille à bois donnée par surcroît.

PRIX SPECIAL

\$48.75

Premier acompte: \$5
Versement mensuel sans intérêt: \$2.44



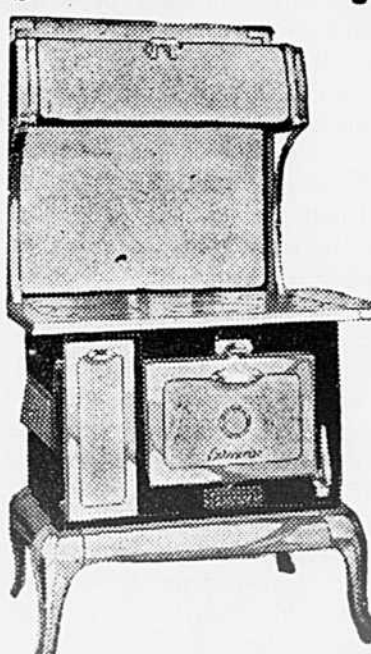
Joli poêle en acier

Ce poêle, fait d'acier bleu et de nickel, chauffe et cuit à merveille. Les garnitures sont couleur d'ivoire. Le dessus est en acier poli et le fourneau mesure 16" x 19" x 12".

PRIX SPECIAL

\$56.75

Premier acompte: \$5
Versement mensuel sans intérêt: \$2.88



Brûleur à l'huile

«TORRID ZONE»

Ce brûleur, à deux becs de 7 pouces, ou un bec de 9 pouces, est d'un prix exceptionnellement bas. Ce prix comporte le réservoir, la livraison et l'installation. Ce brûleur s'adapte à tout genre de poêle et le rendement, ainsi que le caractère hygiénique, en est garanti.

\$19.95

Premier

acompte:

\$5. Versement

mensuel sans

intérêt: \$2.



WOODHOUSE & CO., Limited
105 RUE SAINT-CATHERINE OUEST, MONTREAL

Londres Birmingham Liverpool Manchester Leeds Nottingham Hull Newcastle-on-Tyne Southampton Middlesbrough Sunderland Bristol Cardiff Edinburgh Glasgow Belfast Dublin

APERÇUS SCIENTIFIQUES

Le congrès est fini

Les quotidiens ont abondamment parlé des conférences publiques et des expositions qui accompagnaient le congrès de l'ACFAS. Mais les séances des différentes sections, ne s'adressant qu'à des spécialistes, avaient un caractère d'ésotérisme où l'homme moyen a bien des raisons de se croire perdu. Il n'en est pas moins vrai que pour tous ceux qui participent activement à ces assises scientifiques elles ont été la partie la plus importante, ce pourquoi même ils se réunissent. Qu'on ne permette d'en dire un mot et d'analyser brièvement l'ensemble de ces quelque cent vingt communications qui constituent une espèce de bilan de notre production scientifique.

Une chose frappe le profane. C'est l'apparent déséquilibre des sciences exactes et des sciences naturelles. Une vingtaine de notes pour les premières et près de quatre fois ce nombre en botanique, zoologie et géologie. Pas n'est besoin de faire comprendre aux initiés qu'il est logique qu'il en soit ainsi. On conçoit que la flore et la faune de notre pays sont une mine qui sera longtemps féconde et dont l'inventaire général et régional est encore embryonnaire. La systématique et la statistique tiennent une large place dans le programme de ces sections. L'avancement des sciences naturelles n'est possible que par la contribution qu'apportent tous les patients chercheurs, troupiers inatigables dont les loisirs sont un joyeux labeur. Les résultats de chacun s'intègrent dans l'œuvre magistrale de celui qui est comme leur commandant-en-chef, le frère Marc-Victorin. Rappelons en outre que le bataillon de ces amateurs éclairés est flanqué de nombreux professionnels, professeurs d'université, spécialistes à l'emploi des gouvernements provincial et fédéral. La matière est vaste, le champ immense et presque vierge; il n'y aura jamais trop d'ouvriers.

À côté de cette belle phalange, il y a une autre équipe, qui effectue dans un domaine connexe un travail aussi méthodique. Le laboratoire de biologie marine de l'Université Laval, à Trois-Pistoles, édifie une œuvre d'une envergure considérable et qui assure aux congrès une collaboration assidue et nombreuse. Sous l'habile direction de l'abbé Alexandre Vachon, dont la Faculté des Sciences a tenu à reconnaître le mérite et la valeur en lui conférant le titre de docteur ès sciences, *honoris causa*, un groupe de chercheurs contribue à inventurer la faune marine et à appliquer à l'estuaire du Saint-Laurent les méthodes de l'océanographie moderne.

Voilà donc deux tendances très nettes, avec un plan d'ensemble bien délimité. Un autre plan s'avère en géologie avec l'abbé Laverdière et M. Carl Fessler, qui tentent d'élucider le problème que présente la rivière et la chute de Montmorency. Rappelons encore, en biologie médicale, les travaux de l'école du professeur Pierre Masson. Dans toutes ces directions le travail est bien engagé, l'avenir plein de promesses.

Si nous remarquons l'absence momentanée de communications de certains laboratoires, c'est que dans la recherche il n'est pas permis de rien laisser au hasard et qu'on ne peut improviser les résultats. C'est l'école de la soumission aux faits. Dans ces conditions, le labeur d'une année est bien peu dans l'ensemble des opérations. Les travaux de longue haleine menés au laboratoire sont pleins d'aléas, ils nécessitent une foule de recoupements, de sévères contre-épreuves, parfois même une expérience cruciale qui vient infirmer toute une série de brillantes conclusions que l'on s'était cru en droit de tirer d'autres expériences plus simples mais ne présentant pas la même rigueur. C'est ici que l'homme de laboratoire se trouve handicapé. Il n'existe pas de chimie, de physique, de bactériologie, de mathématiques canadiennes. Ces sciences sont universelles par essence. Si la matière est vaste, elle est partout la même et soumise aux mêmes lois, le nombre des travailleurs est énorme qui peinent sur les mêmes questions. Le champ de chacun se rétrécit, la concurrence est plus âpre. Il faut ici des professionnels de la recherche, des budgets considérables, un appareillage coûteux, des produits rares, ce que chacun ne peut trouver chez soi. Rien d'étonnant alors que ces disciplines puissent, aux yeux du grand public, faire pierre figure. Ce n'est pas un plaidoyer que je fais ici, ni une mise au point, je désire simplement dissiper une illusion dans

laquelle il est trop facile de tomber. La vingtaine de notes présentées dans les sections des sciences exactes sont le fruit d'un labeur que le profane est loin de soupçonner.

Avant de passer outre, constatons l'intérêt que l'on manifeste envers les pionniers de la science canadienne. Tous ne sont pas des *as*, comme d'Hérelle, loin de là; ce sont plutôt des curieux, des velleitaires de la recherche que Meilleur et Crevier, mais on doit leur savoir gré des efforts qu'ils ont tentés.

La visite des laboratoires de l'Université a fait toucher du doigt le point névralgique du problème universitaire. Au laboratoire de chimie, où je me trouvais alors, il y avait, comme quatre fois chaque semaine, cent dix élèves occupant quatre-vingt-douze places. Trois groupes y faisaient chacun une série différente de manipulations. Les fumées de l'un gênaient les exercices plus précis des deux autres. Pour treize élèves avancés il n'y a qu'une seule balance de précision et deux autres moins fiables qu'ils doivent quand même utiliser. Dans les laboratoires de recherche l'espace est utilisé au maximum. Chacun, professeurs et chercheurs, s'est fait une installation de fortune où il est entouré de ses livres, de ses appareils, des réactifs et de fourneaux. Les plafonds sont crevés, les murs lézardés, l'aération rudimentaire sinon inexistante. C'est bien beau de recevoir les félicitations de ses collègues, de recueillir quelques applaudissements, le désintéressement des savants est proverbial — c'est une rengaine comme celle du juif errant — mais on se prend à penser que toute cette jeunesse qui est entre nos mains attend de nous un enseignement que nous avons à cœur de lui donner, mais que nous ne pouvons lui offrir à cause de la misère de nos moyens; on songe que toute cette science que nous ne pouvons lui inculquer, elle en aura besoin, le pays en aura besoin, si nous voulons être autre chose que des employés, des subalternes et des laissés pour compte. Il faut vraiment une dose surhumaine de courage et de bonne volonté pour persévérer dans la voie que nous avons choisie de suivre parce que nous la croyons nécessaire. Au diable les querelles d'allemand, les rancunes doucement chéries, les chétives rivalités personnelles, il y a un intérêt plus élevé que tout cela, c'est celui de notre peuple, de notre jeunesse qui nous commande de lui assurer, et tout de suite, les moyens d'arriver à une maîtrise que nos devanciers se repentent d'avoir méprisée. Si nous sommes des réalistes, prouvons-le. La réalité est triste aujourd'hui: c'est le supplice de Tantale. Cent hommes de bonne volonté, avec les concours des pouvoirs publics qui sauront encore se montrer généreux si les particuliers le sont, pourraient résoudre à tout jamais le problème angoissant qui nous étirent et qui, petit à petit, mine les chances de survie de notre peuple. On trouve de l'argent pour renflouer les sports et les théâtres, on n'en trouvera pas pour empêcher l'esprit de sombrer?

Pensées néfastes que nous suggère un congrès si plein de promesses. Si dans l'adversité les résultats sont si consolants, que sera-ce lorsque, non pas dans la richesse mais dans la simple assurance du lendemain, les chefs de cette vaillante équipe pourront assumer leur véritable rôle de guides et de conseillers?

Léon LORTIE

A quoi tient le bégaiement?

D'après un médecin américain de la « Johns Hopkins University », le bégaiement pourrait bien tenir dans certains cas à des erreurs de régime alimentaire durant le jeune âge. Pour ce praticien, M. Knight Dunlap, l'enfant bégue serait tel pour n'avoir pas assez consommé de viande, pour avoir été soumis à un végétarisme excessif. Son opinion, qui sera sans doute discutée, est que l'enfant, à partir de l'âge de deux ans, doit consommer de la viande « au moins » deux fois par jour. Mais il y a des enfants qui n'aiment guère la viande, et l'impression du praticien américain est qu'assez souvent ils sont atteints de bégaiement. En faudrait-il conclure que les sujets bégues, adultes, devraient adopter un régime spécialement riche en viande? Ce serait peut-être exagéré. En tout cas, la notion proposée est curieuse, et, semble-t-il, devrait être approfondie. Elle ne sera certainement pas adoptée telle qu'elle, sans une plus ample démonstration.



— Désolée... Je n'ai rien pour vous, mon brave: je suis membre de la S. P. D. A.

Chronique médicale

La psychanalyse

L'inconscient est, nous l'avons vu, ce coin de l'âme où gisent, entassés pêle-mêle, dans un beau désordre qui est loin d'être un effet de l'art, les instincts, les idées, les images, les souvenirs; tout un monde interlope qui grouille, prie, se bat, sommeille ou fait l'amour sous l'œil attendri d'une aimable entremetteuse, Dame Libido. C'est une société incorporée dans l'acceptation la plus large du terme, car le propre des idées est de s'asseoir entre elles, de se combiner, de se compléter. Accouplements louches, unions légittimes, concubinage éhonté, tous les modes d'association des idées sont admissibles parce que tous ils concourent, suivant Freud, à une seule et même fin: la satisfaction de l'instinct sexuel.

Deux lois, énoncées par Freud, régissent le mécanisme de l'association des idées: la loi de la condensation et la loi du déplacement. C'est ainsi que deux images, ou deux sentiments, même s'ils sont tout à fait dissemblables, en arrivent à se fusionner au point qu'ils soient unis par une impression affective commune. Que de fois, en effet, ne nous arrive-t-il pas de sentir confusément à la fois de l'amour et de la haine pour un même être? Que de peureux sont des braves qui s'ignorent, et vice versa? Et de cette opération mentale de condensation qui se pratique à notre insu, naissent des images composites et des sentiments étranges que l'individu sain, et à plus forte raison le névrosé ou l'aliéné, ne pourrait pas reconnaître. Le déplacement, d'autre part, est « le travail qui tend à détacher le sentiment ou l'émotion de son objet principal pour les attacher à des objets accessoires ». Ainsi, le souvenir d'une personne aimée peut s'être complètement effacé dans la nuit du temps, et cependant la vue ou le contact d'objets qui lui ont appartenu, ou qui ne s'en rapprochent que pour des raisons de ressemblance ou de contraste, continuent d'éveiller une émotion. Le fétichisme, perversion sexuelle, et le collectionnisme morbide, s'observeront chez les individus dont le déplacement est fixe et constant.

Refoulées dans l'inconscient, travesties, condensées ou déplacées, les représentations mentales cessent à la longue d'avoir un rapport même lointain avec les faits, les souvenirs et les sentiments qui les ont fait naître. C'est ce qui explique l'état d'âme et les réactions si particulières des névrosés et surtout des aliénés. Chez ces derniers, la conscience claire a perdu le pouvoir de reconnaître les idées sous leur vrai jour, les images sous leurs vraies couleurs; le contenu de l'inconscient est à ce point déformé qu'il ne s'adapte plus aux besoins de la vie consciente. Le malade vit dans un monde irréel, étranger; c'est un aliéné dans le sens le plus strict du terme.

Le prétendu rôle de la psychanalyse consiste à frayer un chemin, en sens inverse cette fois, dans le labyrinthe de l'inconscient, à dissocier les idées, à jeter bas le masque qui cache leur véritable physiologie pour en arriver enfin à retrouver l'état affectif qui les a primitivement animées. Méthode essentiellement inductive, fil d'Ariane qui, d'oubliettes en oubliettes, conduit au ressort caché, à la ficelle secrète qui imprime aux malades mentaux

leurs mouvements de pantins fantasques et grotesques.

Nous n'avons jamais assisté à une séance de psychanalyse, (nous allions dire de spiritisme, tant le rappel de souvenirs disparus ressemble à ces tentatives d'évocations d'esprits que l'on a point la décence de laisser dormir en paix), mais par contre le cinéma américain nous montre, entre autres aménités, comment on procède à la mise en opération d'une délicate (!) exploration de l'âme des criminels, que nous appellerons, faute de mieux, le « third degree ». Entre cette méthode brutale d'investigation et certains jeux anodins de société dont nous étions friands au temps de notre jeunesse (à l'âge où l'on s'occupe sagement à déchiffrer des rébus et des charades au lieu de courir après les femmes), il y a une place pour un moyen terme, une façon élégante et, nous dit-on, fort rémunérative de mettre les âmes à nu: c'est la psychanalyse. Nous avons déjà connu une vieille demoiselle, anguleuse et sèche, dont la marotte consistait (probablement parce qu'elle n'avait jamais su faire l'amour) à faire de la psychanalyse. En un clin d'œil elle nous mettait à poil, psychiquement parlant, vous retournait sous toutes les coutures, et, suivant toujours la même méthode — sorte de « règle de trois » mentale qui permet de couper les cheveux en quatre — elle en arrivait à vous dire, à votre courte honte, à quelle intéressante variété d'invertis ou de pervers sexuels vous apparteniez. C'était gênant, et aussi un peu dégoûtant.

Avec un peu d'imagination, il est assez facile de se représenter ce qui peut se passer dans le cabinet du psychanalyste. Celui-ci, qui porte habituellement un monocle et une barbe savamment coupée, engage le malade à laisser flotter librement sa pensée et à exprimer sans contrainte et sans arrangement tout ce qui lui vient à l'esprit. Au début, c'est le chaos, l'incohérence quasi absolue. Puis, peu à peu, le bloc mental s'effrite et les idées se détachent, se dissocient, reprennent en même temps que des contours plus nets la signification qui leur est propre; à travers la brèche faite dans l'inconscient, l'œil exercé de l'opérateur distingue une forme qui ne semble avoir rien d'humain, sorte de monstre hermaphrodite cherchant pitoyablement à ramener sur un sexe hétéro et un corps labouré de cicatrices ce qui lui reste d'originaux. C'est la Vérité. C'est Eros, le dieu de l'amour, mais un Eros qui n'a vraiment pas bonne mine. Et le psychanalyste explique au malade ahuri que le secret de sa névropathie tient en toute probabilité à ce fait qu'étant petit il avait dû rêver, nouvel Edipe, qu'il avait tué son père pour ensuite violer sa mère.

Parfois, le sujet est réticent, manque d'imagination ou ne se laisse pas facilement suggestionner. Alors le psychanalyste lance un mot, dit inducteur, et l'invite à dire d'autres mots qui ont quelque rapport avec le premier. Prenons comme exemple le mot « feuille ». Feuille? et le malade de continuer: tige, branche, arbre. Ici, une pause, ou plutôt une panne. Mais s'il est intelligent, s'il a des lettres, ou mieux encore s'il est habilement dirigé, il en arrivera, de fil en aiguille, à évoquer l'arbre de la science du bien et

Le « Pou du ciel »

Je veux tout vous dire sur le plus petit, le plus simple et le meilleur marché des avions et vous donner la raison qui me l'a fait construire.

Ma petite invention est le résultat d'effort d'une très ordinaire personne. C'est peut-être pour cela qu'elle est si simple. Dès ma jeunesse j'ai cherché à voler, mais malheureusement je n'avais pas assez d'argent pour satisfaire mon ambition. Je ne pouvais pas acheter un grand moteur et étais trop pauvre pour construire un avion ordinaire. Il me manquait aussi le nerf et l'habileté pour venir à bout des complications d'une machine normale.

A moins que moi, Mignet, je puisse inventer un aéroplane convenant à ma poche et à mon tempérament, il me faudrait dire adieu à mes rêves d'aviateur.

Mon avion, me disais-je, devra être meilleur marché que la plus petite automobile. Il sera simple à diriger, sûr, et me déposera doucement sur le sol si, une fois en l'air, quelque chose va mal.

Il faut que j'apprenne à voler comme les oiseaux qui descendent légèrement à terre. Si le cœur vient à me manquer, ma machine doit me servir de parachute, ou se comporter comme un cerf-volant qui s'abaisse lentement et ne s'écrase pas en tombant.

Et voilà pourquoi moi, un pauvre homme qui voulait voler plus que tout au monde, j'ai résolu de vouer ma vie à la construction d'un aéroplane pour les gens très ordinaires. Le Pou est né à l'exposition de Paris l'hiver dernier, mais il y avait quatre ans que j'y travaillais et deux ans que je m'en servais pour voler.

Pourquoi le public a-t-il attendu si longtemps pour le connaître? C'est que, en matière d'aviation, j'avais attaqué un problème entièrement nouveau qui m'avait causé, sur certains points de détail, de très désagréables surprises.

J'ai essayé d'obtenir l'aide de l'industrie de l'air en France. Ces messieurs m'ont traité comme un gosse. Ils se sont moqués de moi. Ils ont prétendu que mon idée était absurde. Je leur avais dit qu'on pouvait voler avec un moteur de motocyclette et qu'il suffisait de savoir clouer une caisse pour pouvoir construire son propre aéroplane, et ils avaient ri encore plus fort.

Et aujourd'hui c'est moi qui ris. Je ris aussi en faisant traverser la Manche à mon Pou; c'est la première fois que je venais en Angleterre. J'ai eu une émotion en atter-

du mal, l'Eden, la pomme d'Adam, la faute d'Eve, le péché. Et le psychanalyste fera: « Monsieur, vous n'êtes qu'un sensuel. Il faudra vous sublimer... Et maintenant, si vous voulez bien passer à la caisse... »

Si tôt qu'il est mis face à face avec la vérité toute nue, qu'il a appris à connaître les désirs cachés qu'il n'osait pas avouer ainsi que l'état affectif qui les animait, le névrosé peut être considéré comme guéri. A moins qu'il ne sombre davantage dans sa névrose. Nous ne nions point que la psychanalyse peut rendre des services dans certains cas, qui sont d'ailleurs limités, mais sa technique, en outre d'être compliquée, est chargée d'un trop fort élément de suggestion et sujette à de trop nombreuses erreurs d'interprétation. Son trop principal, cependant, consiste à ne pas tenir compte des causes, non psychologiques celles-là, des maladies nerveuses et mentales: l'infection (la syphilis surtout), l'intoxication (l'alcoolisme), les tares héréditaires, les anomalies constitutionnelles, les troubles des glandes endocrines, etc.

Il est vraiment trop simpliste de concevoir les psycho-névroses comme étant sous la seule dépendance du refoulement de l'instinct sexuel. Il suffirait alors au névrosé, non plus cette fois de se sublimer, mais de satisfaire pleinement à ses besoins sexuels pour que ses maladies disparaissent comme par enchantement. Ce serait trop commode. Par contre, rien n'est moins prouvé que l'amour non satisfait et la sexualité refoulée conduisent au cabanon. Pour notre part, nous avouons candidement que les occasions ne nous ont pas manqué de refouler, oh! tant bien que mal, ici un propos égrillard, là un désir érotique, et cependant nous n'en continuerons pas moins de nous considérer, jusqu'à preuve du contraire, comme un sujet dont l'équilibre mental n'est pas sensiblement compromis.

Docteur G. A. SEGUIN

riissant à Lympe et les ingénieurs anglais ont fait le cercle autour de ma petite invention.

Lors de mes premiers essais, j'ai souvent fait des chutes et j'en ai conclu que mon petit appareil ne devait pas être construit d'après le principe des grands. Ma machine ne devait pas pouvoir tourner en vrille. Afin de pouvoir atteindre ce but, je me suis débarrassé des ailerons. Pour obtenir plus de stabilité, j'ai rempli de bas en haut l'extrémité des ailes et afin de pouvoir manœuvrer plus facilement à faible vitesse, j'ai adapté un plus grand gouvernail.

Mon petit moteur n'avait pas beaucoup de puissance. Il me fallait donc un appareil très léger, très petit et très court.

J'ai rapproché les deux ailes et ai supprimé la queue.

Enfin pour pouvoir m'élever ou descendre, j'ai pris de l'altitude en faisant mouvoir l'aile principale: c'est-à-dire l'avant. Vous n'avez pas vu l'automobile soumise à la direction de la roue arrière. Elle irait vite au fossé. Il en est de même avec le Pou.

Il n'y a qu'un seul contrôle. Si je remue le manche à balai verticalement, il agit sur l'aile pour m'élever ou descendre. Si je remue horizontalement, il actionne le gouvernail à droite ou à gauche.

Quoi de plus simple? Ce l'est beaucoup plus qu'une petite auto.

En France, aujourd'hui, le Pou du ciel n'a plus d'ennemis. Le ministre de l'air m'accorde la permission de voler, et je viens de parcourir en France quatre mille kilomètres.

Aujourd'hui plus de cinq cents amateurs français construisent leur Pou du ciel.

A l'aéronautique les amateurs assiégent mon stand.

Mais ce n'est qu'après avoir lutté sans trêve que le succès est venu. Je me suis installé à la campagne, j'ai monté ma tente dans un bois. Pendant deux ans j'y ai vécu avec ma machine et mes outils. Durant tout ce temps ma femme ne m'a pas quitté. Elle m'a aidé. Nous avons eu alternativement de bons et de mauvais jours, mais quel bonheur lorsque ma petite machine s'est élevée de trente centimètres au-dessus du sol.

Puis j'ai pu m'y élever jusqu'à trois cents mètres et essayer de virer pour la première fois. La machine s'est inclinée et a parfaitement exécuté ce mouvement.

Victoire! Le Pou du ciel ne pèse que 120 kilos, sa construction ne demande qu'un mois, son prix, sans moteur, 1.500 frs et avec moteur un peu plus de 5.000 (l'équivalent de \$325 au Canada).

Avec un moteur de 20 C.V. le Pou du ciel fera 96 kilomètres et s'élèvera jusqu'à 1.800 mètres. Il a un rayon de 3.000 kilomètres. Sa consommation en essence est de 9 litres (approximativement 9 pintes) à l'heure et permet de faire 96 kilomètres.

Le Pou du ciel est un petit navire qui vous permettra de faire à bon marché de longs voyages d'exploration aussi bien qu'un gros avion. C'est un petit yacht souple qui vole dans l'air comme un navire voguant sur la mer.

Henri MIGNET

Tous droits réservés par l'auteur. Reproduction même partielle interdite.

Revivification

Il se confirme que le parlement de Hongrie a rendu obligatoire le port de la moustache, cosmétique et citée non seulement pour les officiers de l'armée, mais aussi pour les fonctionnaires. Ce n'est pas une blague de journaliste en mal de copie estivale, c'est le serpent de mer n'excite plus.

En édictant cette mesure, le parlement hongrois a voulu, sans nul doute, revivifier la gent masculine des pays, tout au moins celle qui dépend de l'Etat. Assez de visages glabres de lèvres molles et efféminées! Il faut aux hommes du poil aux dents.

Soyons persuadés que chez nous également, le temps est proche où la barbe et moustache redeviendront la mode. Menacé dans ses derniers tranchements par le sexe opposé qui lui rafe places et prestige, l'homme se souviendra que « du côté de la barbe est la toute-puissance ». Et il prouvera en laissant pousser un poil abondant, puis en disant aux femmes: — Vous prétendez que vous êtes nos égales: faites-en donc autant!